Contribution au changement

Approche pour l'évaluation du rôle d'une intervention dans le relèvement après une catastrophe

Roger Few, Daniel McAvoy, Marcela Tarazona
et Vivien Margaret Walden

Contribution au changement

Ils ont aimé ce livre

« Pour les praticiens de l'évaluation, ce livre est une ressource extrêmement utile. Facile d'utilisation, il offre une approche détaillée de l'évaluation des interventions conjointes entre plusieurs organisations au niveau communautaire. »

Scott Green, chef du service d'évaluation, Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA)

« Les professionnels de l'humanitaire et du développement font face à des exigences de plus en plus spécialisées. Nombre d'entre eux participent à des évaluations sans formation approfondie préalable ni diplômes universitaires. Ce guide clair et concis est une méthode utile et pratique à ajouter à notre collection d'outils en matière d'évaluation. Il comprend des informations détaillées qui s'avèreront très accessibles au professionnel de terrain. »

Dr Anne Castleton, directrice de la Réduction des risques de catastrophe, Interventions stratégiques et urgences mondiales, Mercy Corps

« Le secteur humanitaire peine depuis longtemps à développer la bonne méthode pour évaluer l'impact des interventions où aucun scénario contrefactuel ne peut être identifié et pour lesquelles il n'existe aucunes données de base sur la catastrophe récente. "Contribution au changement" présente des instructions claires étape par étape ainsi qu'une solide méthodologie pour l'évaluation des interventions des organisations humanitaires par les personnes touchées par une catastrophe elles-mêmes. Un guide indispensable sur les étagères de tout évaluateur. »

Annie Devonport, directrice des programmes et de la redevabilité, Disasters Emergency Committee

« C'est avec plaisir que je découvre une autre publication ECB qui fournit des instructions claires pour des situations complexes, dans un langage simple et adoptant une approche logique pour évaluer les contributions au relèvement post-catastrophe. Trop souvent, la complexité du contexte détermine la complexité et la longueur des instructions, et l'on tend à promouvoir l'importation de pratiques recommandables plutôt que de trouver une solution locale plus appropriée. En l'occurrence, les auteurs ne sont pas tombés dans ce genre de piège. »

Chris Roche, auteur de Impact Assessment in Development Organisations, *maître de conférences et président de la section Développement international, université de La Trobe, Australie*

« Les explications claires fournies dans «Contribution au changement» permettront au personnel de terrain disposant de peu de temps d'appliquer et de s'approprier la méthodologie. »

Moira Reddick, coordinatrice, Nepal Risk Reduction Consortium

« Un ouvrage très clair et concis, écrit par des auteurs jouissant de dizaines d'années d'expérience, qui offre aux praticiens les outils nécessaires pour améliorer la qualité des évaluations lors d'interventions post-catastrophe – un domaine essentiel qui a été pendant trop longtemps le point faible de la communauté humanitaire. »

David Sanderson, professeur invité en Conception et planification urbaine, Graduate School of Design, université de Harvard

Contribution au changement

Approche pour l'évaluation du rôle d'une intervention dans le relèvement après une catastrophe

Roger Few, Daniel McAvoy, Marcela Tarazona
et Vivien Margaret Walden

PRACTICAL ACTION
Publishing

Publié par Practical Action Publishing Ltd en collaboration avec Oxfam GB

Practical Action Publishing Ltd
The Schumacher Centre, Bourton on Dunsmore, Rugby
Warwickshire CV23 9QZ, Royaume-Uni
www.practicalactionpublishing.org

Oxfam GB
Oxfam House, John Smith Drive
Oxford OX4 2JY, Royaume-Uni

Copyright © Oxfam GB pour le Projet de renforcement des capacités d'intervention d'urgence (Emergency Capacity Building Project), 2014

ISBN 978-1-85339-833-9 Broché
ISBN 978-1-85339-834-6 Cartonné
ISBN 978-1-78044-833-6 Livre numérique de bibliothèque
ISBN 978-1-78044-834-3 Livre numérique

Identifiant DOI du livre : http://dx.doi.org/10.3362/9781780448336

Few, R., McAvoy, D., Tarazona, M. et Walden, V.M. (2014) *Contribution au changement : approche pour l'évaluation du rôle d'une intervention dans le relèvement après une catastrophe*, Rugby, Royaume-Uni : Practical Action Publishing et Oxford : Oxfam GB

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être imprimée, reproduite ou utilisée sous quelque forme que ce soit, par n'importe quel moyen électronique, mécanique ou autre, connu aujourd'hui ou à inventer, notamment en la photocopiant ou en la sauvegardant ou par l'intermédiaire de tout autre système de stockage ou de récupération de données, sans la permission écrite des éditeurs.

Une entrée de catalogue pour ce livre est disponible à la British Library.

Les auteurs ont fait valoir leurs droits en vertu du « Copyright Designs and Patents Act 1988 » afin d'être identifiés comme auteurs de ce travail.

Depuis 1974, Practical Action Publishing publie et distribue des livres et des informations pour soutenir les travaux de développement international dans le monde entier. Practical Action Publishing est un nom commercial de Practical Action Publishing Ltd (enregistrée sous le numéro 1159018), la maison d'édition appartenant en totalité à Practical Action.

Practical Action Publishing sert uniquement les objectifs de l'association caritative dont elle est issue, et tout profit est reversé à Practical Action (organisation caritative enregistrée sous le numéro 247257, TVA du groupe : 880 9924 76).

Oxfam est une organisation caritative enregistrée en Angleterre et au pays de Galles (N° 202918) et en Écosse (SCO 039042). Oxfam GB est un membre d'Oxfam International.

Les informations contenues dans cette publication sont correctes au moment de l'impression.

Photo de couverture : Jane Beesley / Oxfam
Design de la couverture par Mercer Design
Mise en page par Bookcraft Ltd, Stroud, Gloucestershire

Sommaire

À propos des auteurs viii
Avant-propos x
Remerciements xi
Introduction 1

Partie 1
L'approche 7
Accent sur l'évaluation de la « contribution » 8
Autres éléments caractéristiques de la méthodologie 11
Planification et gestion 17

Partie 2
Outils et méthodes de collecte des données 21
Conception globale 22
Étape 1 : enquête préliminaire 25
1.1 Établir des contacts 25
1.2 Données existantes 26
1.3 Réunions initiales 26
1.4 Rapport préliminaire 27
Étape 2 : conception des méthodes quantitatives : enquêtes auprès des foyers et des communautés 29
2.1 Thèmes et conception de l'enquête 30
2.2 Modules et questions 32
2.3 Ébauche de questionnaire 33
2.4 Traduction 34
2.5 Test préalable 34
Lectures complémentaires 34
Exemples de construction de questions d'enquête 35
Étape 3 : conception des méthodes qualitatives : entretiens semi-dirigés et travail de groupe 40
3.1 Thèmes de questions qualitatifs 40
3.2 Faire correspondre les thèmes et les types d'entretien 42

http://dx.doi.org/10.3362/9781780448336.000

3.3 Guides de questions 44
3.4 Exercices de groupe 45
Lectures complémentaires 46
Exemple de guide de questions pour les entretiens 47

Étape 4 : préparation au travail avec les communautés 48
4.1 Éthique 48
4.2 Engagement de la communauté dans la planification 50
4.3 Instaurer la confiance et nouer des liens 51
4.4 Évaluation des risques 52
4.5 Formation et entraînement 53
Lectures complémentaires 54

Étape 5 : échantillonnage 55
5.1 Population d'échantillonnage 55
5.2 Taille de l'échantillon 56
5.3 Conception de l'échantillon 57
5.4 Cadre d'échantillonnage 58
Lectures complémentaires 59

Étape 6 : collecte des données sur le terrain 60
6.1 Planification du travail sur le terrain 60
6.2 Supervision et contrôle qualité 62
6.3 Réalisation des enquêtes par questionnaire 62
6.4 Réalisation des entretiens semi-dirigés 63
6.5 Rédaction des données qualitatives 64

Partie 3
Analyse et rédaction 65
Processus global d'analyse 66

Étape 7 : analyse préliminaire des données quantitatives 67
7.1 Saisie des données 67
7.2 Nettoyage des données 68
7.3 Analyse statistique 68
Lectures complémentaires 71
Exemples d'utilisation de statistiques descriptives 72

Étape 8 : analyse préliminaire des données qualitatives **74**
8.1 Vérification des données qualitatives 74
8.2 Codage 75
8.3 Rassemblement 77
Lectures complémentaires 77

Étape 9 : développement d'une description des preuves et du changement **78**
9.1 Structure de la section résultats 78
9.2 Compilation de la section résultats 79
9.3 Section analytique 80
Exemples de compilation des résultats 82
Exemples de texte analytique 84

Étape 10 : conclusions – Contribution au changement **86**
10.1 Conclusions sectorielles 86
10.2 Déclarations de contribution 87
10.3 Conclusions générales 88
Comment générer des déclarations de contribution au changement 90

Étape 11 : finalisation et utilisation du rapport **94**

Annexes **97**
Annexe 1 : glossaire 98
Annexe 2 : références et ressources supplémentaires 102
Annexe 3 : travailler avec des personnes déplacées 106
Annexe 4 : se concentrer sur les bénéficiaires de l'intervention 107

À propos des auteurs

Roger Few

Le Dr Few est actuellement chercheur en chef à la School of International Development de l'université d'East Anglia. Ses recherches se concentrent sur la vulnérabilité, la réaction et l'adaptation aux catastrophes naturelles et au changement climatique. Il a mené une série de projets de recherche appliquée en lien avec la gestion des catastrophes et la réduction des risques suite aux catastrophes. Disposant d'une grande expérience en matière de recherche dans de nombreux pays, notamment le Bangladesh, le Bélize, le Cameroun, l'Équateur, le Guatemala, l'Inde, le Mexique, le Rwanda, le Sri Lanka, la Tanzanie, l'Ouganda et le Vietnam, le Dr Few est à l'origine de nombreuses publications. Il a en outre travaillé pendant plusieurs années en tant que journaliste, auteur et éditeur freelance.

Daniel McAvoy

M. McAvoy est actuellement maître de conférences à la School of International Development de l'université d'East Anglia. Auparavant, il a travaillé dans le secteur non gouvernemental (CARE International) et gouvernemental (AusAID) pendant 15 ans, en se concentrant sur le travail avec (ou dans) les pays faisant face à des conflits et/ou à une crise humanitaire. Son expérience humanitaire sur le terrain comprend le travail dans le cadre d'urgences et de catastrophes complexes en Irak, au Kosovo, en Macédoine, aux Îles Salomon, ainsi qu'en Indonésie dans les provinces d'Aceh et de Yogyakarta. Il a également mené des évaluations d'interventions suite à des catastrophes. Ses recherches actuelles examinent les effets et les impacts des interventions internationales de construction d'un État, en se concentrant sur les Îles Salomon.

Marcela Tarazona

Le Dr Tarazona, consultante en chef à Oxford Policy Management (OPM), est une économiste environnementale disposant de plus de 13 ans d'expérience universitaire et en tant que consultante. Son travail se concentre sur les problèmes liés à la gestion des risques suite à une catastrophe, le changement climatique, le suivi et l'évaluation, le risque et l'économie expérimentale. Marcela est l'auteure de nombreuses publications et a travaillé dans de nombreux pays, notamment le Bangladesh, la Bolivie, la Colombie, le Costa Rica, l'Éthiopie, l'Indonésie, l'Inde, le Mexique, le Nigeria et le Vietnam. Titulaire d'un doctorat et d'une maîtrise en Économie environnementale de l'École d'économie de Toulouse, elle est actuellement associée de recherche principale à la School of International Development de l'université d'East Anglia.

Vivien Margaret Walden

Le Dr Walden est actuellement la conseillère d'Oxfam en matière de suivi, d'évaluation et d'apprentissage humanitaires mondiaux. Elle a auparavant travaillé dans des programmes de développement et dans des programmes humanitaires dans de nombreux pays du monde, notamment le Cambodge, l'Éthiopie, le Malawi, la Tanzanie et le Timor oriental. Elle a également fait partie de l'équipe d'intervention dans de nombreuses catastrophes, telles que le tsunami de 2004. Elle est titulaire d'un doctorat de l'université de Manchester et a contribué à l'apprentissage du secteur par le biais de travaux publiés et de conférences.

Avant-propos

Alors que le système humanitaire continue de croître, les bailleurs de fonds tout comme les organisations humanitaires ont besoin d'obtenir une image fidèle des changements, tant positifs que négatifs, engendrés par les interventions suite à une catastrophe. Tout le monde s'accorde sur l'aspect important de ce point. Pourtant, mesurer le changement est plus facile à dire qu'à faire, et les expériences passées ont dû faire face à de nombreux défis. Ce nouveau guide est à la fois opportun et utile, car il reconnaît les contraintes et les difficultés de cette tâche, tout en présentant une approche pratique et pragmatique pour évaluer le changement.

Ce guide est basé sur deux thèmes principaux qui ont été récemment l'objet d'une attention accrue, aussi bien de la part des chercheurs que de celle des praticiens de l'évaluation. Le premier est que le changement au niveau du foyer est le résultat d'une interaction entre plusieurs facteurs, qui vont au-delà de l'intervention à proprement parler. Le changement n'est pas un processus linéaire basé uniquement sur les résultats d'un programme. Il est plutôt le résultat d'un rassemblement unique de forces et d'influences qui se combinent de diverses façons en fonction du contexte. Le deuxième thème est la compréhension et l'évaluation du changement du point de vue des foyers individuels et des communautés, en capturant les changements en termes de vie et de moyens de subsistance. Cela signifie qu'une compréhension du changement, qu'il soit positif ou négatif, ne se construit pas d'un point de vue externe, mais est directement liée à des expériences personnelles.

En prenant ces deux thèmes principaux comme point de départ, ce guide présente une approche globale pour l'évaluation du changement, permettant d'apprécier l'aide d'une manière plus contextuelle et plus réaliste, ce qui plaira probablement tout autant aux évaluateurs qu'aux responsables.

Bien entendu, cette approche n'est pas une panacée, et tous les projets de cette nature constitueront un défi. Ce guide reconnaît ce fait, et son utilité est renforcée, car il a été développé et testé sur le terrain et prend en compte les besoins des praticiens. Il apporte également une contribution importante pour combler le fossé existant dans le domaine des conseils en matière d'évaluation, en élargissant la gamme de concepts, méthodes et approches d'évaluation. De cette manière, il représente un complément précieux au guide de l'ALNAP pour l'évaluation de l'assistance humanitaire.

Je suis certain que ce guide apportera une importante contribution afin d'améliorer à la fois la pratique de l'évaluation du changement, et la qualité de l'évaluation humanitaire dans son ensemble.

John Mitchell

Directeur de l'ALNAP (Active Learning Network for Accountability and Performance in Humanitarian Action)

Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier les personnes suivantes : Loretta Ishida (CRS), Sophie Martin-Simpson (Save the Children), Driss Moumane (CRS), Hannah Reichardt (Save the Children), Kevin Savage (World Vision International) et Andrea Stewart (ECB) pour leur participation au comité de pilotage ; Juan Carlos Arita (Oxfam), Richard Cobb (Merlin), Oliver Eleeza (CARE), Christine Gaignebet (Oxfam), Jamo Huddle (World Vision), Paul Knox Clarke (ALNAP), John Lakeman (CARE) et Christele Morel (Oxfam) pour leur participation au comité éditorial ; Federica Chiappe (OPM) pour son aide lors du test sur le terrain au Sri Lanka ; Laure Anquez (Oxfam), Catherine Gould (Oxfam), Katharine Trott (UEA), et Karen Parsons (UEA) pour le soutien en termes de gestion logistique et financière ; Juan Manuel Girón Durini (CONSERVA), Dana Paz (CONSERVA) et David Arrivillaga (SHARE) pour leur soutien lors du test sur le terrain au Guatemala ; Kalinga Tudor Silva (université de Peradeniya), Anusha Fernando, Vickneswaran Gunanayakam et Kanesh Suresh (tous à l'université de l'est du Sri Lanka) pour leur soutien lors du test sur le terrain au Sri Lanka ; Aparna John (OPM) et Tom Newton-Lewis (OPM) pour leur soutien lors du test sur le terrain en Inde ; et Paul Joicey, Mylvaganam Yogeswaran et l'équipe d'Oxfam à Batticaloa et Colombo pour leur soutien logistique. Un grand merci à tous les membres de la communauté et à tout le personnel de terrain qui ont pris part aux entretiens et aux groupes de discussion dans les trois pays. Enfin, merci à Tony Cerezo de Traduco Ergo Sum et à Barbara Scottu de l'équipe de traduction d'Oxfam GB pour la traduction et la révision de ce guide en français.

Introduction

Pourquoi choisir cette méthode ?

L'évaluation de l'efficacité des interventions suite à une catastrophe est une tâche importante, mais éprouvante. Les praticiens et les bailleurs de fonds ont les uns comme les autres intérêt à pouvoir évaluer les résultats et l'impact des projets et des dons en matière de relèvement, de réhabilitation et de reconstruction. Toutefois, il est largement admis que l'évaluation des bénéfices des interventions est difficile, et que des directives sont nécessaires pour aider les organisations à mettre en œuvre des évaluations solides, mais abordables.

Ce guide vise à présenter une méthode fiable et pratique pour identifier la contribution au changement réalisée par les interventions externes lors de la période de relèvement suivant une catastrophe.

L'approche présentée ici s'appuie et se base sur le travail précieux de nombreux auteurs – notamment Catley et coll. (2008), Proudlock et coll. (2009), Roche (2010) et Stern et coll. (2012). Ces ressources ainsi que d'autres sont listées à l'annexe 2.

À quoi sert-elle ?

L'objectif de l'approche Contribution au changement est d'identifier à quel point une intervention a été importante et efficace pour promouvoir le relèvement des personnes.

Pour cela, elle évalue :

- les changements au fil du temps dans la vie des personnes, en se concentrant sur la mesure dans laquelle leurs ressources, moyens de subsistance et bien-être ont été récupérés et/ou renforcés depuis la catastrophe ;
- le rôle que les interventions semblent avoir joué dans le processus de relèvement.

Ces points ne sont pas faciles à évaluer. Ils nécessitent une analyse minutieuse à l'aide de différentes sources de données, mais à la fin du processus, des jugements doivent être effectués sur la base des preuves existantes. Plus la collecte des données est détaillée, plus il est possible d'effectuer ces jugements de manière fiable. Toutefois, la conception de cette méthodologie vise à produire des conclusions solides, même si les ressources pour la collecte de données sont relativement limitées. L'idée est de fournir une méthodologie qui peut être facilement mise en œuvre et adaptée pour un usage dans un autre domaine (voir l'encadré 1).

En quoi est-elle différente ?

Les évaluations d'impact existantes se concentrent souvent sur les résultats obtenus ou sur une évaluation qualitative de l'aide reçue par les membres des populations

touchées. Elles ont tendance à ne pas s'intéresser à la contribution des interventions au processus global de relèvement.

De même, le contexte de l'intervention suite à une catastrophe est complexe et variable ; de nombreux acteurs différents sont impliqués. Le travail des organismes internationaux sur le terrain ne peut pas toujours être dissocié de celui des organisations gouvernementales et non gouvernementales du pays. Plus important, les mécanismes d'adaptation et les efforts des membres de la communauté, de leurs amis et de leur famille, ainsi que des petits groupes communautaires, n'ont pas été suffisamment reconnus. La question de la contribution reconnaît que chaque organisme peut jouer un rôle pour apporter des changements aux vies des personnes, mais qu'il existe de nombreux facteurs, notamment les actions de la population touchée elle-même, qui, mis ensemble, déterminent ces résultats.

Des évaluations basées sur la contribution sont de plus en plus demandées. Toutefois, il est important que la mesure du changement ne devienne pas une fin en soi, mais qu'elle conduise en définitive à améliorer les vies des personnes touchées par la catastrophe. Un avantage clé de l'approche décrite ici est qu'en ancrant l'analyse dans le contexte plus large du relèvement des personnes, elle encourage les organismes à réfléchir aux conséquences et à l'impact relatifs des interventions. In fine, cela devrait conduire à un apprentissage organisationnel et à de meilleures pratiques.

Encadré 1 Pourquoi une méthode simple mais fiable est-elle requise ?

Alors que le nombre recensé de personnes touchées par des catastrophes a augmenté au cours des dernières décennies, il en a été de même pour les espoirs placés dans les organismes d'intervention par les bailleurs de fonds, le public et les populations touchées. Ces derniers demandent par exemple que les organismes apportent des preuves de l'impact des interventions suite à une catastrophe. Toutefois, pour la plupart des organismes, il existe des limites pratiques à la manière dont peuvent être appliquées les méthodes « standardisées ».

Ressources

Les évaluations d'impact doivent être basées sur une disponibilité réaliste des ressources, aussi bien d'un point de vue financier que d'un point de vue humain. De nombreuses enquêtes auprès des ménages, examinant les données avant la catastrophe et répertoriant les changements au fil du temps, ont été organisées. Parmi celles-ci, on trouve les enquêtes longitudinales mises en œuvre après le tsunami de l'océan Indien en 2004 et après le tremblement de terre au Pakistan en 2005 (Buttenheim, 2009). Toutefois, la rigueur et le coût de ces études longitudinales dépassent ce que la plupart des organismes peuvent se permettre en matière d'évaluation.

Groupes de contrôle

L'utilisation de groupes de contrôle ou de groupes de comparaison augmente les coûts et pose des problèmes supplémentaires. Les groupes de contrôle logiques seraient constitués par les communautés touchées par la catastrophe qui ne reçoivent pas d'assistance. Toutefois, travailler avec de tels groupes dan des situations post-catastrophe sans offrir d'assistance soulève des préoccupations éthiques. Il peut également être difficile d'identifier des communautés véritablement comparables.

Évaluation de base / finale

Bien que la méthode la plus acceptée pour mesurer l'impact d'interventions est de disposer d'une évaluation de base / finale (c'est-à-dire avant et après l'intervention), il est souvent difficile pour les organismes, dans les programmes humanitaires, de mettre en œuvre l'évaluation de base suffisamment tôt pour pouvoir effectuer une comparaison. Les mesures d'urgence et les mesures vitales ont la priorité sur la collecte des données lors des premières phases suivant le déclenchement d'une catastrophe. Les communautés traumatisées peuvent refuser de participer aux enquêtes et aux groupes de discussion, si ces derniers ne semblent pas leur apporter de secours immédiat dans leur situation. Les données pré-catastrophe peuvent être disponibles à partir d'autres sources, notamment les enquêtes nationales du gouvernement auprès des foyers ou les données d'autres organismes. Toutefois, il peut être difficile pour le personnel des organismes d'extrapoler les informations nécessaires pour leur groupe cible particulier, ou la qualité des données peut être telle que ces dernières ne peuvent être considérées comme utiles.

Dans quels types de situation post-catastrophe l'outil peut-il être utilisé ?

La méthodologie Contribution au changement est conçue principalement pour être utilisée dans des situations suite à une catastrophe à déclenchement soudain, comme les crues subites, les tempêtes, les glissements de terrain, les séismes, les tsunamis et les éruptions volcaniques.

Toutefois, la méthode peut être modifiée et appliquée à des catastrophes naturelles à déclenchement lent, comme la sécheresse (voir la note dans la Partie 1, Figure 3).

L'approche est normalement utilisée dans des situations où des interventions externes ont été mises en œuvre (voir encadré 2) pour promouvoir le relèvement des personnes à moyen terme. Ces interventions peuvent cibler n'importe quel secteur ou en cibler plusieurs à la fois. L'approche *n'est pas* conçue pour évaluer l'efficacité d'opérations immédiates destinées à sauver des vies ou d'opérations de secours d'urgence à court terme (voir tableau 1).

L'approche est généralement appliquée à des communautés de personnes qui ont continué à vivre au même endroit depuis la catastrophe et qui cherchent à restaurer ou à récupérer leur niveau de vie et leurs moyens de subsistance lors de la période de relèvement. Elle peut être appliquée ou modifiée dans des situations de déplacement temporaire de personnes suite à une catastrophe, mais nous ne recommandons pas d'utiliser l'approche dans des situations où le déplacement est en cours (voir l'annexe 3 pour plus de détails au sujet des situations de déplacement).

L'approche peut également être utilisée dans des situations où des efforts de réduction des risques de catastrophe ont été déployés afin de réduire la vulnérabilité future face aux catastrophes.

La méthodologie est conçue pour être flexible. Elle peut être appliquée à des catastrophes de petite ou grande échelle, à des communautés spécifiques ou à des régions recevant des programmes d'aide.

Encadré 2 Que signifie le terme « intervention » dans cette approche ?

Le terme « intervention » est utilisé au sens général dans ce guide. Il fait référence aux interventions post-catastrophe dans les communautés touchées, mises en œuvre par des organisations externes (c'est-à-dire les actions non pas réalisées par la communauté elle-même, mais par des organisations internationales, nationales ou infranationales, notamment les gouvernements). Dans la plupart des situations, la méthode sera utilisée dans le contexte d'un ensemble d'actions. Dans ce cas, le terme « intervention » fait référence aux activités collectives de différents programmes d'aide, plutôt qu'aux efforts d'un seul organisme. Nous procédons ainsi car la méthodologie est conçue pour rassembler des informations au sujet de la manière dont les vies des personnes ont été façonnées depuis la catastrophe, ce qui conduit à obtenir une vision large du changement, plutôt qu'à se concentrer sur les efforts d'un organisme en particulier. Toutefois, nous reconnaissons que, dans certains cas, il est possible d'évaluer les actions d'un seul organisme.

Changement pour qui ?

La conception de l'évaluation dépend grandement de la réponse à la question : quels changements les évaluateurs cherchent-ils à évaluer ? Et quelles sont les personnes concernées par ces changements ? S'agit-il d'un changement pour la communauté en général ou pour les bénéficiaires de l'intervention uniquement, ou pour les deux ?

Dans ce guide, l'hypothèse de travail est que les évaluateurs souhaitent établir le schéma du relèvement dans les communautés touchées, et la contribution des interventions à ce changement. Cela signifie que les processus de relèvement dans l'ensemble de la communauté sont importants – au sein de thèmes ou de secteurs particuliers présentant un intérêt, comme le logement, l'approvisionnement en eau ou le soutien aux moyens de subsistance agricoles, ainsi que le relèvement en général (dans divers secteurs).

Il peut également être important de comprendre précisément les événements pour un groupe plus restreint de bénéficiaires directs de l'intervention. Cela peut être notamment le cas si les interventions se font à très petite échelle (par exemple, si elles s'appliquent à une partie d'un village) ou si elles ciblent un groupe social particulier (par exemple, les personnes plus âgées ou les familles de pêcheurs). L'annexe 4 indique comment la méthodologie peut être modifiée pour mettre l'accent sur les bénéficiaires. Toutefois, il est important de noter que la séparation entre les bénéficiaires et le reste de la communauté peut, dans certains cas, ne pas être nette – des interventions peuvent cibler certains groupes, tout en ayant des effets positifs et des conséquences négatives (involontaires) sur la communauté dans son ensemble.

Quand cette évaluation devrait-elle être mise en œuvre ?

La méthode est conçue pour être utilisée entre 6 et 12 mois après la catastrophe. Une période plus longue que cela présenterait des difficultés en termes de collecte rétrospective des données, car les personnes auraient du mal à se souvenir de manière fiable des changements de leurs moyens de subsistance (toutefois, la période peut être

plus longue s'il est possible de mener une phase initiale de collecte des données peu après la période d'urgence, suivie par une phase ultérieure).

Qui devrait mettre en œuvre l'évaluation ?

En raison de son approche large en matière d'évaluation des changements parmi les différentes actions entreprises lors d'une situation de relèvement, cette méthodologie est particulièrement adaptée aux évaluations conjointes entre organismes. Un compte-rendu de l'ALNAP (Active Learning Network for Accountability and Performance in Humanitarian Action) suggère que le « futur de l'évaluation de l'impact humanitaire réside dans le fait de relier différents partenaires dans l'ensemble du secteur » (Proudlock et coll., 2009, p 74). Ce guide suggère que les évaluations menées conjointement par plusieurs organismes peuvent permettre d'économiser des ressources, encouragent l'utilisation de la contribution et encouragent l'apprentissage. Toutefois, la méthodologie peut être adoptée par un organisme unique.

Le personnel de terrain peut être capable de réaliser l'évaluation, mais un bon niveau de compréhension ainsi que des compétences en matière de méthodes de recherche sont nécessaires. Une certaine compréhension des techniques, comme l'échantillonnage et la sélection, la compilation des questionnaires et le travail avec des données qualitatives, est également nécessaire. Des compétences analytiques dans l'utilisation des données quantitatives et qualitatives sont la clé du succès de la méthode. Les auteurs suggèrent que dans de nombreux cas, il peut être approprié de confier l'évaluation à un tiers – notamment lorsque l'évaluation est commissionnée par plusieurs organismes (voir Partie 1, « Planification et gestion »).

Tableau 1 Utilisations et limitations de l'approche Contribution au changement

POUR QUOI EST-ELLE CONÇUE ?	Catastrophes à déclenchement soudain en raison de risques naturels Évaluation du relèvement à moyen terme Travail avec des communautés qui ne sont pas (actuellement) déplacées Évaluation de la contribution Observation de la contribution au relèvement en général
POUR QUOI N'EST-ELLE PAS CONÇUE ?	Conflits et catastrophes complexes Évaluation de l'intervention et du secours en situation d'urgence Travail avec des communautés déplacées à long terme Évaluation de l'attribution Concentration sur des résultats spécifiques Évaluation de l'efficacité, du rapport qualité/prix et de la durabilité (et autres évaluations de « processus »)
ELLE PEUT ÉGALEMENT ÊTRE ADAPTÉE POUR TRAITER	Catastrophes naturelles à déclenchement lent Activité de réduction des risques de catastrophe Équité dans les interventions

Le guide et comment l'utiliser

Le guide est divisé en trois parties. La partie 1 présente et explique les composants clés de l'approche. La partie 2 guide le lecteur pour la collecte des données et la partie 3 présente en détail la manière dont les données doivent être analysées et présentées sous forme de rapport.

Il est essentiel que les personnes qui utilisent cette approche lisent attentivement l'ensemble de ces parties. Une compréhension rigoureuse de l'approche est nécessaire avant que la conception détaillée de l'évaluation puisse avoir lieu. Les lignes directrices essentielles sont fournies pour les 11 étapes à suivre, des études préliminaires jusqu'à la rédaction du rapport. Des suggestions de sources d'informations et de documents complémentaires sont fournies aux lecteurs à la recherche de conseils plus généraux, notamment au sujet de thèmes comme la gestion du travail sur le terrain, l'échantillonnage, les instruments de collecte des données et l'analyse statistique. Toutefois, le guide ne fournit pas une conception prête à l'emploi composée de feuilles de questions et d'enquêtes préparées à l'avance, car il est essentiel que la méthode utilisée sur le terrain soit adaptée aux circonstances et au contexte du cas en question.

L'annexe 2 compile des informations au sujet d'autres ressources documentaires pouvant être utiles lors de la conception et de la mise en œuvre de l'évaluation Contribution au changement.

La méthodologie présentée dans ce guide a été développée suite à trois études pilotes en Inde, au Guatemala et au Sri Lanka. Certaines des leçons apprises lors du processus de pilotage dans ces pays sont incluses dans ce guide, ainsi que d'autres leçons tirées d'autres types d'évaluation. Les exemples illustrant la manière dont la méthodologie peut être appliquée sont également étroitement basés sur les méthodes et les résultats du travail en phase pilote.

PARTIE 1

L'APPROCHE

Ce guide présente un cadre d'évaluation qui évalue la contribution au relèvement associée aux interventions post-catastrophe. Il s'agit d'une méthode axée sur l'évaluation des changements positifs et négatifs dans les vies des personnes touchées et des autres parties prenantes locales, à moyen terme suite à une catastrophe. Le produit de l'approche est un rapport présentant des résultats détaillés, une analyse en profondeur basée sur les résultats, ainsi qu'une section de conclusion qui discute de la contribution au changement générée par les interventions post-catastrophe – en incluant notamment une série de déclarations récapitulatives.

L'approche part du principe que les changements dans le bien-être et les moyens de subsistance des personnes peuvent être le plus clairement identifiés au niveau du foyer. Évaluer les changements implique nécessairement d'identifier quelle était la situation pour les foyers avant et après la catastrophe, ainsi que la situation suite à la période d'intervention et de relèvement post-catastrophe. Nous présentons une technique pour la collecte de données rétrospectives afin de traiter ces changements, en combinant la collecte et l'analyse de données quantitatives et qualitatives.

L'approche nécessite un niveau de personnel et de ressources équivalent à de nombreux autres types d'évaluation. Toutefois, bien que la méthodologie soit structurée, elle nécessite des compétences clés en matière de conception, de collecte de données sur le terrain et d'analyse interprétative, compétences qui ne sont pas toujours présentes dans les équipes de terrain des organismes. Souvent, il peut être préférable de faire appel à un spécialiste tiers pour réaliser l'évaluation : cette approche est parfaitement adaptée lorsqu'un groupe d'organismes décide de s'associer pour commissionner le travail. À noter que la méthodologie Contribution au changement est conçue pour compléter d'autres outils d'évaluation. Elle ne peut se substituer à des évaluations ou des audits de processus visant à examiner si les intrants et résultats spécifiques d'un projet ont été atteints.

http://dx.doi.org/10.3362/9781780448336.001

Accent sur l'évaluation de la « contribution »

Ce guide emploie le concept de Contribution au changement afin de décrire l'importance relative des interventions post-catastrophe pour aider les personnes à se relever. Ce concept est différent de celui se concentrant sur « l'attribution », qui cherche à établir quels changements spécifiques ont été entraînés par l'intervention d'un organisme.

Ceci est dû au fait que les activités d'un organisme en particulier, ainsi que les effets de ces activités, ne se manifesteront normalement pas de manière isolée, mais feront partie d'une intervention complexe et multidimensionnelle de la part d'acteurs locaux et externes (voir « Exemple tiré du travail sur le terrain 1 »). Le contexte social, économique et politique, notamment les effets des marchés internationaux, l'accès aux communications, les conflits actuels et passés et les facteurs environnementaux, jouent également un rôle dans les résultats finaux d'une population donnée suite à une catastrophe. Dans ce cadre, il est donc plus réaliste de s'intéresser à la « contribution » aux résultats ou, comme certains auteurs préfèrent la nommer, « l'impact contributif ».

Exemple tiré du travail sur le terrain 1 : la contribution plus réaliste que l'attribution

À Aceh, Indonésie, après le tsunami de l'océan Indien en 2004, environ 2 135 écoles ont été détruites ou sérieusement endommagées, et plus de 2 500 professeurs et professionnels de l'éducation ont trouvé la mort. Une telle perturbation du système éducatif risquait d'ébranler les perspectives d'éducation de toute une génération d'enfants à Aceh. Pour éviter cela, le ministère de l'Éducation et de la Culture indonésien, l'UNICEF, et différentes organisations non gouvernementales, notamment CARE International et Save the Children, ont œuvré ensemble pour reconstruire des écoles, former de nouveaux professeurs et fournir des supports pédagogiques et des programmes alimentaires dans les écoles. Le succès de ces nombreuses initiatives tenait également aux efforts et au soutien apportés par le personnel enseignant, les parents et les élèves durant la période de relèvement suite à la catastrophe. Dans de telles situations, il serait impossible pour un organisme unique de démontrer qu'un résultat de relèvement donné, comme le relèvement des niveaux précédents d'instruction, puisse être attribué directement à ses programmes. Au mieux, l'organisme pourrait dire qu'il a apporté une contribution à l'impact global atteint par les différentes initiatives dans le secteur et les efforts de la population touchée.

La manière dont l'approche Contribution au changement considère le relèvement est illustrée dans la figure 1. L'idée est d'essayer de comprendre l'importance relative des activités d'interventions symbolisées par la flèche du dessous (normalement, cela fait référence à l'ensemble des interventions mises en œuvre sur un site donné, mais dans certains cas, la méthode peut être appliquée à une intervention unique).

Un autre aspect important de cette approche est la reconnaissance du fait qu'il n'est pas suffisant de s'intéresser uniquement aux résultats de ce qui a été accompli. Une intervention peut avoir contribué de façon majeure au changement qui a eu lieu, mais

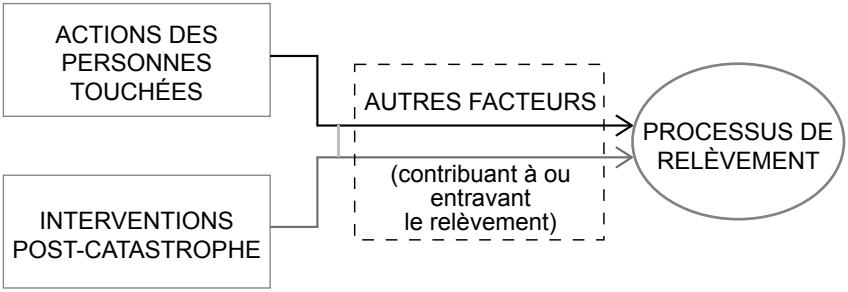

Figure 1 Contribution au changement : quelle est l'importance relative des interventions dans le relèvement ?

si ce niveau de changement n'a été en lui-même que limité, la valeur de la contribution risque d'être exagérée.

Nous devons par conséquent également nous intéresser au processus global de relèvement, afin de calibrer la contribution que les interventions ont apportée par rapport au relèvement qui a véritablement eu lieu. Ces deux aspects sont très importants dans l'évaluation de la contribution au changement.

En nous concentrant uniquement sur la partie « intervention » du schéma précédent, nous pouvons illustrer cette distinction par la figure 2 ci-dessous.

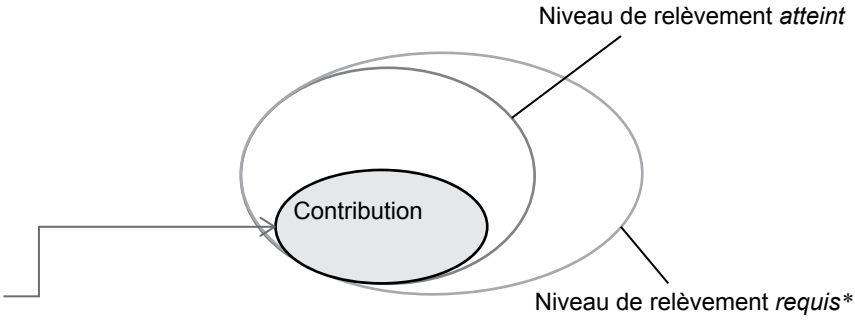

Figure 2 Contribution au changement : résultats vs progrès

* Nous admettons que les résultats planifiés ou souhaitables puissent aller au-delà du simple relèvement des situations précédentes. Toutefois, nous avons besoin d'un niveau de référence pour être capables de mesurer le changement – et nous pouvons éventuellement prendre pour hypothèse de travail que le relèvement au niveau de la situation précédente est déjà en soi un résultat souhaitable.

L'évaluation de la contribution n'est pas une tâche facile. Bien que nous présentions une méthodologie systématique pour réaliser ce type d'évaluation, les résultats finaux de l'analyse nécessitent une interprétation attentive des preuves collectées. Nous devons nous intéresser aux effets de l'intervention, prendre en compte d'autres interventions et contributions, et être conscients des effets des facteurs et problèmes externes dans le processus de relèvement. Tous ces éléments doivent être inclus dans l'analyse et ses conclusions doivent être présentées dans le rapport.

Le résultat le plus important de la méthodologie Contribution au changement est une discussion détaillée de la manière dont ces éléments ont façonné les aspects clés de la vie des personnes. Cette discussion sera reprise dans ce que nous appelons l'analyse descriptive (voir partie 3, étape 9) et les conclusions (étape 10), qui figurent dans le rapport final (étape 11).

Toutefois, l'un des moyens de fournir de manière simple une interprétation de la contribution est de créer des déclarations de Contribution au changement (à l'aide de l'outil fourni à l'étape 10). Cet outil génère de simples déclarations au sujet du **niveau de relèvement** (la progression générale du relèvement) et de la **contribution au relèvement réalisé** (les changements qui peuvent être liés aux interventions), et les compare pour créer une **déclaration de contribution au changement** (la contribution de l'intervention pour atteindre le relèvement nécessaire).

Lectures complémentaires

Au sujet de l'évaluation et de la contribution

Bamberger, M., Rugh, J. et Mabry, L. (2012) *RealWorld Evaluation: Working under Budget, Time, Data, and Political Constraints*, 2e édition, Thousand Oaks, CA : Sage Publications.

O'Flynn, M. (2010) *Impact Assessment: Understanding and Assessing our Contributions to Change*, Document 7 sur le suivi et l'évaluation, Oxford : INTRAC. <www.intrac.org/data/files/resources/695/ Impact-Assessment-Understanding-and-Assessing-our-Contributions-to-Change.pdf> [consulté le 17 juillet 2013].

Proudlock, K., Ramalingam, B. et Sandison, P. (2009) « Improving humanitarian impact assessment: bridging theory and practice », dans ALNAP, *8th Review of Humanitarian Action: Performance, Impact and Innovation*, Londres : ALNAP. <www.alnap.org/pool/files/8rhach2.pdf> [consulté le 17 juillet 2013].

Voir aussi l'annexe 2.

Autres éléments caractéristiques de la méthodologie

Concentration sur les changements des moyens de subsistance au niveau du foyer

La méthodologie repose sur l'idée de réaliser l'analyse au niveau local, afin de révéler les changements les plus importants dans la vie des personnes, qui sont associés à la catastrophe ainsi qu'à la période de « relèvement » ultérieure. Des examens récents de l'évaluation dans des situations post-catastrophe, soutiennent qu'il est impératif de s'assurer que l'évaluation des effets des interventions sur la « vie des populations touchées » se trouve au cœur du processus d'évaluation (Proudlock et coll., 2009).

Le but de l'approche est d'adopter une vision globale ou multidimensionnelle de la vie des personnes – une vision large qui s'intéresse aux différents aspects du bien-être des personnes. Nous estimons qu'une évaluation plus globale des changements dans la vie des personnes est nécessaire, car trop souvent, les évaluations des organismes se concentrent sur des composants de leurs propres interventions, par exemple la fourniture de services de santé ou d'une eau propre et potable. Les données offrent donc une vision partielle des changements dans la vie des personnes et peuvent passer à côté d'informations cruciales nécessaires à l'évaluation du degré de relèvement des communautés.

Il est important de ne pas considérer l'impact de la catastrophe et le relèvement uniquement du point de vue des activités génératrices de revenus. Le concept de « moyens de subsistance » est une manière utile de réfléchir à ceci (voir Scoones, 1998). Il fait référence à l'ensemble des biens et ressources matériels et non matériels auxquels les personnes ont (ou n'ont pas) accès afin de parvenir au bien-être. Cela permet de reconnaître le rôle joué par les différents types de biens dans le soutien au relèvement dans des contextes de catastrophe.

Nous pouvons considérer ce niveau d'approche comme à la fois normatif (car il se concentre sur les besoins et le relèvement des personnes) et instrumental (en termes d'objectifs opérationnels des organismes – car il place les interventions dans leur contexte social).

Une autre considération importante dans le développement de cette approche concerne le niveau auquel nous nous attendons que le changement se manifeste. Nous avons décidé de nous concentrer sur les foyers comme lieu le plus important pour l'observation des changements. La plupart des interventions humanitaires et de relèvement post-catastrophe – éducation, santé, WASH, abris, distribution de nourriture, programmes de nutrition, distribution de semences, génération de revenus, programmes basés sur l'argent, développement d'infrastructures, etc. – ont à la longue des impacts qui sont susceptibles d'être reconnus par les populations touchées s'ils engendrent des changements dans les activités quotidiennes et les moyens de subsistance des foyers.

Bien que l'approche se concentre sur une analyse au niveau du foyer, il est également souvent important dans l'évaluation, de s'intéresser à d'autres dimensions sociales clés, comme les différences dans l'impact et le relèvement après la catastrophe associées au genre, à l'âge, à l'appartenance ethnique, à la caste et au groupe socioéconomique. Cela peut nécessiter l'ajout d'une étape de ciblage au sein de la collecte de données.

Par exemple, les impacts à court et à long terme peuvent jouer un rôle différent pour les foyers dirigés par des femmes, ainsi que pour les hommes et les femmes au sein d'un même foyer (voir encadré 3 pour un résumé de la manière dont l'égalité hommes-femmes est abordée dans ce guide).

Encadré 3 Aborder l'égalité hommes-femmes

Il existe deux approches de base pour aborder les questions d'égalité entre les hommes et les femmes dans le contexte des évaluations de catastrophes et d'interventions post-catastrophe. La première peut être décrite comme une approche de l'évaluation soucieuse des sexospécificités, dans laquelle les perspectives sexospécifiques sont intégrées à la collecte et à l'analyse des données, notamment l'identification et la collecte des données appropriées ventilées par sexe et par âge. Il s'agit de l'approche adoptée dans ce guide.

La seconde approche est une approche sexospécifique, dans laquelle l'évaluation se concentre sur les changements en matière de relations hommes-femmes et d'égalité entre les sexes suite à la catastrophe et aux interventions post-catastrophe. Les approches sexospécifiques nécessitent une réorientation des méthodes d'échantillonnage et de sondage, ainsi que l'utilisation d'outils qualitatifs spécifiques, qui ne sont pas abordés dans ce guide. Toutefois, les outils décrits dans ce guide peuvent être potentiellement modifiés à cette fin, notamment des conceptions d'échantillon qui n'utilisent pas le « foyer » comme unité d'échantillonnage de base.

Chronologie de l'approche

La mesure du changement signifie nécessairement que les données ou les informations au sujet d'un changement particulier (par exemple au niveau des moyens de subsistance d'un foyer ou de la communauté) doivent correspondre à au moins deux repères temporels. Dans le cas d'interventions post-catastrophe, il est judicieux de s'intéresser à trois ou quatre repères temporels, car nous avons besoin de comprendre à la fois comment la catastrophe a touché les moyens de subsistance des personnes, et comment le relèvement a progressé.

Pour décrire les différents repères temporels qui nous intéressent, nous avons employé la terminologie suivante, représentée graphiquement dans la figure 3.

- $\mathbf{T_{-1}}$ – avant la catastrophe (avant le déclenchement de la catastrophe) ;
- $\mathbf{T_0}$ – la catastrophe proprement dite (son déclenchement – voir également l'encadré 4) ;
- $\mathbf{T_{+1}}$ – peu après la catastrophe (après une période d'urgence initiale) ;
- $\mathbf{T_{+2}}$ – bien après la catastrophe (après une période de phase de relèvement).

En raison de l'intérêt des trajectoires de moyens de subsistance et du fait que les impacts d'une catastrophe sur ces derniers peuvent ne pas être évaluables immédiatement, nous considérons que T_{+1} est un repère temporel important dans l'analyse. D'un point de vue conceptuel du moins, il s'agit du repère temporel où les impacts sur les moyens de subsistance sont considérés comme étant les plus élevés, mais également le repère temporel où les actions de relèvement ont tendance à démarrer, notamment avec la mise en œuvre d'interventions post-assistance. Nous reconnaissons qu'il s'agit d'une

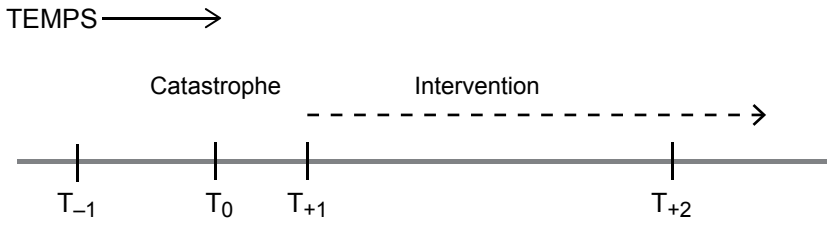

Figure 3 Chronologie conceptuelle pour une catastrophe à déclenchement rapide

Remarque : pour les catastrophes à déclenchement rapide, le temps T_0 est plus ou moins fixe. La méthode peut être appliquée à des catastrophes à déclenchement lent, mais dans ce cas, il est nécessaire de décider de la date correspondant à T_0. Dans de nombreux cas, elle peut être définie comme le « déclencheur de l'intervention » – par exemple le point à partir duquel une urgence en cas de catastrophe est formellement déclarée et/ou une demande d'assistance extérieure est effectuée. Dans une catastrophe à déclenchement lent, il sera également plus difficile et moins faisable d'évaluer « l'état pré-catastrophe ». L'analyse pourrait donc démarrer à T_0.

simplification des réalités du terrain, mais cela fait office de cadre conceptuel de base pour la méthodologie.

Le moment choisi précis de T_{-1}, T_{+1} et T_{+2} dépendra du contexte et des considérations uniques pour la conception de l'évaluation, mais l'étape 2 de la partie 2 fournit des lignes directrices pour vous aider à prendre ces décisions. Les outils de collecte des données décrits dans la partie 2 font référence, de différentes manières, à ces quatre repères temporels, en se concentrant davantage sur les différences entre T_{-1} et T_{+1} (quels ont été les impacts ?) ; T_{+1} et T_{+2} (quelles ont été les interventions ?) et T_{-1} et T_{+2} (y a-t-il eu un relèvement effectif ?).

Encadré 4 Chronologies complexes

Bien que la méthodologie fasse référence à une catastrophe précise (T_0), il est important de reconnaître que toute analyse de danger ou de catastrophe est complexe par nature, car ces événements peuvent rarement être réduits à des points de repère temporels uniques. Les catastrophes disposent toutes de conditions préalables et d'implications à long terme, et les interventions varient en termes de durée, pouvant aller d'efforts immédiats d'assistance à un relèvement à long terme. Lors de l'analyse, il est donc plus précis de les concevoir comme des « processus ».

De même, la situation est rendue plus complexe par des événements dangereux, multiples et répétés. Cela s'est confirmé lors des études pilotes, pendant lesquelles les communautés ont souvent fait référence à plusieurs événements touchant leur localité. La « catastrophe » qui fait les gros titres n'est pas nécessairement perçue comme l'événement le plus significatif par les populations locales.

Toutefois, à l'aide d'une analyse minutieuse, la flexibilité et le style de méthode mixte de l'approche utilisée dans ce guide devraient permettre à ces deux ensembles de questions complexes d'être pris en compte lors de l'évaluation.

Collecte rétrospective des données

La méthode présentée dans ce guide suppose que la principale collecte de données pour l'analyse aura lieu à T_{+2}. Comme mentionné dans l'introduction, il arrive rarement que des données de référence détaillées se rapportant à tous les aspects des moyens de subsistance et à un ensemble d'interventions puissent être collectées avant ce point.

En raison de la nature imprévisible des catastrophes à déclenchement soudain, le chaos qui suit habituellement, ainsi que le besoin, pour des raisons humanitaires, d'intervenir rapidement, les évaluateurs ont rarement l'opportunité d'identifier une base de référence au moment de la catastrophe. Cela signifie qu'alors que les données correspondant à T_{+2} peuvent être collectées en temps réel, celles correspondant à T_{-1} ou T_{+1} devront, dans la majorité des cas, être collectées rétrospectivement, en se basant sur les souvenirs des participants en les confirmant par les éventuelles traces écrites disponibles.

La phase pilote des enquêtes a montré que les données rétrospectives peuvent être collectées auprès des foyers, avec une confiance raisonnable dans la fiabilité de ces données. La triangulation entre les sources devrait révéler les divergences. Les sources non fiables peuvent donc être écartées de l'analyse. Cependant, pour réduire le risque de biais, la collecte de données rétrospectives doit idéalement se faire dans les 6 à 12 mois suivant la catastrophe, bien qu'il soit nécessaire de trouver un juste équilibre entre la remémoration des données (voir encadré 5) et la nécessité de laisser passer suffisamment de temps pour que les changements en matière de moyens de subsistance deviennent visibles.

Encadré 5 Fiabilité de la remémoration

Les méthodes de recherche, comme les enquêtes, les entretiens et les groupes de discussion reposent souvent sur l'hypothèse que la mémoire d'un individu au sujet des événements et des circonstances est en général précise, cohérente, fidèle et fiable. Toutefois, des recherches en psychologie portant sur les processus de la mémoire indiquent que ce n'est peut-être pas le cas. La mémoire est une reconstruction d'événements basés sur différents éléments et cette reconstruction peut subir des distorsions ou des défaillances (par exemple, l'oubli). Les recherches suggèrent également que les souvenirs ont plutôt tendance à être « globalement vrais », plutôt qu'à être tout à fait exacts. Elles suggèrent en outre que les erreurs de remémoration (comme les erreurs de dates, de données spécifiques et d'estimations de la durée des événements) ont tendance à augmenter lorsque l'on s'éloigne de l'événement (Herlihy et coll., 2012). En particulier, il a été démontré que le stress, le traumatisme et la dépression – intervenant tous fréquemment dans les contextes post-catastrophe – peuvent influencer la mémoire et la remémoration.

Comme la méthodologie Contribution au changement repose sur le fait de questionner et d'interroger des foyers pour collecter des données rétrospectives, il est important d'admettre que la mémoire de la situation que peut avoir un individu peut ne pas être fiable à 100 %. Des données spécifiques, comme le nom de l'ONG qui a fourni une assistance, ou la date à laquelle l'assistance a été fournie et sa durée, doivent être vérifiées auprès de plus d'une source (triangulation). En outre, il vaut mieux s'attendre à des souvenirs « globalement vrais » et à des incohérences, plutôt que de s'attendre à ce que les souvenirs soient totalement exacts.

Dans certains cas, il est possible de suivre une approche de collecte de données en deux étapes, avec des données initiales et des données de suivi collectées séparément. Cette approche sera utilisée lorsqu'une première visite sur le ou les sites touchés par la catastrophe peut être effectuée un à deux mois après l'événement (pour la collecte des données couvrant la période T_{-1} à T_{+1}). Une visite de suivi peut alors être effectuée 12 à 15 mois après la catastrophe (pour la collecte des données couvrant la période T_{+1} à T_{+2}). Lors des deux visites, des données similaires seront collectées, même si les questions devront être modifiées pour tenir compte des dates différentes de la collecte de données.

Méthodes mixtes pour la collecte de données

Les méthodes et outils décrits dans les parties 2 et 3 visent à proposer une manière simple et efficace d'identifier les changements au niveau du foyer pour les organismes souhaitant identifier et documenter des preuves crédibles de leur contribution au changement.

Toute évaluation nécessite de considérer soigneusement les méthodes les plus appropriées pour la collecte de données et de preuves au sujet des moyens de subsistance au niveau du foyer et de la communauté. Les méthodes utilisées doivent être suffisamment fiables pour collecter des preuves crédibles, mais suffisamment simples pour pouvoir être appliquées sur le terrain dans une large gamme de contextes (voir encadré 6). L'approche proposée dans ce guide est construite autour de l'utilisation de méthodes qualitatives et quantitatives, avec lesquelles la majorité des chercheurs et des évaluateurs devraient être familiers.

Les méthodes quantitatives utilisent de plus gros échantillons et sont utiles pour déterminer la direction et l'ampleur des changements dans une population donnée. Généralement, les méthodes quantitatives susceptibles d'être utiles comprennent :

- des enquêtes auprès des foyers sous forme de questionnaires ;
- des questionnaires au niveau de la communauté.

Les approches qualitatives impliquent généralement un travail en profondeur avec des plus petits groupes de personnes. Elles peuvent permettre de comprendre plus en profondeur le contexte et les processus du changement, et peuvent être utiles pour comprendre les perspectives au sujet des raisons pour lesquelles un changement a ou n'a pas eu lieu. Elles sont également plus participatives, car elles offrent aux populations touchées par la catastrophe davantage d'opportunités de s'exprimer. Généralement, les méthodes qualitatives susceptibles d'être utiles comprennent :

- des entretiens semi-dirigés (entretiens avec les informateurs clés, les foyers et les groupes) ;
- des techniques participatives (exercices de groupe comme la cartographie participative ou la chronologie des événements).

En reconnaissant les différents avantages et limites des outils de recherche qualitatifs et quantitatifs, l'approche adoptée dans ce guide recommande l'utilisation à la fois de méthodes qualitatives et de méthodes quantitatives pour développer une description plus détaillée du changement.

Dans la mesure du possible, l'évaluation doit utiliser d'autres sources de données, comme les enregistrements et statistiques du gouvernement, les propres rapports sur le suivi et l'évaluation des organismes, ainsi que l'imagerie en termes d'espace. Elles peuvent expliquer ou compléter les données collectées au niveau du foyer, ou permettre de les vérifier (voir partie 2, étape 1).

Dans la mesure du possible, lors du processus d'analyse, différentes sources de données doivent être comparées à l'aide du principe de triangulation, afin de vérifier les résultats, révéler les incohérences et permettre de prendre en compte les éventuelles sources de biais ou d'inexactitude. Cela signifie qu'une répétition limitée de thèmes au sein de différents outils et sources de collecte des données est utile.

Encadré 6 Pragmatisme et flexibilité

L'approche développée dans ce guide est un compromis. La méthode d'évaluation est suffisamment solide pour offrir des preuves fiables permettant d'évaluer la contribution au changement. Toutefois, elle n'atteint pas l'extrême rigueur de certaines conceptions d'études mises en œuvre dans certaines approches d'évaluation, dans lesquelles sont utilisés de très grands ensembles de données et des outils complexes de collecte et d'analyse des données. L'accent est mis sur le développement d'une approche pragmatique qui peut être mise en œuvre à un coût relativement bas, sans nécessiter de niveaux élevés d'expertise.

Ce guide ne fournit pas d'outils prêts à l'emploi pour la collecte de données. L'approche met l'accent sur la flexibilité dans l'application des outils et la conception des questions pour s'adapter au contexte et à l'objectif visé. Le point essentiel est que les décisions au sujet de la méthodologie doivent être basées sur une logique et un fondement clairs.

Lectures complémentaires

Au sujet de la mémoire

Herlihy, J., Jobson, L. et Turner, S. (2012) « Just tell us what happened to you: autobiographical memory and seeking asylum », *Applied Cognitive Psychology* 26 : 661–76. <http://dx.doi.org/10.1002/acp.2852>.

Au sujet des méthodes mixtes

Bamberger, M., Rao, V. et Woolcock, M. (2010) *Using Mixed Methods in Monitoring and Evaluation: Experiences from International Development*, Policy Research Working Paper 5245, Washington, DC : Banque mondiale.

Mertens, D.M. et Wilson, A.T. (2012) *Program Evaluation Theory and Practice: A Comprehensive Guide*, New York, NY : Guilford Press.

Scoones, I. (1998) *Sustainable Rural Livelihoods: A Framework for Analysis*, document de travail 72 de l'IDS, Brighton : Institute of Development Studies (Institut des études sur le développement).

Au sujet de l'intégration de perspectives sexospécifiques

Mazurana, D., Benelli, P., Gupta, H. et Walker, P. (2011) *Sex and Age Matter: Improving Humanitarian Response in Emergencies*, Somerville, Massachusetts : Feinstein International Center, Université Tufts. <http://sites.tufts.edu/feinstein/2011/sex-and-age-matter> [Consulté le 17 juillet 2013].

Planification et gestion

Comme signalé dans l'introduction, la méthodologie Contribution au changement est particulièrement adaptée aux approches multi-organismes, même si elle peut également être mise en œuvre pour un seul organisme. Dans un cas comme dans l'autre, l'équipe de gestion qui commissionne le travail doit prendre des décisions au sujet de la portée et de l'ampleur de l'évaluation, ainsi qu'au sujet des rôles, responsabilités et composition de l'équipe d'évaluation. Il est également important d'examiner à cette étape la manière dont les résultats de l'évaluation sont censés être reliés à d'autres processus d'évaluation.

Planification et ressources

Les premières considérations concernent la portée et l'ampleur de l'évaluation. Les caractéristiques de la catastrophe et des interventions qui ont suivi détermineront largement la taille et la complexité de l'évaluation, mais la décision finale est susceptible de dépendre également des coûts et des besoins en termes de personnel. Il est essentiel de comprendre parfaitement la méthodologie présentée dans les parties 2 et 3 avant de prendre ces décisions mais, en termes d'implication des ressources, les facteurs clés sont le temps, le personnel et la logistique nécessaire pour :

- **le travail préliminaire** – les enquêtes préliminaires, la conception de la collecte des données et la préparation sur le terrain (voir partie 2, étapes 1 à 5) ; dans la plupart des cas, ces étapes nécessiteront une petite équipe composée d'employés de niveau supérieur (environ 2 à 5 personnes, en fonction du nombre de sites sur le terrain) pour une période de 4 à 6 semaines ;
- **le travail sur le terrain** – la phase principale de collecte des données à l'aide d'outils quantitatifs et qualitatifs (voir partie 2, étape 6) ; cette étape nécessite une équipe composée d'employés de niveau subalterne et de niveau supérieur (environ 8 à 20 personnes en fonction de la taille de l'échantillon) pour une période de 2 à 6 semaines ;
- **l'analyse et la rédaction** – compilation et analyse des résultats, développement des conclusions et production du rapport final (voir partie 3, étapes 7 à 11). Cette étape nécessitera principalement des employés de niveau supérieur (environ 2 à 5 personnes) pour une période de 4 à 6 semaines.

Le calcul du temps et des coûts pour la phase de travail sur le terrain est susceptible d'être le point le plus important à régler. Pour éviter de faire un compromis sur la

qualité des données, nous recommandons qu'une personne travaille avec 4 foyers par jour sur les enquêtes, ou jusqu'à 3 foyers par jour pour les entretiens semi-dirigés (en prévoyant du temps pour le trajet entre les foyers sélectionnés, les vérifications des questionnaires et la rédaction des entretiens). La durée totale du travail sur le terrain dépend donc de la taille de l'équipe de terrain par rapport à la taille de l'échantillon.

L'équipe

Il est important de déterminer qui sera chargé du travail, et ce à un stade précoce de la conception de l'évaluation. Il est possible d'utiliser le personnel de terrain de l'organisme, s'il dispose des compétences méthodologiques et analytiques requises (voir ci-dessous). Toutefois, pour éviter le biais dans les données collectées et dans l'interprétation de ces résultats, il est important que l'équipe d'évaluation soit perçue comme neutre et puisse adopter un regard objectif sur les interventions et leurs résultats. Pour cette raison, il peut être judicieux dans de nombreux cas de faire appel à un tiers pour réaliser l'évaluation. Cela peut être particulièrement efficace en termes de coûts, dans des contextes d'interventions par plusieurs organismes, où ces derniers peuvent unir leurs forces et commissionner une seule analyse du changement. Que l'analyse soit réalisée en interne ou par un tiers, il est essentiel que l'équipe d'évaluation travaille étroitement avec l'équipe de gestion qui commissionne le travail, afin de s'assurer qu'elles sont d'accord sur la conception de l'évaluation, et pour favoriser le sentiment d'appropriation de l'évaluation.

La capacité et l'expérience de terrain de l'équipe d'évaluation qui réalise la collecte et l'analyse des données sont essentielles pour la réussite de cette approche. La méthodologie nécessite une équipe composée de personnes disposant au moins des compétences et attributs suivants :

Compétences et connaissances

- connaissance de leur sujet d'entretien ainsi que des différentes méthodes d'entretiens (quantitatives et qualitatives) ;
- bonne communication et bonnes compétences en termes de relations humaines ;
- bonnes compétences d'écoute pour un enregistrement fiable des informations ;
- compétences de planification et d'organisation ;
- compétences en matière d'analyse des données ;

Qualités personnelles

- extraverti, confiant et motivé ;
- diplomate, poli et amical ;
- capable de mettre les personnes à l'aise ;
- persévérant et patient ;
- capable de suivre des instructions ;

- précis et honnête lors de l'enregistrement d'informations ;
- capable de préserver la confidentialité.

La méthodologie Contribution au changement nécessite des connaissances et de l'expérience dans la recherche à méthodes mixtes. Il est important, dans la mesure du possible, de recruter une équipe d'enquêteurs de terrain qui connaissent bien le contexte social et culturel du site de l'évaluation, et qui sont parfaitement à l'aise avec la langue locale (voir « Exemple tiré du travail sur le terrain 2 »). Il est également important, autant que possible, de s'assurer que les équipes sont composées à parts égales d'hommes et de femmes lors du travail avec les foyers et les communautés. Dans de nombreuses cultures, il peut être inapproprié pour une femme d'interroger des hommes et dans la plupart des contextes, les femmes donneront des réponses plus fiables si elles sont interrogées par une femme.

Exemple tiré du travail sur le terrain 2 : niveaux de compétences appropriés

Au cours du projet pilote mis en œuvre au Sri Lanka dans le cadre du développement de ce guide, nous avons travaillé avec du personnel et des étudiants d'une université locale. Pour la collecte des données, nous avons déterminé que la collaboration de chercheurs en milieu de carrière, disposant d'une expérience considérable dans le travail qualitatif, et d'étudiants diplômés disposant de la formation et de l'expérience requises pour réaliser des enquêtes quantitatives, était la combinaison la plus efficace pour la recherche sur le terrain.

Liens avec d'autres processus d'évaluation

Une évaluation de Contribution au changement a un but spécifique. Elle n'examine pas minutieusement et directement les opérations des programmes d'intervention, ni ne s'intéresse à des questions plus larges, comme le plaidoyer. Afin d'évaluer l'efficience, l'efficacité, le rapport qualité/prix et d'autres aspects tels que l'impact environnemental, les organismes doivent commissionner une évaluation de processus ou une évaluation formative. Les résultats de l'approche Contribution au changement doivent être consultés parallèlement à ces autres types d'évaluation.

Une bonne conception de programme au niveau de l'organisme aura inclus le suivi en cours des résultats et aura également inclus des aspects de redevabilité sociale (ou de redevabilité vers les paliers inférieurs), comme un retour de la part de la population touchée. Toutes ces données compléteront les preuves obtenues grâce à la méthodologie de Contribution au changement, mais ne les remplaceront pas. Les organismes ont souvent eu des difficultés à fournir des preuves des impacts lors de la mise en œuvre d'évaluations. La méthodologie présentée ici a par conséquent été conçue pour aider à corriger cette lacune.

Lectures complémentaires

Au sujet de la planification et de la gestion des évaluations

Bamberger, M., Rugh, J. et Mabry, L. (2012) « Organizing and managing evaluations', chapitre 17 dans *RealWorld Evaluation: Working under Budget, Time, Data, and Political Constraints*, 2de éd., Thousand Oaks, CA : Sage Publications.

Cosgrave, J., Ramalingam, B. et Beck, T. (2009) *Real-time Evaluations of Humanitarian Action: An ALNAP Guide. Version pilote*, Londres : ALNAP. <www.alnap.org/pool/files/ rteguide.pdf> [consulté le 17 juillet 2013].

PARTIE 2

OUTILS ET MÉTHODES DE COLLECTE DES DONNÉES

L'objectif de l'approche Contribution au changement est d'utiliser des enquêtes de terrain au sein des communautés afin de comprendre les caractéristiques et les processus du relèvement après des catastrophes à déclenchement soudain, ainsi que le rôle des interventions suite à la catastrophe dans le soutien des changements réalisés.

Pour ce faire, nous devons étudier :

- ce qui est arrivé aux personnes et à leurs moyens de subsistance suite à la catastrophe, et la manière dont la vie a changé par rapport à avant ;
- la réaction des personnes face aux pertes, et l'aide qu'elles ont reçue ;
- la situation des moyens de subsistance des personnes à l'heure actuelle, et ce qui explique cette situation.

La partie 2 de ce guide présente un ensemble de méthodes recommandées pour réaliser ces enquêtes sur le terrain. Commençant par certains des principes globaux pour la conception de l'évaluation, elle décrit ensuite les six étapes de la méthodologie de collecte des données, des enquêtes préliminaires au développement des outils de collecte des données, en passant par les procédures d'échantillonnage et les préparations pour le travail avec les communautés, afin de mettre en œuvre la collecte de données sur le terrain.

http://dx.doi.org/10.3362/9781780448336.002

Conception globale

En nous fondant sur la partie 1, il est important de citer à nouveau les trois principes sous-jacents de l'approche de Contribution au changement qui ont des implications importantes dans la conception de la collecte des données :

- une concentration sur les changements vécus par les personnes dans leur vie ou leurs moyens de subsistance ;
- l'utilisation de différentes méthodes et sources de données pour comprendre ces changements et comment ils se sont produits ;
- s'attendre à ce que, dans la plupart des cas, les données ne soient pas collectées lors des premières phases suivant la catastrophe.

Ces implications nous amènent aux points de conception principaux suivants :

- **Ciblage au niveau du foyer :** La majeure partie de la collecte des données sera réalisée avec des représentants de foyers, même si elle sera complétée par des réunions de groupe, par du travail avec les responsables de la communauté et d'autres informateurs clés, ainsi que par des données obtenues à partir de sources secondaires.
- **Méthodes mixtes :** Les instruments quantitatifs utilisés seront probablement composés d'un questionnaire d'enquête structuré à destination des foyers et d'un questionnaire structuré à destination de la communauté. Les instruments qualitatifs utilisés seront probablement composés d'entretiens avec des informateurs clés, des groupes et des foyers individuels, ainsi que de techniques participatives auprès de groupes.
- **Données rétrospectives :** Nous estimons que dans la majorité des cas, les données auront été collectées rétrospectivement. La collecte des données inclura à la fois des informations permettant de reconstituer la manière dont les moyens de subsistance ont changé immédiatement après la catastrophe, et des informations au sujet de la manière dont la situation a évolué depuis (couvrant ainsi la période T_{-1} à T_{+1} et T_{+1} à T_{+2} ; voir figure 3).

Le tableau 2 indique les étapes de conception nécessaires pour réaliser la collecte de données. Ces étapes 1 à 6 sont décrites plus en détail dans le reste de la partie 2.

Tableau 2 Étapes pour la conception, la formation et le travail sur le terrain

Étape 1	Enquête préliminaire	Voir pages 25 à 28
Étape 2	Conception des méthodes quantitatives	Voir pages 29 à 39
Étape 3	Conception des méthodes qualitatives	Voir pages 40 à 47
Étape 4	Préparation au travail avec les communautés	Voir pages 48 à 54
Étape 5	Échantillonnage	Voir pages 55 à 59
Étape 6	Collecte des données sur le terrain	Voir pages 60 à 64

Notez qu'une période minimum de 4 à 6 semaines risque d'être nécessaire avant que la collecte principale des données n'ait lieu (pour le travail préliminaire, la conception des outils de collecte des données, la formation et le test sur le terrain). Le processus de collecte des données en lui-même est susceptible de s'étaler sur deux à six semaines (voir partie 1, « planification et gestion »).

Le tableau 2 présente un processus simple de collecte de données avec une période principale de travail sur le terrain, suivie par une analyse. Pour des raisons de temps et de coûts, nous partons du principe que la plupart des évaluations suivraient ce processus linéaire. Toutefois, une modification très intéressante de cette approche serait de disposer de deux périodes de travail sur le terrain successives, séparées par une période d'analyse initiale des résultats (voir encadré 7).

Encadré 7 Une approche alternative et échelonnée de la collecte des données

Si le temps et le budget le permettent, l'évaluation peut être basée sur deux séries de collecte complète de données, avec une étape intermédiaire d'analyse initiale – la première série pour déterminer les schémas de changement (impact et relèvement), et la seconde pour se baser sur les résultats initiaux afin d'étudier les raisons de ces changements spécifiques. L'avantage d'une telle approche est de pouvoir renforcer les conclusions qui peuvent être établies au sujet de la contribution au changement.

Bien qu'il vaille mieux que les deux périodes emploient un mélange de méthodes, la première pourrait s'appuyer fortement sur les données d'enquête et la seconde pourrait se concentrer davantage sur des méthodes qualitatives. Toutefois, le temps supplémentaire requis pour se rendre sur le terrain et pour l'analyse initiale est susceptible de rallonger la durée de l'évaluation de quatre à huit semaines et d'augmenter les dépenses de personnel en conséquence.

Les instruments quantitatifs et qualitatifs recommandés dans ce guide doivent être **adaptés** pour correspondre au contexte local, à la nature de la catastrophe et aux types d'interventions qui ont eu lieu (voir encadré 8). Pour cette raison, nous ne fournissons pas d'outils prêts à l'emploi comme des questionnaires préconçus ou des plans d'entretiens (nous fournissons toutefois des exemples de questions en guise d'illustration).

Encadré 8 Adapter les outils au contexte

Il est important que les outils de collecte de données aient une large portée. Toutefois, nous ne pouvons pas enquêter sur tous les aspects des moyens de subsistance avec la même profondeur ; il est nécessaire d'opérer une sélection de ce qui est nécessaire, car la gestion des outils de collecte de données deviendrait trop chronophage. Nous nous concentrerons probablement sur les outils dans les secteurs d'impact de la catastrophe ou d'intervention qui ont une importance particulière dans le contexte local. Il peut s'agir, par exemple, de certains types de soutien à l'agriculture, d'abri, d'intervention WASH, de soutien aux entreprises des femmes, ou de préparation aux catastrophes.

Une fois la conception et les outils finalisés, une certaine **flexibilité** doit également être intégrée à l'utilisation sur le terrain de certains outils, afin de permettre l'intégration de termes qui émergeraient lors de la collecte de données, comme certains problèmes qui n'auraient pas été signalés et qui ébranlent le relèvement. Cela devrait être faisable avec les outils qualitatifs. Toutefois, cela pourrait être plus difficile avec les outils quantitatifs qui sont basés sur des questionnaires préimprimés standardisés.

Tous les instruments qualitatifs et quantitatifs utilisés dans cette évaluation doivent être **traduits** dans la langue locale, puis validés auprès d'autres locuteurs de la langue locale. Ce point est essentiel pour assurer la qualité des données collectées.

ÉTAPE 1

ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE

Une bonne conception d'évaluation, notamment les stratégies d'échantillonnage et la construction d'outils de collecte des données, tirera bénéfice du plus grand nombre d'informations préliminaires possible. Il est nécessaire d'allouer une durée et des ressources adéquates afin de collecter les informations secondaires disponibles, consulter les organismes gouvernementaux et non gouvernementaux impliqués dans l'intervention et la prévention suite à la catastrophe, et réaliser des enquêtes initiales dans les zones locales où l'évaluation principale aura lieu. Cela doit être réalisé sur une période d'une à deux semaines, préalablement à la conception des outils de collecte des données.

L'étape 1 fournira des informations sur la manière de :

- **établir un contact avec les organisations pertinentes ;**
- **identifier les données existantes au sujet des sites locaux, des impacts de la catastrophe et des interventions, y accéder et les rassembler ;**
- **organiser des réunions initiales avec les organisations clés, les responsables locaux et les résidents des sites de terrain ;**
- **produire un rapport préliminaire pour guider la conception de l'évaluation.**

1.1 Établir des contacts

La première étape est d'établir des contacts avec les parties prenantes clés à différents niveaux, en expliquant l'objectif et la portée de l'évaluation. Ces parties prenantes incluent les organismes gouvernementaux, les organisations non gouvernementales et les autorités locales présents sur le site prévu pour le travail sur le terrain. Dans la majorité des cas, il sera nécessaire de suivre un protocole pour déterminer qui contacter et quelles autorités peuvent nous accorder la permission de travailler sur les sites prévus pour le travail sur le terrain. Ce protocole sera différent d'un pays à l'autre. L'engagement des responsables de la communauté locale est non seulement une étape nécessaire, mais il facilitera également le processus de travail auprès des foyers.

1.2 Données existantes

Les contacts avec les parties prenantes devraient nous aider dans le processus d'identification et de sécurisation de l'accès aux données existantes (ou secondaires), tant pour éclairer la conception de l'évaluation que pour alimenter l'analyse. Ces données peuvent inclure des informations de contexte, comme des données de recensement ou des rapports au sujet du développement socio-économique, ainsi que des documents portant sur les impacts de la catastrophe et sur des activités d'intervention spécifiques. Il apparaît que les évaluations ne tirent pas souvent totalement parti des résultats d'enquête compilés par les organismes et des projets de suivi déjà disponibles. Pourtant, ils peuvent constituer une source importante de données (tout particulièrement utiles à des fins de triangulation, voir partie 1, « Autres éléments caractéristiques de la méthodologie »).

1.3 Réunions initiales

Dans de nombreux cas cependant, les rapports et les ensembles de données existants n'offriront pas tous les renseignements recherchés pour la conception des outils de collecte de données, et une série de réunions préliminaires sera nécessaire pour combler les lacunes. Il est important de se rendre initialement sur les sites de l'évaluation afin de rencontrer les responsables locaux et avoir l'opportunité de discuter au préalable avec les résidents. Lors de ces brèves visites (un jour par site est suffisant), l'idée est d'obtenir un aperçu préliminaire des caractéristiques socio-économiques et ethniques de la communauté, des changements récents et des défis (voir encadré 9), ainsi qu'un aperçu de la catastrophe et de la situation post-catastrophe en question.

Encadré 9 Catastrophes cumulées

Dans les situations à risque, il arrive communément que les impacts de différentes catastrophes se chevauchent dans le temps et l'espace, rendant difficile l'examen de chaque « événement » de manière isolée. Dans les zones où de nombreuses catastrophes ont eu lieu successivement ou simultanément, il est nécessaire d'accorder une plus grande attention à l'impact cumulé des catastrophes, au rôle des interventions dans la gestion de ces dernières, ainsi qu'aux effets spécifiques de la catastrophe en question.

Ces événements multiples peuvent également inclure des urgences ou des « chocs » aux moyens de subsistance, qui ne sont pas liés aux catastrophes à déclenchement soudain, comme les effets d'un conflit ou d'une crise économique.

L'importance de ces événements supplémentaires doit être établie autant que possible lors des réunions préliminaires, afin d'en tenir compte dans les outils et de les examiner soigneusement lors de l'analyse. Dans les entretiens semi-dirigés, par exemple, des questions peuvent être posées au sujet des chocs précédents et du relèvement suite à ces chocs avant la catastrophe, ou au sujet de la mesure dans laquelle les crises actuelles ou les nouveaux chocs ont affecté le relèvement post-catastrophe.

Lors de ces visites initiales (tout comme lors des visites suivantes), afin d'éviter le biais dans la collecte de données ultérieure, il est essentiel que les équipes chargées de l'enquête restent aussi neutres que possible au sujet des interventions, et qu'elles n'informent ou ne sensibilisent pas les membres de la communauté aux activités des organismes.

Des efforts doivent également être réalisés pour s'adresser à toutes les organisations qui ont mis en œuvre des interventions post-catastrophe dans la zone, afin d'obtenir des informations au sujet des activités de projet et, si possible, la liste complète des bénéficiaires (voir « exemple tiré du travail sur le terrain 3 »). Des informations générales complètes au sujet des sites de l'évaluation et du contexte socio-économique peuvent émerger lors des réunions avec les autorités locales et nationales et celles du district.

1.4 Rapport préliminaire

Les résultats de ces discussions initiales et de l'examen des données et de la documentation existantes doivent être compilés dans un court rapport préliminaire. Ce rapport devrait fournir une base d'informations sur lesquelles s'appuyer pour concevoir la phase de collecte des données, notamment les sujets clés à inclure dans les questionnaires (étape 2) et les entretiens semi-dirigés (étape 3), et les informations sur lesquelles se baser pour concevoir la stratégie d'échantillonnage (étape 5). Le rapport doit également chercher à identifier tout problème hautement sensible dans les communautés et toute source de risque pour la sécurité des enquêteurs lors du travail sur le terrain (étape 4).

Les aspects suivants doivent être abordés dans le rapport :

- cartes des sites ;
- attributs socio-économiques et autres caractéristiques des communautés à étudier, accompagnés de statistiques de recensement si disponibles ;
- détails des changements généraux qui ont eu lieu dans les communautés au cours des 10 à 15 dernières années, notamment d'autres catastrophes ;
- les principaux impacts de la catastrophe en question, accompagnés de statistiques si disponibles ;
- les aspects principaux des moyens de subsistance des personnes, qui sont susceptibles d'avoir changé depuis la catastrophe ;
- la gamme des interventions post-catastrophe qui ont été mises en œuvre, notamment des données au sujet de l'assistance fournie et les listes des foyers bénéficiaires, si disponibles ;
- une évaluation des points les plus sensibles, des risques pour les participants à l'évaluation et des risques pour les enquêteurs de terrain.

Si les sites spécifiques d'étude de cas pour l'évaluation n'ont pas encore été identifiés, l'enquête préliminaire peut également être utilisée comme moyen de compiler des informations au sujet d'un ensemble de communautés afin de guider la sélection des sites.

Exemple tiré du travail sur le terrain 3 : faire la différence entre plusieurs interventions

Lors du projet pilote mis en œuvre au Sri Lanka, nous avons découvert qu'il était difficile, pour les foyers répondants, de faire la différence entre les activités d'intervention de différentes organisations. Les personnes ont parfois du mal à séparer des interventions spécifiques lorsque de nombreuses organisations sont actives dans la zone. Cela met en évidence l'importance de réaliser un travail de délimitation préalable, afin d'en informer les enquêteurs de terrain pour qu'ils puissent reconnaître et confirmer de quelles interventions ils sont en train de parler.

ÉTAPE 2

CONCEPTION DES MÉTHODES QUANTITATIVES
ENQUÊTES AUPRÈS DES FOYERS ET DES COMMUNAUTÉS

Les données quantitatives peuvent être rassemblées à l'aide de différents types d'enquête. Dans ce guide, nous nous concentrons sur les enquêtes auprès des foyers et des communautés. Les enquêtes sont réalisées à l'aide de questionnaires préconçus. Chaque questionnaire est divisé en plusieurs modules séparés qui rassemblent des informations à propos de sujets spécifiques.

La conception minutieuse d'un questionnaire est cruciale. Il est nécessaire d'accorder suffisamment de temps pour développer et structurer les questions afin que l'outil soit efficace pour obtenir des informations, tout en étant pratique à utiliser sur le terrain.

Notez que comme pour tous les outils de collecte de données recommandés dans ce guide, nous ne fournissons pas de conception de questionnaire prête à l'emploi. Les enquêtes doivent être adaptées au contexte et au cas spécifiques. Toutefois, une série d'exemples de questions pouvant être utilisées par cette approche est fournie à la fin de cette section. Ces derniers ne sont présents qu'à titre d'exemple – les questionnaires doivent être conçus pour s'adapter au contexte de chaque évaluation. Pour obtenir des lignes directrices détaillées et des astuces au sujet de la formulation de questions et de la conception de questionnaires en général, référez-vous aux lectures complémentaires recommandées à la fin de cette étape.

L'étape 2 donne des conseils sur la manière de :

- **définir les thèmes principaux à inclure dans chaque enquête, ainsi que la conception globale du questionnaire ;**
- **travailler sur la conception spécifique de chaque module, question par question ;**
- **intégrer les modules dans une ébauche complète de questionnaire ;**
- **traduire les ébauches de questionnaire (le cas échéant) ;**
- **effectuer un test préalable du questionnaire avant sa finalisation.**

2.1 Thèmes et conception de l'enquête

La décision des thèmes à inclure dans les enquêtes doit concerner l'ensemble de l'équipe d'évaluation et doit être prise au moment où les thèmes des questions du travail qualitatif sont décidés.

Afin de garantir que le développement du questionnaire correspond à l'objectif de l'évaluation, créez un tableau répertoriant :

- les informations nécessaires pour l'évaluation ;
- la raison pour laquelle l'organisation a besoin d'obtenir ces informations ;
- la personne pouvant fournir ces informations aux évaluateurs ;
- la manière de trouver ces informations.

Cela vous aidera à évaluer ce qui est attendu de chaque type d'enquête (voir encadré 10) et quels sont les thèmes les plus appropriés aux méthodes qualitatives (voir étape 3). Les recherches préliminaires (étape 1) devraient vous apporter des informations importantes pour vous aider à répondre à ces questions.

Parmi les thèmes potentiels, on peut trouver des catégories comme les revenus, le logement / l'abri, l'éducation, la santé, le travail, la migration, les réseaux sociaux, les programmes gouvernementaux et la gestion des risques de catastrophe. Ils doivent donc être classés par ordre d'importance. Les thèmes pour lesquels la priorité est la plus basse doivent être mis de côté s'il est difficile de tous les inclure. Cela sera sans doute le cas s'il est nécessaire que la longueur du questionnaire reste raisonnable.

Les thèmes sélectionnés formeront les modèles du questionnaire.

À l'heure de décider de la conception générale, l'équipe doit prendre en compte non seulement les objectifs de l'enquête, mais également les soucis pratiques, comme la capacité de collecte de données, le financement disponible, et la quantité et la qualité de données disponibles à partir d'autres sources.

Afin de ne pas surcharger les répondants à l'enquête (et compromettre la qualité des données recueillies), les questionnaires doivent durer entre 45 et 60 minutes. La phase pilote a mis en évidence que les questionnaires auprès des foyers composés de 12 à 15 modules pour un total de 120 à 150 questions ne doivent pas prendre plus de 60 minutes.

Encadré 10 Les types de questionnaire

Enquête auprès de la communauté

L'enquête auprès de la communauté est conçue pour collecter des informations générales au sujet de la communauté afin de mieux comprendre le contexte local. L'objectif d'une enquête auprès de la communauté est d'obtenir un aperçu des caractéristiques des sites et de savoir pourquoi et comment ces caractéristiques ont évolué avec le temps. Le questionnaire utilisé est susceptible de rassembler des informations de base au sujet des thèmes suivants :

- biens physiques de la commune (ex. : infrastructures, cliniques de santé, écoles, transports) ;
- tendances sociales (ex. : schémas de migration) ;
- secteurs économiques et emploi ;
- prix des denrées de base ;
- programmes gouvernementaux et non gouvernementaux présents sur le site (notamment les interventions post-catastrophe).

Enquête auprès des foyers

L'objectif principal des enquêtes auprès des foyers est de comprendre les changements dans les caractéristiques socio-économiques des résidents de la zone touchée – particulièrement la manière dont les vies et les moyens de subsistance ont changé depuis la catastrophe et les facteurs qui semblent être associés à ces changements, notamment le rôle des interventions. L'enquête doit être conçue en ayant pour objectif d'essayer de montrer les changements dans les statuts économiques et sociaux et dans les statuts de santé ou autre, au niveau du foyer.

Le questionnaire de l'enquête auprès des foyers est susceptible de couvrir une partie ou la totalité des thèmes de la liste ci-dessous :

- « cartographie » des membres du foyer (nom, sexe, relations, âge) ;
- éducation (scolarité, assiduité) ;
- santé (maladie, nutrition/sécurité alimentaire) ;
- biens physiques (logement, eau/installations sanitaires, accès aux terres, animaux, biens tels que les bateaux, les filets, les charrues, etc.) ;
- moyens de subsistance économiques (membres du foyer qui travaillent/qui ne travaillent pas, travail, participation au marché du travail) ;
- biens et revenus financiers (sources de revenus, chocs en matière de revenus, dettes, biens, salaires) ;
- facteurs sociaux (migration, réseaux sociaux) ;
- interventions (assistance reçue par secteur et par source, perception du bénéfice).

Certaines des questions se rapporteront au foyer dans son ensemble, alors que d'autres nécessiteront des données spécifiques pour chaque membre du foyer. Séparer les réponses de cette manière permettra également de ventiler une partie de l'ensemble de données en fonction du sexe et de l'âge.

2.2 Modules et questions

La prochaine étape consiste à développer une ébauche de questionnaire, module par module. Commencez par décider si chaque module sera consacré à un ou plusieurs aspects du thème (par exemple, dans le module portant sur la santé, vous pouvez poser des questions globales sur la santé ou bien des questions séparées au sujet de la santé des enfants, des adultes et des personnes âgées). Décidez ensuite de la liste des variables qui seront mesurées afin de traiter chaque thème de manière efficace. Ces variables seront représentées par des questions spécifiques dans l'enquête.

Les variables peuvent être composées d'expressions comme « revenus du foyer », « nombre de personnes travaillant dans le foyer », « montant gagné », « emploi principal (pour les revenus) », « matériaux du plafond et des murs de l'habitation », « statut d'occupation du logement », « taille de la maison » et « accès aux services (pour le logement) ». Il est important de confirmer que les variables spécifiques répondent aux objectifs principaux de l'évaluation. Il s'agit d'un exercice essentiel, car il permet l'identification des variables qui ne sont pas nécessaires et qui peuvent donc être abandonnées.

Un bon point de départ pour ces variables pourrait être les indicateurs que les organismes utilisent déjà, par exemple au sein d'un projet ou d'un cadre logique du secteur. Toutefois, il est important de ne pas se limiter à ces indicateurs s'ils n'offrent pas la vision d'ensemble du bien-être du foyer attendue dans cette approche.

Pour chaque indicateur, une ou plusieurs questions doivent être conçues et soigneusement formulées. Les questions spécifiques seront conçues à l'aide des informations collectées lors des enquêtes préliminaires (étape 1), comme les informations au sujet des cultures les plus adaptées, et du soutien qui a été fourni à cette région. Bien entendu, en pratique, les organisations réalisant des interventions post-catastrophe peuvent également déjà disposer de ces informations.

Lors de la définition des questions, il est utile de réfléchir en fonction de trois types de questions différents :

- questions au sujet des faits et des comportements : caractéristiques des personnes, choses qu'elles ont faites, événements, actions qu'elles ont entreprises ;
- questions au sujet des connaissances : ce que les personnes connaissent, par exemple, ce qu'elles savent au sujet d'une activité ou d'une intervention ;
- questions au sujet des attitudes : opinion des personnes, par exemple au sujet du progrès du relèvement ou de l'efficacité de l'intervention.

Les questions doivent être formulées clairement, simplement et sans ambiguïté. Des lignes directrices génériques sont disponibles au sujet de la formulation des questions (référez-vous aux « lectures complémentaires » à la fin de cette section et à l'annexe 2).

Il est particulièrement important pour cette méthodologie rétrospective, que la période de temps couvrant la question soit clairement spécifiée (voir encadré 11), car l'enquête auprès des ménages et celle auprès de la communauté doivent être conçues pour collecter simultanément des données passées et présentes. Certains éléments des

questionnaires auront trois repères temporels, correspondant à T_{-1}, T_{+1} et T_{+2} (voir partie 1, figure 3).

Encadré 11 Considérations en matière d'éléments temporels rétrospectifs

Lors de la collecte de données auprès des foyers, il est important d'exprimer clairement aux personnes le repère temporel sur lequel porte la question (par exemple, pour T_{-1}, la personne chargée de l'entretien pourrait dire « un mois avant l'inondation », et pour T_{+1} « deux semaines après » ou « un mois après »). Ces repères temporels n'ont pas toujours besoin d'être définis de manière précise et peuvent se rapporter à de courtes périodes plutôt qu'à des dates précises ; les répondants doivent juste savoir clairement quelles sont ces périodes. Dans certains cas, il est possible d'utiliser des événements mémorables comme des festivals ou des cérémonies religieuses pour aider les personnes à se rappeler la situation passée (si les dates de ces événements sont proches des périodes qui nous intéressent).

Pour l'analyse rétrospective, il peut être difficile de décider du moment de T_0 et donc de T_{+1}, dans le cas d'événements dangereux prolongés, comme des inondations se déroulant en plusieurs phases. Une solution peut être de considérer comme T_0 le moment où la catastrophe était à son paroxysme et comme T_{+1} la période démarrant juste après (par exemple, dans les deux semaines suivantes). La « pire » période peut, dans certains cas, être clairement identifiable ; dans d'autres, nous devons nous baser sur la période pendant laquelle la catastrophe était la plus forte selon les personnes.

2.3 Ébauche de questionnaire

La mise en page du questionnaire doit être soignée et claire, afin que le chercheur sur le terrain puisse lire facilement les questions et inscrire les réponses dans les cases appropriées.

À cette étape, il est important de réfléchir à un système pour la saisie des données une fois les questionnaires complétés. Les informations de couverture du questionnaire ainsi que la structure du programme de saisie des données doivent refléter une stratégie de codage et d'étiquetage permettant de maintenir des identifiants cohérents et uniques pour les observations. Une manière simple et efficace de réaliser le codage est d'assigner une lettre qui identifiera la section, suivie d'un nombre qui identifiera le numéro de la question dans cette section. Par exemple, la question 13 de la section B sera codée B13. Ce système permettra de discuter plus facilement de questions spécifiques au sein de l'équipe (lors de la formation par exemple) et facilitera la saisie et l'analyse des données.

Les premiers modules du questionnaire doivent être constitués de questions auxquelles il est relativement simple de répondre, et de sujets qui ne sont pas sensibles. Un choix répandu est d'établir une « cartographie » de la famille (informations au sujet des membres du foyer – nom, âge, relations, etc.) dans le premier module, car les informations de base au sujet des membres de la famille ne sont généralement pas des sujets sensibles. Il peut être judicieux de placer les modules contenant les questions les plus sensibles vers la fin du questionnaire, afin d'offrir plus de temps à l'enquêteur de terrain pour obtenir la confiance de la personne interrogée.

2.4 Traduction

Une fois que la première ébauche des questionnaires a été préparée, elle doit souvent être traduite dans les langues locales pour un test préalable. La traduction est une étape critique du cycle de l'enquête qui, si elle est mal réalisée, peut conduire à de sérieux problèmes. Le test sur le terrain permettra d'identifier certains de ces problèmes en temps utile.

La traduction est deux fois plus difficile dans le cas où aucune forme écrite de la langue n'existe (voir « exemple tiré du travail sur le terrain 4 ». Dans ces cas-là, il est important que l'équipe chargée de l'enquête développe une méthode standardisée pour exprimer les questions, et que cette formulation soit mémorisée.

Exemple tiré du travail sur le terrain 4 : langues non écrites

Lors de l'étape pilote au Guatemala, l'équipe de terrain a passé un temps considérable à discuter de la manière dont exprimer les questions dans la langue indigène locale, qui n'était pas une langue écrite. Les membres de l'équipe étaient souvent en désaccord au sujet des mots à utiliser, et dans certains cas, il n'existait aucune traduction exacte et le fait de formuler les questions différemment pouvait conduire à des interprétations différentes.

2.5 Test préalable

Le test préalable est une étape essentielle de la finalisation et de la préparation de l'enquête. Idéalement, il doit être réalisé dans une zone située en dehors du site d'évaluation (ou du moins pas au sein de la population prévue pour l'échantillonnage, voir étape 5), mais qui possède des caractéristiques similaires en matière d'impact et d'intervention suite à une catastrophe. Tester le questionnaire au préalable est crucial pour évaluer le caractère approprié de la conception du questionnaire dans son ensemble et pour évaluer la manière dont les questions seront interprétées par les enquêteurs.

Lectures complémentaires

Au sujet de la conception de l'enquête

Blair, J., Czaja, R.F. et Blair, E.A. (2013) *Designing Surveys: A Guide to Decisions and Procedures*, Thousand Oaks, CA : Sage Publications.

Iarossi, G. (2006) *The Power of Survey Design: A User's Guide for Managing Surveys, Interpreting Results, and Influencing Respondents*, Washington, DC: Banque mondiale.

Exemples de construction de questions d'enquête

Enquête auprès de la communauté

G. INFRASTRUCTURES (EAU)

1. Quelles étaient les trois principales sources d'eau potable pour la communauté un mois avant les inondations ? (Classez-les par ordre d'importance. Voir codes)

1er	2e	3e

2. Quelles étaient les trois principales sources d'eau potable pour la communauté deux semaines après les inondations ?

1er	2e	3e

3. Quelles ont été les trois principales sources d'eau potable pour la communauté durant les deux dernières semaines ?

1er	2e	3e

Codes pour Q 1 à 3

Eau du robinet = 1, Pompe à main = 2, Pompage moteur / puits tubé = 3, Puits ouvert = 4, Puits fermé = 5, Bassin = 6, Canal / Rivière / Ruisseau = 7, Source = 8, Autre = 77

Enquête auprès des foyers

D. BÉTAIL POSSÉDÉ PAR LES MEMBRES DE CE FOYER

	1. Un des membres du foyer possédait-il l'un des animaux suivants **un mois avant les inondations** ?	2. Un des membres du foyer possédait-il l'un des animaux suivants **deux semaines après les inondations** ?	3. Un des membres du foyer possède-t-il l'un des animaux suivants **aujourd'hui** ?	4. Combien d'animaux votre foyer possédait-il **un mois avant les inondations** ?	5. Combien d'animaux votre foyer possédait-il **deux semaines après les inondations** ?	6. Combien d'animaux votre foyer possède-t-il **aujourd'hui** ?
Animal	1 = Oui 2 = Non > Animal suivant	1 = Oui 2 = Non > Animal suivant	1 = Oui 2 = Non > Animal suivant	Nombre	Nombre	Nombre
1 – Taureau						
2 – Vache						
3 – Buffle						
4 – Mouton						
5 – Chèvre						
6 – Cochon						
7 – Volaille						
8 – Autre						

H. PARTICIPATION AU TRAVAIL (POUR LE RÉPONDANT)

1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.
Aviez-vous un emploi **un mois avant les inondations ?** 1 = Oui 2 = Non **> Q4**	Quel était cet emploi ? **[codes définis en fonction du contexte]**	Cet emploi était-il : (un seul choix) Un emploi à temps plein ? |__| Un emploi à temps partiel ? |__| Un emploi occasionnel ? |__| Un emploi saisonnier en tant que migrant ? |__| Un emploi saisonnier ? |__| Un emploi à l'étranger ? |__|	Aviez-vous un emploi **deux semaines après les inondations** ? 1 = Oui 2 = Non **> Q7**	Quel était cet emploi ? **[codes définis en fonction du contexte]**	Cet emploi était-il : (un seul choix) Un emploi à temps plein ? |__| Un emploi à temps partiel ? |__| Un emploi occasionnel ? |__| Un emploi saisonnier en tant que migrant ? |__| Un emploi saisonnier ? |__| Un emploi à l'étranger ? |__|	Avez- vous travaillé au cours **des deux dernières semaines** ? 1 = Oui 2 = Non **> section suivante**	Quel était votre principal emploi ? **[codes définis en fonction du contexte]**	Était-ce : (un seul choix) Un emploi à temps plein ? |__| Un emploi à temps partiel ? |__| Un emploi occasionnel ? |__| Un emploi saisonnier en tant que migrant ? |__| Un emploi saisonnier ? |__| Un emploi à l'étranger ? |__|

H. PARTICIPATION AU TRAVAIL (POUR LE PARTENAIRE)

1. Aviez-vous un emploi **un mois avant les inondations ?** 1 = Oui 2 = Non **> Q4**	2. Quel était cet emploi ? **[codes définis en fonction du contexte]**	3. Cet emploi était-il : (un seul choix) Un emploi à temps plein ? |__| Un emploi à temps partiel ? |__| Un emploi occasionnel ? |__| Un emploi saisonnier en tant que migrant ? |__| Un emploi saisonnier ? |__| Un emploi à l'étranger ? |__|	4. Aviez-vous un emploi **deux semaines après les inondations** ? 1 = Oui 2 = Non **> Q7**	5. Quel était cet emploi ? **[codes définis en fonction du contexte]**	6. Cet emploi était-il : (un seul choix) Un emploi à temps plein ? |__| Un emploi à temps partiel ? |__| Un emploi occasionnel ? |__| Un emploi saisonnier en tant que migrant ? |__| Un emploi saisonnier ? |__| Un emploi à l'étranger ? |__|	7. Avez- vous travaillé au cours **des deux dernières semaines** ? 1 = Oui 2 = Non **> section suivant**e	8. Quel était votre principal emploi ? **[codes définis en fonction du contexte]**	9. Était-ce : (un seul choix) Un emploi à temps plein ? |__| Un emploi à temps partiel ? |__| Un emploi occasionnel ? |__| Un emploi saisonnier en tant que migrant ? |__| Un emploi saisonnier ? |__| Un emploi à l'étranger ? |__|

K. ASSISTANCE REÇUE

Programme d'assistance post-catastrophe **[codes définis en fonction du contexte]**	1. Le foyer a-t-il reçu des aides de la part des programmes suivant **après les inondations ?** 1 = Oui 2 = Non	2. À quelle fréquence receviez-vous de l'aide ? 1 = Hebdomadaire 2 = Mensuelle 3 = Trimestrielle 4 = Semestrielle 5 = Annuelle 6 = Paiement unique	3. Quand avez-vous reçu de l'aide pour la première fois ?		4. Quand avez-vous reçu de l'aide pour la dernière fois ?		5. Selon vous, quelle était la valeur totale de l'aide ? **[utilisez la devise locale]**	6. Quelle a été l'importance de l'aide reçue par le biais de ce programme pour parvenir à la situation actuelle de votre logement ou de vos moyens de subsistance ? 1 = Très importante 2 = Assez importante 3 = Peu importante
			Mois	Année	Mois	Année		
Progr. I (logement)								
Progr. II (logement)								
Progr. III (agriculture)								
Progr. IV (agriculture)								
Progr. V (travail)								

ÉTAPE 3

CONCEPTION DES MÉTHODES QUALITATIVES
ENTRETIENS SEMI-DIRIGÉS ET TRAVAIL DE GROUPE

L'objectif du travail qualitatif est d'explorer la manière dont les changements dans les moyens de subsistance et les conditions de vie sont perçus à la suite d'une catastrophe, la manière dont ces changements se sont produits et les raisons pour lesquelles ils sont importants. La collecte et l'analyse des données qualitatives sont particulièrement adaptées pour répondre aux questions de type *comment* et *pourquoi* – et pour compléter la description détaillée des changements pouvant être établie grâce aux questionnaires d'enquête.

Les outils qualitatifs suivants constituent les techniques principales pouvant être utilisées :

- entretiens avec les informateurs clés ;
- entretiens avec les foyers ;
- entretiens de groupe ;
- exercices de groupe ;

Cette étape décrit comment :

- **décider des thèmes de questions pour l'enquête qualitative ;**
- **sélectionner les thèmes les plus appropriés pour différents types d'entretiens ;**
- **concevoir des guides de questions pour les entretiens ;**
- **choisir et concevoir tout exercice de groupe supplémentaire.**

3.1 Thèmes de questions qualitatifs

La première tâche consiste à décider des thèmes les plus adaptés au travail qualitatif. Quelques chevauchements thématiques avec le travail quantitatif sont utiles pour la triangulation, mais il est probable que des types d'informations différents seront recherchés par les deux types de méthodes. Les méthodes qualitatives permettent d'obtenir des informations plus approfondies au sujet de thèmes clés. Elles peuvent chercher à obtenir des informations plus approfondies au sujet des événements et des

changements, notamment les raisons de ces changements, et peuvent inclure des questions directes au sujet du rôle et de l'importance des interventions.

Comme l'objectif de la collecte des données qualitatives est d'inviter les personnes à expliquer leur point de vue et à s'exprimer longuement, le nombre de questions qu'il est possible de couvrir est assez limité. Les thèmes de questions choisis doivent être les plus adaptés au contexte spécifique de l'évaluation.

Les thèmes suivants peuvent être communément choisis pour le travail qualitatif :

Thèmes généraux

- problèmes et défis auxquels doit faire face la communauté
- changements et événements récents affectant le développement de la communauté ;
- interventions extérieures (en général) ;
- expérience des catastrophes naturelles ;

Thèmes liés à l'impact de la catastrophe

- les principaux impacts de l'événement ou de la catastrophe (à court terme) ;
- les principaux impacts de l'événement ou de la catastrophe (à plus long terme) ;
- les réactions des personnes face aux impacts (phase d'urgence) ;
- les interventions de secours (phase d'urgence) ;

Thèmes liés au relèvement et à la contribution

- les réactions des personnes à plus long terme (phase de relèvement) ;
- les réactions au niveau de la communauté (phase de relèvement) ;
- les interventions post-catastrophe externes (phase de relèvement) ;
- les activités de réduction des risques de catastrophes ;
- les perceptions au sujet du progrès du relèvement ;
- les perceptions au sujet de la contribution relative des interventions ;
- les effets d'événements ou de catastrophes précédentes ou actuelles sur le relèvement ;
- les autres facteurs affectant la progression du relèvement.

Les thèmes de questions suivants peuvent également être incorporés. Toutefois, comme ils se concentrent sur la compréhension des différences sociales dans l'expérience post-catastrophe, il est difficile de traiter ces thèmes de manière adéquate sans réaliser un grand nombre d'entretiens (voir étape 5) :

- différences dans les expériences de relèvement au sein de la communauté (par exemple en fonction de l'emploi ou de l'appartenance ethnique) ;

- différences dans les expériences de relèvement au sein du foyer (par exemple en fonction du sexe ou de l'âge) ;
- équité dans l'accès aux interventions (voir encadré 12).

Encadré 12 Considérations en matière d'équité

Les interventions ciblées peuvent également posséder des dimensions en matière d'équité. Les problèmes d'équité dans la distribution d'assistance peuvent être analysés le plus facilement par le biais du travail qualitatif et, dans le cas où des problèmes considérables en matière d'équité seraient soulevés lors des enquêtes préliminaires, il pourrait être nécessaire de se concentrer davantage sur les entretiens en groupe lors de la conception de l'évaluation, afin d'explorer ce thème. En revanche, l'équité et les procédures de ciblage peuvent être évaluées de manière plus complète via des évaluations parallèles.

3.2 Faire correspondre les thèmes et les types d'entretiens

Une fois qu'une liste de thèmes de question a été identifiée, il est important de réfléchir à la méthode d'entretien la plus adaptée pour y répondre. L'encadré 13 décrit les trois principaux types d'entretiens pouvant être utilisés pour cette méthodologie. On les appelle généralement entretiens semi-dirigés, car chacun d'entre eux est basé sur une série de questions (ou plan d'entretien), mais l'utilisation de ces questions n'est pas structurée de manière rigide, comme cela pourrait être le cas dans un questionnaire d'enquête.

Il n'est pas nécessaire de distribuer complètement les thèmes entre les différents types d'entretiens. En effet, il est important d'utiliser les différents types d'entretiens pour comparer les perspectives qui émergent. Toutefois, différents types d'entretiens peuvent être utilisés pour aborder un mélange de thèmes ou de parties de thèmes sensiblement différent, comme dans l'exemple ci-dessous :

- Les entretiens avec les informateurs clés sont utiles pour obtenir des **informations générales** au sujet des problèmes auxquels font face les communautés, les impacts de la catastrophe, l'assistance fournie, les types d'intervention à court et à long terme et les aspects de gouvernance. Les informateurs clés ont généralement une bonne connaissance des thèmes généraux et peuvent habituellement les placer dans le cadre d'un contexte politique et social plus large.
- Les entretiens avec les foyers constituent la meilleure manière d'obtenir des détails au sujet des **expériences individuelles**; de **l'impact et du relèvement des moyens de subsistance**, **et de comment ces derniers varient** d'un foyer à l'autre. Les informations au sujet des caractéristiques du foyer doivent rester brèves. Les questions doivent se concentrer sur ce que les personnes considèrent comme les principaux impacts immédiats et à plus long terme de la catastrophe, sur ce qu'elles ont fait pour protéger leur foyer et pour surmonter ces obstacles, et sur le type d'assistance qu'elles ont reçu. Des sous-questions peuvent être posées pour encourager les personnes à expliquer les aspects relatifs au « pourquoi » et au « comment » de ces thèmes.

- Les entretiens en groupe sont utiles pour obtenir des détails supplémentaires au sujet des **impacts et des réponses dans l'ensemble de la communauté**, notamment des thèmes comme les impacts sur les infrastructures et l'économie locale, les impacts sur les services, les stratégies d'adaptation de la communauté, les schémas de relèvement et la réduction des risques de catastrophe. En abordant ces aspects en tant que groupe, des informations plus intéressantes peuvent souvent émerger.

Encadré 13 Types d'entretien

Entretiens avec les informateurs clés

Il s'agit d'entretiens avec des personnes spécifiques, ciblées en raison de leur autorité ou de leur rôle particulier dans la communauté ou dans la zone, et/ou pour les connaissances de spécialiste qu'elles peuvent fournir et qui touchent la communauté dans son ensemble. Des questions de guidage peuvent être établies à partir d'une liste de questions prédéfinie pour les entretiens avec les informateurs clés, mais elles doivent être sélectionnées en fonction de ce qui est approprié à l'expertise et au rôle de la personne.

Les informateurs clés peuvent être les responsables de la communauté, les coordinateurs locaux de la gestion de la catastrophe, l'équipe de santé primaire, les professeurs des écoles et les membres de groupes locaux comme les coopératives de producteurs locaux ou les organisations de développement communautaires. Dans certaines situations, les employés du gouvernement au niveau local et les responsables de terrain des ONG peuvent également être inclus comme informateurs clés. Toutefois, il est important de ne pas oublier que les informateurs clés ne sont pas neutres : les perspectives qu'ils fournissent doivent être considérées comme des opinions, tout comme celles de n'importe quelle personne interrogée.

Entretiens auprès des foyers

Il s'agit d'entretiens en profondeur avec les membres du foyer, et ils constituent généralement la majorité des entretiens semi-dirigés réalisés lors de la collecte des données. L'idée est qu'en s'adressant à des foyers individuels, toute une gamme d'expériences et de perspectives personnelles au sujet du changement peut être enregistrée.

Normalement, l'entretien est réalisé avec un ou plusieurs membres adultes du foyer, et la conception de l'échantillonnage peut stipuler que les hommes et les femmes doivent être représentés à parts égales (voir étape 5). La sélection des foyers doit être largement représentative de la diversité au sein de la communauté, mais en raison du nombre relativement faible de personnes interrogées, un échantillonnage ciblé peut être nécessaire pour garantir, par exemple, que les expériences des personnes les plus touchées par la catastrophe sont enregistrées de manière adéquate (voir étape 5).

Entretiens de groupe

Les entretiens de groupe consistent à rassembler des personnes en petits groupes (idéalement de 4 à 10 par groupe) pour discuter conjointement des questions de l'entretien. L'idée est qu'en groupe, il peut être plus facile de discuter de thèmes qu'il aurait été difficile d'aborder en entretiens individuels, ou de discuter de thèmes à partir d'une perspective communautaire, comme les impacts de la catastrophe sur les infrastructures ou la gestion des projets d'intervention.

Une série d'entretiens de groupe doit être réalisée dans chaque communauté (par exemple, 4 à 6 entretiens). Il est normalement important de diviser les groupes en fonction du genre, et il peut être important de disposer de groupes séparés en fonction d'autres dimensions sociales, comme l'âge, l'emploi, la richesse ou l'appartenance ethnique, selon les caractéristiques sociales de la communauté. Cette séparation contribue à éviter que les groupes sociaux les plus puissants ou les plus vindicatifs ne dominent les discussions de groupe. Dans la mesure du possible, il peut également être utile de diviser les groupes en fonction des différentes catégories d'aide qu'ils ont ou n'ont pas reçue.

3.3 Guide de questions

Il est normalement judicieux de développer des « guides » de questions standardisés pour chaque type d'entretien. Une fois testés sur le terrain et finalisés (en même temps que le test des entretiens sur le terrain, voir étape 2), ces guides peuvent être imprimés et, dans l'idéal, plastifiés, afin de pouvoir être emportés sur le terrain et consultés pendant les entretiens.

Essayez de couvrir environ 8 à 12 thèmes de question lors de chaque entretien. Chacune des questions principales peut disposer de plusieurs sous-questions, mais en général, essayez de vous limiter à une à quatre. Si le guide de questions est plus long, cela risque de demander trop de temps et de patience de la part de la personne interrogée, car l'idée derrière les entretiens semi-dirigés est également de poser des questions de suivi pour clarifier ou développer les points mentionnés par les personnes. L'objectif doit être de réaliser le plus d'entretiens possible en une heure.

Un exemple de guide de questions est fourni à la fin de cette section. Ce dernier montre comment les thèmes de questions peuvent être transformés en questions d'entretien. Il est important de considérer celles-ci comme des questions d'exemple uniquement – les questions précises ainsi que leur formulation doivent être adaptées à chaque contexte, dans le cadre de la conception de la collecte de données pour cette évaluation spécifique.

Tout comme pour les enquêtes, une attention toute particulière doit être apportée à la formulation des questions, afin de vous assurer qu'elles sont pertinentes, facilement compréhensibles et sans ambiguïté (voir également encadré 14). En raison de la nature plus conversationnelle des entretiens en profondeur, les chercheurs utilisant des guides de questions ne poseront pas toujours les questions exactement de la même manière ; toutefois, les encourager à respecter la formulation convenue des questions autant que possible nous aidera à standardiser les types de réponses données et rendra l'analyse plus facile.

Notez que, même si les questions posées portent sur les périodes avant, pendant et après la catastrophe, puisque la méthodologie qualitative ne vise pas à effectuer des comparaisons quantifiées dans le temps, il n'est pas nécessaire de se concentrer autant sur T_{-1} et T_{+1} que lors du questionnaire d'enquête (voir étape 2).

Encadré 14 Encourager la pensée réfléchie

Tout en demandant aux personnes de décrire les impacts et les interventions, certaines questions doivent également être formulées délibérément pour encourager les personnes à réfléchir au problème. Les exemples de questions suivants peuvent être utilisés lors des entretiens de groupe :

- Quelles sont les actions que vous avez effectuées en tant que communauté et qui vous ont aidés à vous relever depuis la [catastrophe] ?
- Quelle a été leur importance ? Pourquoi ?
- Quelle a été l'assistance externe fournie depuis la [catastrophe] ?
- Comment a-t-elle aidé la communauté ?
- L'assistance a-t-elle engendré des problèmes ou des effets négatifs ?
- Avez-vous été consulté au sujet de ce dont vous aviez besoin ? Par qui ?
- Quels ont été les changements les plus importants lors de la période de relèvement ?
- Quel événement ou quelle personne a été principalement responsable de ces changements ?
- Y a-t-il eu des éléments qui ont fait que la communauté a eu du mal à surmonter ou se relever de la situation ?
- Des mesures ont-elles été prises pour réduire les effets de catastrophes futures ?

3.4 Exercices de groupe

Certains outils supplémentaires de collecte des données, tirant parti d'un ensemble de techniques développées dans le cadre de l'évaluation rurale participative (PRA) et d'approches connexes, peuvent être utiles lors du travail avec les groupes. Des techniques comme la cartographie participative, les calendriers d'événement, les promenades d'études et les exercices de classement et de tri, peuvent constituer des mécanismes particulièrement utiles pour obtenir des informations globales et pour construire des relations avec les membres de la communauté.

La large gamme des techniques établies n'est pas abordée en détail ici, et nous recommandons aux équipes d'évaluation de consulter les ressources au sujet de l'évaluation participative listées à l'annexe 2. Certaines de ces techniques sont conçues pour un travail avec des groupes particuliers : par exemple, il existe des méthodes centrées sur les enfants, utilisant les dessins et le théâtre. D'autres emploient des images ou des objets et peuvent être utilisées dans les sociétés analphabètes.

Le caractère utile et approprié de ces techniques dépend grandement des contextes sociaux et culturels. Toutefois, l'expérience tirée de la phase pilote mise en œuvre lors du développement de ce guide suggère que deux exercices en particulier peuvent être utiles lors des premières étapes du travail sur le terrain.

Chronologies

Demander aux groupes de personnes de développer des chronologies des événements peut être un moyen utile d'identifier d'autres événements majeurs (positifs et négatifs) ayant touché les communautés, et de comprendre de quelle manière la catastrophe en question s'inscrit dans la séquence des événements.

Une méthode consiste à prendre une grande feuille de papier et à y dessiner une flèche au centre pour représenter le présent. Les participants sont alors invités à placer les dates des événements majeurs sur cette ligne, à l'aide de stylos de couleur. Les chercheurs peuvent poser des questions au sujet de l'importance et des implications de ces événements au fur et à mesure de l'exercice.

Cartographie des risques

Travailler avec des membres de la communauté pour dresser la carte de la région peut constituer une autre méthode pratique pour obtenir des informations au sujet de la distribution des impacts des risques et au sujet de la distribution des interventions. Cela peut également révéler l'existence de problèmes affectant des parties données du site, qui ne seraient pas pris en compte autrement.

Faire participer les personnes à des discussions au sujet des événements et des lieux où ces événements se sont déroulés ne pose généralement pas de problèmes. En revanche, les encourager à dessiner et à annoter activement des cartes peut être difficile et nécessite souvent de les persuader au préalable.

Une méthode consiste à commencer à dessiner un point de repère clé (par exemple, l'église ou la salle communautaire) au centre d'une grande feuille de papier, puis à ajouter d'autres éléments, comme les routes ou les cours d'eau. Les personnes doivent alors être encouragées à ajouter des détails supplémentaires, comme les frontières du village, les zones de logement et les terres agricoles. Ensuite, on demande aux personnes d'expliquer sur la carte comment la catastrophe a affecté le site, en montrant l'ampleur des dégâts et/ou en désignant les zones les plus touchées. Une dernière série d'annotations peut être utilisée pour placer les lieux et la distribution des interventions.

Lectures complémentaires

Au sujet de la collecte de données qualitatives

Bamberger, M., Rugh, J. et Mabry, L. (2012) « Qualitative evaluation approaches », chapitre 13 de *RealWorld Evaluation: Working under Budget, Time, Data, and Political Constraints*, 2de éd., Thousand Oaks, CA : Sage Publications.

Patton, M.Q. (2002a) *Qualitative Evaluation and Research Methods*, 3e éd., Thousand Oaks, CA : Sage Publications, pages 207 à 339.

Exemple de guide de questions pour les entretiens

QUESTIONS D'ENTRETIEN AUPRÈS DES FOYERS

1. Dans votre foyer :
   a. Quel est l'âge et le sexe des membres du foyer ?
   b. Quels sont les principaux emplois / sources de revenus ?

L'urgence immédiate

2. De quelle manière avez-vous été immédiatement touché par les inondations ?
   a. Blessures et maladies chez les membres du foyer
   b. Dégâts ou destruction de la maison ou des biens
   c. Perte de cultures ou de bétail
   d. Évacuation / déplacement
   e. Autres impacts immédiats
3. Qu'avez-vous fait pour faire face aux [impacts notés ci-dessus] à cette période ?
4. Qui vous a fourni une assistance immédiate (pendant les inondations) et quelle assistance a été fournie ?

Changements dans la période suivant la catastrophe

5. Expliquez quels ont été les problèmes les plus difficiles / importants que votre foyer a dû affronter pendant le mois qui a suivi les inondations (revenus, santé, scolarité, transport, etc.).
6. Ressentez-vous toujours les effets des inondations ? Comment ?
7. Avez-vous été en mesure de :
   a. Restaurer vos moyens de subsistance ? Comment ?
   b. Passer à d'autres moyens de subsistance ? Lesquels ?
   c. Remplacer ou reconstruire les éléments endommagés ou détruits ? Comment ?
   d. Vous remettre de tout autre effet que vous avez mentionné ? Comment ?
8. Depuis les inondations, qui vous a fourni une assistance au sein de la communauté ?
   a. Quand et quel genre d'assistance était-ce ?
   b. A-t-elle été utile ?
9. Depuis les inondations, qui vous a fourni une assistance à l'extérieur de la communauté (par exemple, le gouvernement, les ONG, d'autres organismes) ? Pour chaque assistance notée ci-dessus :
   a. Quand et quel genre d'assistance était-ce ?
   b. A-t-elle été utile ?
   c. Quelle différence cette aide extérieure a-t-elle faite pour vous ? Comment et pourquoi ?

ÉTAPE 4

PRÉPARATION AU TRAVAIL AVEC LES COMMUNAUTÉS

Travailler sur le terrain avec les foyers et les parties prenantes au niveau local nécessite un certain nombre de considérations supplémentaires devant être intégrées à la conception de l'évaluation et à la pratique de la collecte des données. Pour que le travail sur le terrain soit réussi, il doit prendre en compte les limites et les attentes de la communauté. Il est nécessaire de s'intéresser explicitement aux principes éthiques et à l'évaluation des risques, et de réfléchir avec attention à la manière dont instaurer la confiance et nouer des liens. Ces points doivent tous être incorporés à la formation des enquêteurs de terrain, ainsi qu'à la formation et à la pratique en matière de méthodes de collecte des données.

L'étape 4 décrit comment :

- **développer des lignes directrices éthiques pour la collecte de données ;**
- **planifier le processus de travail sur le terrain en liaison avec les responsables de la communauté ;**
- **envisager la manière d'instaurer la confiance et de nouer des liens avec les membres de la communauté ;**
- **réaliser une évaluation des risques ;**
- **offrir une formation adéquate aux enquêteurs de terrain.**

4.1 Éthique

Une approche éthique doit être suivie dans toutes les interactions avec les participants. Certaines organisations disposeront de processus d'approbation et de lignes directrices formelles en matière d'éthique qui doivent être respectés. Dans d'autres cas, le code éthique peut être informel, mais tout aussi important. Au minimum, les considérations éthiques doivent inclure les principes de consentement éclairé et de sensibilité lors du questionnement des personnes, ainsi que le respect des droits des personnes à l'anonymat et à la vie privée (voir encadré 15).

Une approche standardisée du consentement éclairé n'est pas seulement importante d'un point de vue éthique, mais elle sert également d'introduction à l'entretien ultérieur

et peut renforcer la confiance. Les participants doivent comprendre ce qu'on leur demande et savoir qui le leur demande et pourquoi.

Elles doivent comprendre que les données seront utilisées pour évaluer la contribution que les interventions ont apportée pour changer la vie des personnes suite à la catastrophe. Le cas échéant, il est possible de fournir une feuille d'informations aux participants et de leur demander de signer un formulaire de consentement (mais ces deux documents doivent être traduits dans la langue locale). Dans d'autres cas, notamment dans des situations où les personnes sont analphabètes, il est possible de lire les informations à voix haute et de demander aux participants de fournir un consentement verbal.

Encadré 15 Une approche éthique

Parmi les principes généraux d'éthique pour la collecte des données, on trouve :

Le consentement éclairé

Toutes les données doivent être collectées sur la base du consentement éclairé. Il est essentiel que le chercheur explique en détail l'objectif, l'indépendance et les résultats du projet au participant avant le début du questionnaire ou de l'entretien – à l'aide d'un vocabulaire clair et simple (en évitant les termes techniques et le jargon). Les participants doivent confirmer qu'ils comprennent la collecte et l'utilisation des données qu'ils fournissent (notamment les opinions, les perspectives et les explications) et qu'ils donnent leur accord.

Sensibilité

Dans toutes les interactions, il est nécessaire de veiller à réduire l'inconfort au minimum. Pour cela, vous pouvez indiquer les thèmes de questions à l'avance aux personnes, et leur demander leur accord pour poursuivre avec ces thèmes. Les participants ne doivent pas être poussés à répondre à des questions qui les mettent mal à l'aise et doivent être totalement libres de mettre un terme à la discussion lorsqu'ils le souhaitent.

Anonymat

Sauf disposition contraire, il faut partir du principe que les personnes ne veulent pas être nommées dans les rapports d'évaluation, et que les déclarations et les perspectives fournies doivent être présentées de manière anonyme. Cela veut dire qu'une personne lisant le rapport ne devrait pas être capable d'identifier qui a dit quoi.

Intimité

En règle générale, lors de la réalisation d'entretiens, il est important que le répondant puisse s'exprimer en privé – d'une part, pour empêcher que son opinion soit entendue par d'autres personnes, d'autre part pour l'encourager à parler plus librement de ses informations et préoccupations personnelles. Dans la mesure du possible, le travail sur le terrain doit être planifié de manière à ce que les entretiens puissent avoir lieu dans des endroits privés. Toutefois, en pratique, l'intimité peut être difficile à mettre en place, car souvent, ce genre d'endroit n'est pas disponible. Dans ces cas-là, le chercheur doit essayer de trouver un compromis ; expliquez à la personne interrogée qu'il vaut mieux que l'entretien se déroule dans un lieu où vous serez peu ou pas dérangés.

La sensibilité aux chocs et aux expériences vécus par les personnes est un principe éthique clé dans une évaluation de ce type. Travailler avec les personnes touchées par une catastrophe entraîne inévitablement le risque de provoquer un trouble émotionnel. Il est important de noter que les expériences d'intervention extérieure peuvent également constituer des points sensibles. Essayez de comprendre au mieux l'histoire des crises et des interventions dans la zone lors des enquêtes préliminaires (étape 1), puis discutez de ces problèmes avec l'ensemble de l'équipe de terrain. Un protocole clair pour réduire et gérer les perturbations doit être compris par tous avant de commencer le travail sur le terrain. Au minimum, la formation doit inclure la reconnaissance des signes de perturbations ou de traumatismes, des conseils pour gérer ce genre de situations (par exemple, modifier, suspendre ou cesser la collecte des données), des stratégies pour s'assurer que les entretiens se terminent sur une note positive et ne donnent pas trop d'importance aux résultats négatifs, et des conseils au sujet des situations dans lesquelles il est nécessaire d'orienter le participant pour qu'il obtienne de l'aide ou du soutien (et au sujet des autres services disponibles).

Dans la majorité des situations, l'approche Contribution au changement implique de travailler avec des adultes. Toutefois, si l'évaluation comprend également des entretiens avec des enfants, certaines considérations doivent être prises en compte. L'enquêteur doit être déjà formé ou doit disposer d'une expérience en matière d'entretiens avec des enfants et, pour certains organismes, doit disposer d'une autorisation préalable. Il est nécessaire de demander l'autorisation aux parents avant l'entretien, et ces derniers doivent disposer d'un droit de veto sur certaines questions s'ils estiment qu'elles ne sont pas appropriées (voir « lectures complémentaires » à la fin de cette section pour plus d'informations).

4.2 Engagement de la communauté dans la planification

La planification de la collecte des données doit se faire avec la consultation des responsables locaux de la communauté. Dans de nombreux cas, une permission préalable doit être obtenue auprès d'eux pour réaliser les enquêtes et les entretiens. La consultation peut également être une étape importante pour faciliter la collecte de données et, finalement, pour améliorer la qualité des données collectées. Dans l'idéal, en rencontrant un groupe composé de ces personnes, il sera possible d'identifier les personnes clés avec qui travailler, qui sont à la fois prêtes et désireuses d'aider, et occupent un poste de confiance pour les autres membres de la communauté.

Ces personnes peuvent vous donner des conseils au sujet d'aspects logistiques clés, comme l'heure à laquelle rendre visite aux foyers, ou les éventuels logements sur place disponibles pour les équipes de terrain. Il est important d'identifier les meilleures périodes de la journée pour travailler, afin de garantir que les personnes sont disponibles chez elles, et que nous ne sommes pas trop exigeants par rapport à leurs horaires normaux de travail. Pour les entretiens de groupe, les personnes seront plus disponibles certains jours de la semaine que d'autres, pour donner de leur temps.

Une habitude courante des équipes d'évaluation et de se rendre chaque jour dans les communautés lors de la période de travail sur le terrain, tout en étant logées ailleurs. Il peut y avoir de nombreuses bonnes raisons à cela, mais il est également utile d'envisager de passer la nuit sur les sites, notamment dans les villages ruraux. Cela est susceptible de réduire les coûts, et d'améliorer la qualité des relations avec les villageois.

4.3 Instaurer la confiance et nouer des liens

Collecter des données de bonne qualité est inéluctablement difficile si vous n'avez pas accordé une attention particulière au fait d'instaurer la confiance et la bonne volonté dans les communautés. Les personnes sont généralement ravies de pouvoir s'exprimer – d'avoir leur mot à dire. Toutefois, cela ne doit pas être tenu pour acquis.

Parmi les lignes directrices pour le travail avec les communautés afin de nouer des liens avec la population locale, on trouve généralement :

- s'assurer de prendre contact avec les responsables locaux de manière appropriée ;
- être honnête et ouvert au sujet des objectifs du travail ;
- respecter les coutumes en matière de tenue vestimentaire et de comportement ;
- être flexible en matière de planification et d'organisation des réunions avec les personnes ;
- agir de manière amicale et respectueuse en toutes circonstances.

Les considérations en matière de genre et d'appartenance ethnique sont importantes à cet égard. Dans de nombreuses situations, il est préférable que des enquêteurs de sexe féminin réalisent le travail avec les femmes. Il est également préférable qu'au moins certains membres de l'équipe d'évaluation soient issus du même groupe ethnique ou de la même zone géographique que la communauté. Un exemple montrant comment nouer des liens est donné dans « Exemple tiré du travail sur le terrain 5 ».

Des problèmes peuvent survenir si des personnes dans la communauté supposent que la participation à l'évaluation apportera des bénéfices directs. Cela peut créer des tensions, notamment parmi ceux qui ne sont pas invités à participer. Cela peut être tout particulièrement difficile lorsqu'il faut travailler avec des petites populations dans laquelle une grande proportion de personnes doit être incluse dans l'échantillon. Dans de tels cas, il est particulièrement important de s'adresser aux informateurs clés et aux autres répondants en mettant l'accent sur l'objectif et l'indépendance de l'évaluation, et de prendre du temps pour expliquer la procédure d'échantillonnage (voir étape 5).

Exemple tiré du travail sur le terrain 5 : instaurer la confiance et nouer des liens

Lors d'une étude pilote au Sri Lanka, la présence d'un membre de l'équipe qui a établi des contacts avec les fonctionnaires locaux et les responsables de la communauté lors de l'étude préliminaire, a facilité l'accès des équipes aux villages.

Employer des chercheurs de terrain dans l'université locale, capables de parler tamil dans le dialecte local, nous a permis de nouer des liens plus facilement et a contribué à éviter de créer des attentes inutiles de la part des répondants.

L'exercice de cartographie de la communauté a constitué un outil participatif utile pour assurer la participation de la communauté à l'identification des sites touchés par les inondations et pour démarrer les procédures ultérieures de collecte des données.

L'équilibre homme femme dans l'équipe a été une autre caractéristique positive qui nous a permis de nouer plus facilement des liens avec les répondants hommes et femmes.

Les enquêteurs de terrain ont constaté que les personnes commençaient généralement à répondre aux questions avec enthousiasme, mais qu'il existait un risque que cet enthousiasme diminue progressivement lors du questionnaire. Une manière de contourner le problème était d'encourager les personnes à continuer à travailler pendant qu'elles répondaient aux questions.

4.4 Évaluation des risques

Avant de démarrer le travail sur le terrain dans les communautés, il est également important de procéder à une évaluation des risques pour garantir la sécurité des enquêteurs de terrain. Les informations sur lesquelles baser l'évaluation des risques peuvent provenir des enquêtes préliminaires (étape 1).

Avant de se rendre sur le terrain, tous les employés doivent connaître :

- les rôles organisationnels, les contacts et les plans de communication associés à la sûreté et à la sécurité sur le terrain ;
- les menaces ou dangers spécifiques ou généraux associés à des sites particuliers pour le travail sur le terrain ;
- les procédures pour minimiser les risques les plus importants, par exemple :
  - la prévention de la malaria ;
  - les lignes directrices pour le trajet des véhicules ;
  - les lignes directrices pour le travail dans les communautés, par exemple travailler en binôme, assurer une communication adéquate et revenir du site avant la tombée de la nuit ;
- les lignes directrices concernant la manière de réagir face à une urgence, notamment les informations de contact d'urgence pour l'hôpital ou la police.
- l'équipement de sécurité pour le travail sur le terrain, notamment un kit de premiers secours.

Vous pouvez trouver des orientations pratiques au sujet de la sûreté et de la sécurité sur le terrain dans l'ouvrage de Bickley 2010).

4.5 Formation et entraînement

Un entraînement efficace des personnes réalisant la collecte de données est essentiel. Un minimum de deux jours doit être alloué à la formation et à l'entraînement de l'équipe de terrain, mais idéalement, il est préférable d'accorder jusqu'à 4 jours pour couvrir tous les aspects de la collecte et de la préparation des données, notamment la préparation des notes de terrain pour le travail qualitatif (voir étape 6).

La formation doit commencer par un aperçu de l'objectif, de la portée et de l'approche de l'évaluation. Elle doit comprendre des sessions portant sur les lignes directrices en matière d'éthique (par exemple l'utilisation des ressources pour le consentement éclairé), les lignes directrices pour travailler efficacement avec les communautés pour nouer des liens, et la gestion des risques du travail sur le terrain (voir 4.4 « Évaluation des risques »).

Un entraînement intensif doit alors avoir lieu pour les équipes chargées de l'enquête et du travail qualitatif (en partant du principe que les enquêtes et les entretiens semi-dirigés seront mis en œuvre par des personnes différentes ; voir partie 1, « Planification et gestion »).

Il est important que les membres du personnel de terrain pour l'aspect **quantitatif** soient formés aux objectifs des enquêtes. Ils doivent connaître l'objectif de la collecte des informations, et la manière dont celles-ci seront utilisées lors de l'évaluation. Une équipe de terrain critique et engagée peut contribuer grandement à garantir que les outils de l'enquête sont compatibles avec le travail sur le terrain. Le formateur doit ensuite parcourir les questionnaires avec les membres de l'équipe, section après section, en leur expliquant comment poser les questions et comment remplir le formulaire d'enquête.

Les membres de l'équipe **qualitative** doivent également avoir connaissance de la justification se trouvant derrière les trois différentes formes d'entretiens, ainsi que de leurs thèmes de questions correspondants. Le formateur doit alors expliquer en détail le processus de l'entretien semi-dirigé, notamment écouter et répondre aux questions, poser des questions de suivi, utiliser des répliques pour aider les personnes interrogées pendant la discussion, s'assurer que les réponses aux questions concernent le foyer dans son ensemble, et prendre des notes ou enregistrer l'entretien (voir étape 6).

La formation doit être largement basée sur la pratique. Les entretiens doivent être réalisés au sein de la salle de classe, ainsi qu'auprès de véritables foyers dans des contextes « réels ». Par exemple, les équipes peuvent poser des questions chacune leur tour à l'autre équipe dans une salle de classe ; vous pouvez également enregistrer les entraînements d'entretien et les étudier ensuite avec les participants afin qu'ils en commentent les points positifs et négatifs. Cette session doit être suivie par une visite sur le terrain, pendant laquelle plusieurs foyers peuvent être interrogés par les personnes formées (voir encadré 16).

La formation et l'entraînement sur le terrain doivent être également vus comme une opportunité supplémentaire de peaufiner le questionnaire et les guides de questions. La finalisation et l'impression des formulaires d'enquête doivent avoir lieu après cette étape.

Encadré 16 Entraînement sur le terrain

L'entraînement sur le terrain constitue la partie pratique de la formation à la fois pour la collecte de données quantitatives et qualitatives. Après une formation théorique en salle de classe, les enquêteurs de terrain doivent être conduits dans une communauté qui a accepté d'accueillir des entretiens d'entraînement au moyen de questionnaires ou de guides de questions. Lors de l'entraînement sur le terrain, les répondants doivent avoir des caractéristiques similaires à celles ciblées par la collecte des données, même si de préférence, l'entraînement sur le terrain ne doit pas avoir lieu sur un des sites de l'évaluation. Les formateurs doivent être présents à tout moment pour orienter et aider les employés en cours de formation.

Lectures complémentaires

Au sujet des approches éthiques et du travail avec des populations vulnérables

Bamberger, M., Rugh, J. et Mabry, L. (2012) « Ensuring competent and ethical practice in the conduct of the evaluation', chapitre 9 de *RealWorld Evaluation: Working under Budget, Time, Data, and Political Constraints*, 2de éd., Thousand Oaks, CA : Sage Publications.

Ellsberg, M. et Heise, L. (2005) *Researching Violence against Women: A Practical Guide for Researchers and Activists*, Washington, DC : Organisation mondiale de la santé, Programme de technologie appropriée pour la santé (PATH). <www.path.org/publications/files/GBV_rvaw_complete.pdf> [consulté le 17 juillet 2013].

Au sujet de l'entretien avec des enfants

UNICEF (2002) *Participation des enfants à la recherche, au suivi, et à l'évaluation (S&E) – Déontologie et responsabilités des directeurs de programme*, Notes techniques d'évaluation n°1, New York, NY : UNICEF. <www.unicef.org/evaluation/files/TechNote1_Ethics.pdf> [consulté le 17 juillet 2013].

Au sujet de la sûreté et de la sécurité sur le terrain

Bickley, S. (2010) *Safety First: A Safety and Security Handbook for Aid Workers*, Londres : Save the Children UK. <www.eisf.eu/resources/library/SafetyFirst2010.pdf> [consulté le 17 juillet 2013].

ÉTAPE 5

ÉCHANTILLONNAGE

L'échantillonnage est la tâche consistant à sélectionner des foyers pour les enquêtes et les entretiens. L'échantillonnage peut être réalisé relativement simplement pour le travail qualitatif, mais il est généralement plus complexe pour les enquêtes, pour lesquelles le nombre de répondants est bien plus élevé.

L'échantillonnage est un domaine technique spécialisé. Pour obtenir davantage d'informations, nous vous suggérons de consulter un manuel d'échantillonnage ou de statistiques parmi ceux fournis en exemple dans la partie « Lectures complémentaires » à la fin de cette section.

Dans l'étape 5, nous présentons des concepts de base pouvant être utiles à l'heure de décider de comment choisir un échantillon sur le terrain, notamment des conseils sur comment :

- **décider de la population d'échantillonnage ;**
- **décider de la taille de l'échantillon ;**
- **décider de la conception de l'échantillon ;**
- **spécifier le cadre d'échantillonnage.**

5.1 Population d'échantillonnage

Pour démarrer la procédure d'échantillonnage, il faut d'abord commencer par décider de la population pertinente pour l'évaluation. Il peut s'agir de toutes les personnes vivant dans une région, de communautés spécifiques qui ont été davantage touchées par la catastrophe ou, plus strictement encore, de personnes qui ont bénéficié d'interventions. L'approche Contribution au changement part généralement du principe que les méthodes seront appliquées sur un ensemble de communautés touchées par la catastrophe (bien que, si nécessaire, elle peut être également orientée uniquement vers les bénéficiaires d'aide).

5.2 Taille de l'échantillon

Dans la plupart des cas, la population touchée par une catastrophe et/ou ayant bénéficié d'une intervention sera trop grande pour que tout le monde soit inclus dans l'enquête. Un échantillon représente une partie de cette population, d'une taille raisonnable. Le choix de la taille de l'échantillon est une décision importante. Si l'échantillon est trop grand, cela entraînera un gaspillage de ressources déjà limitées. S'il est trop petit, cela aura un effet sur l'utilité des résultats.

Comme les **entretiens qualitatifs auprès des foyers** sont conçus pour être menés en profondeur plutôt que pour avoir une grande portée, ils se déroulent généralement avec un petit nombre de répondants (plus proches des dizaines que des centaines ; voir encadré 17).

L'équilibre difficile à atteindre concerne la taille de l'échantillon pour les **entretiens quantitatifs auprès des ménages**. Un petit échantillon (par exemple, 100 foyers) donnera des informations utiles et permettra l'application de statistiques descriptives (voir étape 7). Toutefois, les résultats ne peuvent pas être généralisés à l'ensemble de la population, car l'échantillon n'est pas représentatif.

De nombreuses organisations, en cas de fonds limités, opteront évidemment pour de plus petits échantillons fournissant des données pour des statistiques descriptives. Toutefois, si l'objectif est d'être capable de généraliser les résultats et de pouvoir réaliser des statistiques déductives plus complexes (voir étape 7), alors il est nécessaire de calculer la taille minimum de l'échantillon requis.

Encadré 17 Un échantillon de quelle taille ?

De nombreuses organisations ont une règle générale consistant à collecter des données auprès de 10 % de la population. Dans des enquêtes à grande échelle, cela peut souvent conduire à utiliser beaucoup trop de questionnaires que nécessaire, et constituer un gaspillage de ressources.

Afin de calculer une taille d'échantillon adéquate, il est nécessaire de décider de deux paramètres : le niveau de confiance et l'intervalle de confiance (voir définitions en annexe 1). Pour calculer la taille de l'échantillon minimum requis, nous suggérons d'utiliser un niveau de confiance de 95 % ou 0,95 et un intervalle de confiance de + ou – 5. Avec ces deux valeurs à l'esprit, nous pouvons calculer une taille d'échantillon à l'aide de programmes en ligne comme www.surveysystem.com/sscalc.htm. Par exemple, pour une population de 5 000 foyers, et en supposant un niveau de confiance de 95 % et un intervalle de confiance de + ou – 5, la taille de l'échantillon serait de 357 foyers.

Lors de l'échantillonnage, nous recommandons d'inclure 10 % de foyers supplémentaires comme plan de secours (ajoutez donc 10 foyers pour 100 foyers présents dans l'échantillon). Ces foyers supplémentaires seront utilisés comme réserve, dans le cas où certains des foyers sélectionnés ne pourraient être joints (personnes absentes ou ne souhaitant pas participer) et devraient être remplacés dans l'échantillon.

5.3 Conception de l'échantillon

La conception de l'échantillon fait référence à la manière dont les échantillons sont spécifiés et sélectionnés. Les conceptions d'échantillons peuvent varier d'un simple échantillonnage aléatoire à une utilisation plus complexe d'échantillons en grappes ou d'échantillons stratifiés. Le choix doit être fait en fonction du contexte spécifique de l'évaluation Contribution au changement.

En principe, une sélection de foyers doit être effectuée au hasard dans la population d'échantillonnage – chaque personne doit avoir les mêmes chances d'être sélectionnée. Toutefois, pour des raisons pratiques et afin de cibler l'échantillonnage afin que les groupes sociaux spécifiques puissent être analysés séparément, il est généralement nécessaire de commencer par diviser la population d'échantillonnage.

Une grappe peut faire référence à une communauté au sein d'une population contenant de nombreuses communautés. La sélection d'un certain nombre de grappes géographiques dans lesquelles l'échantillonnage est concentré est souvent appropriée pour les contextes humanitaires si les villages sont très dispersés et si les distances sont très grandes. Cela peut être limité par les ressources disponibles, mais, dans la mesure du possible, il faut veiller à ce que la sélection des grappes ne soit pas limitée aux communautés qui sont faciles d'accès. Une fois que le choix des grappes a été effectué, l'échantillonnage des foyers au sein de chacune de ces grappes doit être aléatoire.

Une autre option de conception d'échantillon consiste à diviser la population en deux groupes sociaux distincts ou plus, puis d'échantillonner aléatoirement dans ces sous-ensembles. On parle d'échantillonnage stratifié. Le choix des groupes sociaux dépend du contexte de l'évaluation, mais il peut être considéré comme important de diviser l'analyse entre les foyers qui ont été ciblés et ceux qui n'ont pas été ciblés par l'intervention. Dans d'autres situations, il peut être important de comprendre les expériences et perspectives des différents groupes ethniques ou des personnes ayant différents types de moyens de subsistance, comme les pêcheurs et les agriculteurs. L'échantillonnage stratifié est également requis si l'objectif est de se concentrer sur les différences au sein du foyer en sélectionnant les personnes par âge ou par genre. L'échantillonnage stratifié est généralement nécessaire pour le travail qualitatif (voir encadré 18).

Dans le cadre de très grandes enquêtes, il est possible d'employer une conception d'échantillon qui inclue à la fois des échantillons en grappes et des échantillons stratifiés, même si les coûts et le personnel impliqués sont multipliés de manière significative – particulièrement si l'objectif est d'avoir des tailles d'échantillons significatives d'un point de vue statistique pour chaque strate ou grappe (afin de réaliser des statistiques déductives).

Les informations obtenues auprès des foyers dans plusieurs grappes ou plusieurs strates peuvent être combinées pour analyse, ainsi que chaque grappe ou groupe social analysé séparément (voir étape 7). Séparer les sites et les groupes sociaux peut être particulièrement important si leurs expériences en matière de catastrophe et d'intervention sont susceptibles d'être très différentes. Dans la mesure du possible,

nous recommandons d'effectuer des analyses séparées et d'utiliser ces dernières pour servir de base à une analyse agrégée (voir étape 9).

D'autres stratégies d'échantillonnage existent, et les sources listées dans la section « Lectures complémentaires » peuvent vous apporter des informations au sujet de la manière et de la raison de leur utilisation.

Encadré 18 Échantillonnage pour la collecte de données qualitatives

La collecte de données qualitatives au moyen d'entretiens semi-dirigés auprès des foyers et des groupes est généralement réalisée avec un nombre beaucoup plus restreint de personnes que dans une enquête quantitative. Cela s'explique en partie par le fait que le processus de transcription et de codage de chaque script d'entretien est beaucoup plus long que pour un simple questionnaire (voir étape 8). Cela s'explique également par le fait que l'objectif de ces techniques est d'explorer les problèmes en profondeur avec une sélection de personnes interrogées, afin de comprendre notamment le pourquoi et le comment des expériences et perspectives des personnes. Cette tâche est assez différente de celle consistant à obtenir des données au sujet des caractéristiques et des tendances représentatives de la population.

Il n'existe aucune manière fixe de calculer la taille de l'échantillon pour le travail qualitatif, mais il est important qu'un nombre suffisant d'entretiens soit réalisé pour pouvoir nous assurer d'avoir obtenu une gamme d'opinions au sein de la communauté. Nous suggérons un *minimum* de 20 entretiens auprès des foyers par communauté pour une population d'échantillonnage à petite échelle composée de moins de 500 foyers, jusqu'à un *minimum* de 50 pour une population d'échantillonnage de 5 000 foyers ou plus.

Les foyers doivent être choisis de manière aléatoire. Toutefois, en raison de la faible taille de l'échantillon, il est normalement essentiel d'employer un échantillonnage stratifié pour garantir que les représentants des différents groupes sociaux sont inclus. Il est également préférable que les foyers sélectionnés pour les entretiens de groupe soient différents de ceux choisis pour les entretiens individuels auprès des foyers, afin d'éviter la duplication des opinions (et les contraintes sur l'emploi du temps des personnes). Pour cela, vous pouvez établir des cadres d'échantillonnage séparés pour les deux types d'entretien.

5.4 Cadre d'échantillonnage

La dernière exigence pour pouvoir réaliser un échantillonnage est une liste des foyers présents au sein de la population d'échantillonnage. On appelle cela un cadre d'échantillonnage et ce dernier est constitué d'une liste d'unités d'échantillonnage. Les foyers sont en principe les unités d'échantillonnage employées dans l'approche de cette évaluation (même s'il est également possible de se concentrer sur des individus, par exemple pour différencier l'évaluation en fonction du sexe ou de l'âge). Un foyer peut être défini d'une manière générale comme « une personne ou un groupe de personnes occupant tout ou partie d'un logement, vivant habituellement ensemble et partageant leur repas ».

Il appartient au superviseur de terrain d'organiser et de coordonner l'échantillonnage (en travaillant avec les responsables de la communauté ou les autorités locales si cela est nécessaire ou approprié). Dans l'idéal, l'équipe de terrain aura accès à une liste des foyers au sein de la population appropriée, à partir de laquelle procéder

à l'échantillonnage aléatoire. En pratique, l'acquisition de ces informations peut se révéler difficile ou chronophage. Il est donc important de démarrer ce processus bien avant le travail sur le terrain – par exemple lors des enquêtes préliminaires (étape 1). Cela peut être le cas même pour des listes des bénéficiaires des interventions. Dans d'autres cas, les personnes ou les foyers auront des cartes d'identité, qui pourront être utilisées pour établir la liste des foyers.

Dans les cas où des listes complètes n'existent pas et ne peuvent pas être compilées, il peut être nécessaire d'utiliser des méthodes ad hoc pour développer un cadre d'échantillonnage. Ces méthodes offriront difficilement un échantillon parfaitement aléatoire, mais elles peuvent être conçues pour être « suffisamment bonnes » pour les objectifs de l'évaluation (voir « Exemple tiré du travail sur le terrain 6 »).

Exemple tiré du travail sur le terrain 6 : sélection à l'aide de la cartographie de la communauté

Lors de la phase pilote, nous avons découvert que la cartographie de la communauté peut constituer une aide pratique pour la sélection (voir étape 3). Après avoir dressé une carte du village et avoir indiqué la distribution approximative des foyers, l'équipe a divisé la carte en plusieurs sections (groupes). Chaque chercheur de terrain devait alors travailler dans des secteurs particuliers et visiter une sélection aléatoire de foyers au sein de chacun d'eux. Si l'échantillonnage est réalisé avec cette méthode, il est important de s'assurer que les participants à la cartographie proviennent de différentes parties géographiques de la communauté, afin de garantir que tous les alentours sont inclus.

Les noms des propriétaires ne doivent pas apparaître dans les résultats finaux de l'évaluation. Toutefois, des listes de noms sont susceptibles d'être nécessaires lors de la phase de collecte des données, afin de suivre la progression et de coordonner le codage des foyers. Ces listes doivent être conservées en sécurité et doivent être détruites lorsqu'elles ne sont plus nécessaires.

Pour préserver l'anonymat et faciliter la gestion des données, il est possible de concevoir un système de code assignant un identifiant individuel à des foyers spécifiques, par exemple A22 (« A » identifie la communauté et « 22 » le numéro du foyer dans ce secteur). Ce code doit être partagé avec tous les chercheurs de terrain afin d'être consigné sur les feuilles de questionnaire et sur les documents d'entretien.

Lectures complémentaires

Au sujet des méthodes d'échantillonnage

Bamberger, M., Rugh, J. et Mabry, L. (2012) « Échantillonnage », chapitre 15 de *RealWorld Evaluation: Working under Budget, Time, Data, and Political Constraints*, 2de éd., Thousand Oaks, CA : Sage Publications.

Levy, P.S. et Lemeshow, S. (1999) *Sampling of Populations: Methods and Applications*, New York, NY: John Wiley & Sons, Wiley-Interscience Publications.

ÉTAPE 6

COLLECTE DE DONNÉES SUR LE TERRAIN

Une fois que les stratégies d'échantillonnage ont été élaborées, la collecte de données sur le terrain peut commencer. Comme cette approche s'appuie sur des méthodes de collecte de données avec lesquelles la plupart des équipes d'évaluation sont familières, nous ne fournissons ici qu'un résumé sommaire des lignes directrices pour le processus de collecte de données. Nous recommandons au lecteur de consulter les sources de méthodologie à l'annexe 2 pour obtenir davantage d'informations sur la manière de travailler sur le terrain à l'aide de questionnaires d'enquête, d'entretiens semi-dirigés et d'exercices de groupe.

Toutes les données doivent être collectées sur la base du consentement éclairé et en suivant les principes éthiques décrits à l'étape 4.

Cette section explique comment :

- **planifier le timing et la logistique du travail sur le terrain ;**
- **fournir une supervision sur le terrain et assurer le contrôle de la qualité ;**
- **réaliser des enquêtes par questionnaire ;**
- **réaliser des entretiens semi-dirigés ;**
- **rédiger les données qualitatives.**

6.1 Planification du travail sur le terrain

La principale collecte de données sur le terrain doit démarrer au plus vite après la formation, afin de réduire le risque que les enquêteurs de terrain oublient ce qu'ils ont appris. Un calendrier réaliste du travail sur le terrain doit être établi, prenant en compte quels sont les meilleurs moments de la journée pour rencontrer les membres de la communauté, ainsi que le temps et le personnel nécessaires pour réaliser le travail.

- L'enquête auprès de la communauté peut être mise en œuvre par une seule personne de l'équipe quantitative, éventuellement un membre expérimenté, car les répondants seront souvent des responsables de la communauté. Le questionnaire doit être conçu pour être rempli en 45 à 60 minutes.

- Chaque questionnaire de foyer peut être mis en œuvre par un ou deux enquêteurs de terrain. Cela peut être une bonne idée de commencer à travailler en binôme, le temps que les enquêteurs soient habitués au travail. Travailler en binôme est également conseillé s'il existe des préoccupations en matière de sécurité personnelle. Le questionnaire doit être rempli en 45 à 60 minutes.
- Les entretiens auprès des informateurs clés peuvent être réalisés par un seul enquêteur expérimenté, même s'ils impliquent souvent plus d'un répondant. Toutefois, il est judicieux que les enquêteurs de terrain pour l'aspect qualitatif soient présents à ces entretiens (ils auront ainsi également l'occasion de rencontrer les responsables de la communauté). Ces entretiens doivent durer de 45 à 60 minutes.
- Les entretiens auprès des foyers peuvent être réalisés par un ou deux enquêteurs de terrain. Là encore, cela peut être une bonne idée de commencer à travailler en binôme, le temps que les enquêteurs soient habitués au travail, ou s'il existe des préoccupations en matière de sécurité personnelle. Les entretiens doivent durer de 45 à 60 minutes.
- Les entretiens de groupe nécessitent deux ou trois personnes pour poser les questions, faciliter les échanges, et prendre des notes. Ces entretiens sont susceptibles de nécessiter 60 à 90 minutes.
- Les exercices de groupe nécessitent en général au moins deux membres de l'équipe. Le temps nécessaire varie en fonction de la méthode, mais les exercices de chronologie et de cartographie nécessitent en général de 45 à 60 minutes.

Notez que le temps nécessaire à la collecte des données (ainsi qu'à leur traitement) peut être réduit par l'utilisation de technologies électroniques sur le terrain (voir encadré 19).

Encadré 19 Utilisation de technologies avancées

Collecte électronique des données

Les appareils mobiles sont de plus en plus utilisés pour la collecte des données, notamment pour les enquêtes par questionnaire, et il existe aujourd'hui une large gamme de logiciels disponibles pour cela. Les appareils mobiles permettent aux enquêteurs de terrain de saisir les données de manière électronique, réduisant ainsi le temps nécessaire à la saisie des données. Ils offrent un moyen de réaliser des vérifications rapides de validation, ce qui veut dire que les réponses incohérentes peuvent être vérifiées même pendant l'entretien. À supposer qu'un accès Internet est disponible, les données collectées de manière électronique peuvent être transférées vers une base de données centrale à la fin de chaque jour de terrain, permettant des vérifications et des retours continus. La préparation pour une enquête assistée par ordinateur peut être plus complexe que pour une enquête sur papier, mais cela est compensé par le gain de temps considérable lors de la phase d'analyse. Toutefois, l'utilisation de ces technologies sur le terrain nécessite un certain niveau de soutien technique et des procédures de remplacement appropriées en cas de panne de l'équipement (notamment de la batterie).

Équipements de localisation par satellite

Les équipements de localisation par satellite (GPS) peuvent constituer un atout sur le terrain. Les appareils GPS utilisent des signaux satellites pour déterminer des positions précises à l'aide de coordonnées de latitude et de longitude. Cela facilite les tâches d'identification et de localisation des foyers, à la fois pour générer les cadres d'échantillonnage et pour localiser les foyers sélectionnés une fois les entretiens commencés. Le GPS peut également être utilisé en tant qu'appareil de contrôle qualité pour s'assurer que l'enquêteur a bien rendu visite au foyer.

6.2 Supervision et contrôle qualité

Une supervision et un suivi adéquats du travail sur le terrain sont essentiels et doivent être réalisés sur le terrain par les membres expérimentés de l'équipe d'évaluation. Il est particulièrement important d'apporter un soutien intensif aux enquêteurs de terrain lors des premières phases du travail sur le terrain. Lors des premières phases, chacun des enquêteurs de terrain doit être observé pendant qu'il mène au moins un entretien. Un suivi minutieux est essentiel pour les méthodologies de l'enquête, qui s'appuient sur une application standardisée et cohérente des questionnaires. Les questionnaires complétés doivent être vérifiés quotidiennement et toute erreur de saisie de données doit être corrigée rapidement. De nombreuses organisations recommandent aujourd'hui qu'en outre, les équipes de contrôle de la qualité soient impliquées dans les évaluations (voir encadré 20).

Encadré 20 Personnel de contrôle qualité

Dans la mesure du possible, il doit y avoir des employés séparés dédiés au contrôle de la qualité. Ils doivent rendre visite aux communautés après le départ de l'équipe de terrain et interroger une sélection aléatoire de foyers (10 %) avec un bref questionnaire. Le but de cette manœuvre est de vérifier que l'entretien s'est déroulé correctement, dans le respect des répondants et des standards de qualité et d'éthique. Dans l'idéal, le suivi des procédures par un tiers doit être en place pour l'assurance de la qualité.

6.3 Réalisation des enquêtes par questionnaire

Les personnes réalisant les questionnaires suivent la procédure standard détaillée sur le formulaire de l'enquête. L'entretien doit toujours commencer par le protocole de consentement éclairé.

Notez que pour l'enquête auprès de la communauté, il peut être nécessaire ou préférable d'avoir plus d'un répondant pour l'ensemble des questions. En effet, certains répondants peuvent ne pas connaître la réponse à certaines questions. Il peut être également préférable de collecter différentes opinions et de trianguler les résultats.

6.4 Réalisation des entretiens semi-dirigés

Pour les entretiens semi-dirigés, le processus sur le terrain est plus flexible. Même si le guide de questions est composé de questions présélectionnées, l'enquêteur doit également être réceptif aux déclarations de la ou des personnes interrogées, et poser des questions supplémentaires pour clarifier les choses, obtenir des informations supplémentaires ou approfondir ce qui a été dit.

Les entretiens de groupe sont susceptibles de nécessiter davantage de considération préalable et de plus grandes compétences en matière de facilitation (voir encadré 21). Les enquêteurs doivent essayer d'encourager les personnes présentes à s'exprimer et à présenter leurs perspectives lors de la réunion. Si nécessaire, ils peuvent s'adresser directement aux personnes qui ont l'air d'avoir quelque chose à dire, mais qui ne sont pas prêtes à intervenir.

Encadré 21 Astuces pour les entretiens de groupe

Une planification et un souci du détail sont nécessaires pour les réunions de groupe, avant même que les personnes se rassemblent. Par exemple, si vous enregistrez les réunions de groupe, essayez de faire en sorte que les personnes soient installées près les unes des autres et à proximité du microphone.

Les entretiens de groupe nécessitent un nombre suffisant d'employés – une personne pour poser les questions ou un facilitateur, une personne chargée de la prise de note, et peut-être une deuxième personne pour prendre des notes lorsque la conversation de groupe devient complexe. Les rôles peuvent être échangés si cela a été convenu au préalable.

Il est généralement de bon ton d'offrir des boissons fraîches aux groupes.

Les entretiens de groupe ont tendance à mieux se dérouler lorsque seuls les participants sélectionnés sont présents. En pratique, toutefois, cela est très difficile à garantir. Il peut être judicieux de les mener à l'intérieur, car les autres personnes sont généralement moins susceptibles de s'introduire dans une pièce.

Les entretiens de groupe peuvent être réalisés de façon opportuniste en tirant parti de réunions communautaires planifiées existantes, mais cet opportunisme a toutefois ses limites. Soyez conscient que cela implique d'avoir moins de contrôle sur les chiffres, le type d'échantillon et le processus – si les réunions sont dirigées par une personne, cette dernière risque d'avoir tendance à dominer le débat.

L'enregistrement des entretiens est préférable, mais dans certains cas, cela n'est pas possible (ou les personnes peuvent ne pas souhaiter qu'on les enregistre). Le matériel doit alors être basé sur les notes rédigées au moment de l'entretien. Dans ce cas, il est important de retranscrire attentivement ce que les personnes disent lors de la prise de notes – il sera nécessaire de vérifier ces notes prises rapidement immédiatement après l'entretien afin de vérifier qu'elles sont lisibles et compréhensibles.

Si les enquêteurs prévoient d'utiliser un enregistrement, ils doivent vérifier avant le démarrage de l'entretien que les participants se sentent à l'aise avec l'appareil d'enregistrement. Ils doivent expliquer que cela rendra la tâche plus facile, et assurer aux participants que les enregistrements ne seront pas partagés avec d'autres personnes – l'enregistrement ne sert qu'à s'assurer que les données sont complètes.

Si un point est particulièrement sensible, la machine peut être éteinte pendant un moment. Si les participants acceptent, l'enquêteur peut également prendre des notes basiques sur papier pour couvrir les principaux points soulevés par les personnes (dans le cas où l'enregistrement échoue ou pour aider à la formulation de questions).

6.5 Rédaction des données qualitatives

L'objectif du travail qualitatif sur le terrain est de produire des ressources d'entretien aussi proches que ce qui a été réellement exprimé par les participants à la recherche. Qu'il soit basé sur des notes ou des transcriptions, le résultat de la collecte de données qualitatives est un ensemble de documents représentant le dialogue entre l'enquêteur de terrain et les participants. Il est donc important de ne pas paraphraser ni résumer les déclarations, et d'inclure les questions de l'enquêteur.

Il n'existe aucune manière fixe de présenter ces documents, mais voici quelques lignes directrices :

- Utilisez un format standardisé.
- Les noms de fichiers électroniques doivent indiquer le site et le type d'entretien (et inclure un code d'identifiant unique s'il s'agit d'un entretien auprès d'un foyer).
- Au début du document, insérez de nouveau le site, le type d'entretien et l'identifiant du répondant (dans le cas d'un foyer).
- Sous chaque question principale, écrivez ce que les personnes ont dit – de préférence, transcrivez textuellement ce qui a été dit. Séparez cela en plusieurs petits paragraphes.
- Fournissez des informations supplémentaires le cas échéant pour aider à comprendre ce que la personne a dit ; par exemple, lorsqu'un point est difficile à comprendre avec les propres mots du répondant, ajoutez une note d'explication entre parenthèses.

Dans le cadre de la formation de l'équipe de recherche, il est utile de demander aux chercheurs de terrain de retranscrire des entretiens d'entraînement pour que le superviseur puisse faire des commentaires au sujet de la manière de réaliser les entretiens et de les retranscrire. La traduction aura peut-être également besoin d'être envisagée (voir encadré 22).

Encadré 22 Note au sujet de la traduction

Gardez à l'esprit que la traduction des transcriptions des entretiens à partir de la langue locale peut représenter un coût majeur. Une seule transcription peut atteindre plusieurs pages. La traduction de ces données peut ne pas être requise, en fonction des personnes qui réalisent l'analyse et de la langue dans laquelle elles peuvent travailler. Si nécessaire, il est d'une importance vitale que les traductions soient de haute qualité et qu'elles correspondent aux déclarations exactes des personnes interrogées.

PARTIE 3

ANALYSE ET RÉDACTION

La troisième partie de ce guide présente une méthodologie recommandée pour l'analyse et la rédaction des données collectées à l'aide des outils décrits dans la partie 2. Elle est composée de cinq étapes supplémentaires. Ces étapes fournissent des orientations au sujet des étapes préliminaires pour le traitement des données quantitatives et qualitatives, suivies par des lignes directrices pour la compilation des résultats et une analyse thématique combinée utilisant les deux sources de preuves. L'approche présentée dans ce guide recommande que l'analyse soit divisée en différents thèmes représentant les secteurs de l'impact ou de l'intervention.

Suivent des conseils détaillés sur la manière de développer des conclusions sectorielles et générales pour l'évaluation. Ces conseils incluent une méthode pour produire une série de déclarations de Contribution au changement afin de présenter les résultats de manière abrégée. La dernière étape fournit de brèves recommandations sur la manière de présenter l'évaluation dans un rapport final.

http://dx.doi.org/10.3362/9781780448336.003

Processus global d'analyse

L'objectif de l'analyse est de comprendre comment les vies des personnes ont changé suite à l'impact de la catastrophe, leur degré de relèvement, et le rôle des interventions externes dans ce relèvement.

L'approche suppose qu'il y aura une analyse multidimensionnelle de la vie des personnes, cherchant à examiner le changement vécu par les personnes en termes de moyens de subsistance économiques, d'abri et d'autres aspects du bien-être (comme la santé et l'éducation).

Bien que l'accent soit mis sur la catastrophe et ses implications, il est crucial que ces dernières ne soient pas examinées de manière isolée. Afin de comprendre la contribution, il est également nécessaire d'analyser le contexte plus large de l'intervention post-catastrophe, notamment les autres « chocs » et défis auxquels font face les communautés alors qu'elles se lancent dans le processus de relèvement (voir étape 1, encadré 9).

L'étape d'analyse de l'approche Contribution au changement commence avec le traitement initial des données afin de générer des résultats préliminaires, suivie par une analyse structurée basée sur les résultats, et se termine avec un ensemble de conclusions qui doivent toutes figurer dans le rapport d'évaluation final.

Le tableau 3 indique les étapes nécessaires pour l'analyse et la rédaction. Ces étapes 7 à 11 sont décrites en détail dans le reste de la partie 3.

Tableau 3 Étapes dans l'analyse et la rédaction du rapport

Étape 7	Analyse préliminaire – quantitative	Voir pages 67 à 73
Étape 8	Analyse préliminaire – qualitative	Voir pages 74 à 77
Étape 9	Développement d'une description des preuves et du changement	Voir pages 78 à 85
Étape 10	Conclusions : Contribution au changement	Voir pages 86 à 93
Étape 11	Finalisation et utilisation du rapport	Voir pages 94 à 95

ÉTAPE 7

ANALYSE PRÉLIMINAIRE DES DONNÉES QUANTITATIVES

Cette section se concentre sur les étapes initiales de l'analyse des données quantitatives. Une série de tâches préparatoires est d'abord requise afin de transférer les données dans un format pouvant être analysé. Suite à ces tâches, le travail peut commencer pour comprendre ce que chaque ensemble de données révèle.

Cette étape inclut des conseils sur la manière de :

- **saisir les données dans un format électronique ;**
- **nettoyer l'ensemble de données ;**
- **procéder à l'analyse statistique des données.**

7.1 Saisie des données

Après avoir vérifié et édité soigneusement les questionnaires afin qu'ils soient correctement remplis (voir étape 6), les données doivent être saisies dans un format électronique. Il existe de nombreux programmes de saisie de données et d'analyse adaptés, capables de gérer différents degrés de complexité statistique, notamment Microsoft Excel, Sphinx, Epi Info, SPPSS Statistics et Stata.

Lorsque vous choisissez le programme de saisie des données que vous allez utiliser, il est important de vous assurer que l'employé chargé de la saisie des données et le programmeur possèdent une expérience préalable dans l'utilisation du logiciel, et sont confiants dans leur capacité à utiliser le programme choisi. Il est également important que l'employé chargé de la saisie des données reçoive une formation au sujet de la conception du questionnaire, afin de comprendre totalement les questions et par conséquent le type de réponses et les erreurs anticipées. La formation doit inclure la saisie de données à partir de véritables questionnaires remplis ; ces données sont saisies à nouveau lorsque la saisie des données commence.

La saisie des données peut se faire en parallèle au travail sur le terrain, afin que toute demande devant être adressée aux participants aux enquêtes puisse être résolue alors que l'équipe de terrain est encore sur le site.

7.2 Nettoyage des données

Le nettoyage des données est le processus consistant à détecter et à corriger (ou supprimer) des enregistrements corrompus, incomplets, inexacts ou hors sujet, de la base de données. Les packs de saisie des données doivent disposer d'une commande permettant d'identifier automatiquement ces erreurs.

Les erreurs de données peuvent survenir lorsque les informations contenues dans la version papier du questionnaire sont incohérentes ou incorrectes. Voici deux exemples d'erreurs de données :

- **Vides :** cela arrive lorsqu'une variable est vide, alors qu'elle ne devrait pas l'être. Dans certains cas, la réponse vide peut être déduite à partir d'autres réponses, de manière fiable. Dans d'autres cas, la réponse ne peut être déduite, ce qui donne une valeur manquante pour cette variable. Si une variable ou un questionnaire a de nombreuses valeurs manquantes, il ou elle doit être mis de côté.
- **Erreurs de saut :** cela arrive lorsqu'une variable a été remplie alors qu'elle n'aurait pas dû l'être (c'est-à-dire qu'elle aurait dû être sautée). Dans la plupart des cas, cela peut être corrigé en observant les autres réponses, en particulier celle de la question qui aurait dû entraîner le saut.

Des incohérences peuvent également être provoquées par des erreurs de saisie de l'utilisateur ou par la corruption des données électroniques lors de la transmission ou du stockage.

Des méthodes statistiques peuvent également être utilisées pour aider au nettoyage des données. En analysant les données à l'aide des valeurs de moyenne, d'écart-type, d'étendue et d'algorithme de groupement, il est possible pour un expert de trouver des valeurs qui sont inattendues et susceptibles d'être fausses. Par exemple, si vous suspectez qu'un enquêteur remplit le questionnaire à l'aide de fausses données, une vérification de ces données à l'aide de méthodes statistiques peut révéler que c'est le cas. Même si la correction de telles données est difficile, car la véritable valeur n'est pas connue, cela peut être résolu en établissant la valeur à la moyenne ou à une autre valeur statistique.

7.3 Analyse statistique

Les principaux objectifs de l'analyse statistique pour les données quantitatives sont d'obtenir une compréhension des changements longitudinaux dans le bien-être et les ressources des foyers au fil du temps, ainsi que des informations au sujet du rôle des interventions dans l'ensemble de la population étudiée.

L'analyste des données doit être choisi avec précaution. Il doit s'agir d'une personne très familière avec les objectifs de l'évaluation, et dans l'idéal, impliquée dès la phase de conception. L'analyste est crucial, car son jugement et ses choix vont façonner la manière dont les résultats des enquêtes seront utilisés dans l'analyse principale (étape 9).

Parmi les techniques d'analyse des données, on trouve des statistiques descriptives simples et des statistiques déductives :

- Les statistiques descriptives présentent des mesures de tendances centrales (moyenne, médiane et mode) et mesurent le caractère variable de la moyenne (étendue et écart-type). Ces statistiques offrent au lecteur une représentation des données collectées.
- Les statistiques déductives incluent des tests statistiques. Ces tests permettent de faire des déductions à partir des données collectées, de tester des hypothèses et de corréler les résultats issus de l'échantillon avec la population dans son ensemble. Parmi les statistiques déductives, on trouve notamment la corrélation, la régression simple et l'analyse multivariée.

Pour réduire la complexité de l'approche, et parce que souvent, les utilisateurs sont susceptibles de travailler avec des ensembles de données relativement petits et simples, nous nous concentrons ici principalement sur les statistiques descriptives. Toutefois, l'utilisation de statistiques déductives renforce la capacité à tirer des conclusions en matière de changement et de contribution à partir des données d'enquête, et doit être envisagée si les ensembles de données et les compétences appropriés sont disponibles. Des sources d'information utiles au sujet des statistiques déductives sont fournies à l'annexe 2.

Les statistiques descriptives visent généralement à décrire des informations de base au sujet de la distribution, de la tendance centrale et de la dispersion des variables qui nous intéressent (voir encadré 23). Ces informations sont produites à l'aide d'un des logiciels cités dans la partie 7.1. « Saisie des données » et sont généralement affichées sous forme de tableaux ou de graphiques. Comme cette approche se concentre sur le changement au fil du temps, un des principaux aspects intéressants est le changement dans les statistiques clés au fil du temps – par exemple, le changement de pourcentage dans la moyenne entre T_{-1}, T_{+1} et T_{+2}.

Encadré 23 Statistiques descriptives – définitions

La **distribution** indique la fréquence à laquelle des valeurs individuelles ou des plages de valeurs se manifestent pour une variable spécifique. Les distributions peuvent également être présentées sous forme de pourcentages.

La **tendance centrale** d'une distribution est une estimation du centre d'une distribution de valeurs. Il existe trois principaux types d'estimations de tendance centrale : la moyenne, la médiane et le mode. La moyenne est probablement la méthode la plus couramment utilisée pour décrire une tendance centrale. Toutefois, la médiane est souvent utilisée pour des variables comme les revenus, car elle est moins sensible aux observations situées aux extrêmes de la plage de valeurs.

La dispersion fait référence à la fourchette des valeurs autour de la tendance centrale. Il existe deux manières de mesurer la dispersion : l'étendue et l'écart-type. L'écart-type est une estimation plus précise et plus détaillée de la dispersion, car les observations extrêmes peuvent considérablement exagérer l'étendue. L'écart-type mesure la distance moyenne d'une valeur numérique (voir encadré 24) par rapport à la moyenne de cette variable, et fournit ainsi une mesure de la dispersion dans la distribution de la variable.

Des exemples d'utilisation des statistiques descriptives sont fournis à la fin de cette section.

Lors de la réalisation et de la présentation d'une analyse statistique à l'aide des données d'enquête, un certain nombre de points clés doivent être examinés :

- Lors d'enquêtes à sites ou à secteurs multiples (voir étape 5), il est nécessaire de décider s'il faut calculer les statistiques séparément pour les différents sites ou non ; cela dépend fortement de la conception de l'évaluation. Pour certaines études, cela n'a que peu d'utilité. Dans une évaluation qui couvre des sites distincts ayant des expériences différentes en matière d'impact et d'intervention, les statistiques doivent être séparées initialement pour les sites spécifiques. Toutefois, il sera également important de fournir des statistiques combinant les différents sites.
- Avec des échantillons stratifiés (voir étape 5), il peut être important que certaines variables soient placées dans des tableaux séparés pour les sous-groupes : par exemple les personnes ayant bénéficié ou non de différents types d'intervention.
- Lors de la publication des résultats, il est important de distinguer les résultats exprimés en pourcentage de foyers de ceux exprimés en pourcentage de personnes. Dans de nombreux cas, cela donnera des résultats différents. Par exemple, dans de nombreux pays, les personnes mieux éduquées ont des familles relativement réduites. Cela implique que la proportion de la population vivant dans des foyers dirigés par des personnes ayant un bon niveau d'éducation est plus petite que la proportion des foyers dirigés par des personnes ayant un bon niveau d'éducation.
- Il est également important de faire la distinction entre deux types de variables : catégorielles et numériques (voir encadré 24). Les variables catégorielles ne sont pas des nombres en soi, mais des codes qui décrivent des catégories ou des types. Ce sont par exemple les caractéristiques de logement, le genre ou le statut matrimonial. Les variables numériques sont, par nature, des nombres, comme le nombre de pièces dans un logement ou le montant des revenus obtenus.

Encadré 24 Variables numériques et catégorielles

La plupart des variables numériques pourraient être transformées en variables catégorielles. Par exemple, l'âge du répondant peut être collecté comme une valeur numérique continue (allant par exemple de 0 à 100) ; toutefois, à l'heure de décider comment présenter les résultats dans un tableau, on peut choisir de regrouper les réponses par tranche d'âge (montrant le pourcentage de la population entre 0 et 5 ans, 6 et 15, etc.). Il est utile de noter que l'inverse n'est pas vrai pour une variable catégorielle, c'est-à-dire qu'il n'est pas possible de transformer une variable catégorielle en variable numérique continue. Même si cela semble logique, il est important de garder à l'esprit que le type de variable collecté a une influence sur le type de résultats que vous pouvez présenter. Par exemple, si les informations sur l'âge du répondant sont collectées sous forme de variable numérique, il sera possible de produire des statistiques de distribution (fréquence) et de moyenne. Si les informations sont collectées sous forme de tranche d'âge, seule la distribution peut être employée (les informations de moyenne seraient trompeuses, car elle ne montrerait que la moyenne des catégories utilisées).

Lectures complémentaires

Au sujet de l'utilisation des statistiques descriptives

Blaikie, N. (2003) *Analyzing Quantitative Data: From Description to Explanation*, Londres : Sage Publications.

Taylor-Powell, E. (1996) *Analyzing Quantitative Data*, Madison, Wisconsin : université du Wisconsin Cooperative Extension Publications. <http://learningstore.uwex.edu/assets/pdfs/g3658–6. pdf> [consulté le 17 juillet 2013].

Exemples d'utilisation de statistiques descriptives

À des fins d'illustration, les exemples suivants concernent un petit échantillon de foyers dans un village touché par les inondations.

Le graphique ci-dessous montre la distribution du nombre de parcelles qu'un foyer cultivait avant l'inondation, le nombre de parcelles perdues lors de l'inondation (récoltes détruites et dégradation de la couche arable), et le nombre de parcelles cultivées au moment de l'enquête. (Les nombres placés sur l'axe horizontal font référence à l'identifiant du foyer, par exemple, foyer 1, foyer 2, etc., et le chiffre sur l'axe vertical fait référence au nombre de parcelles.)

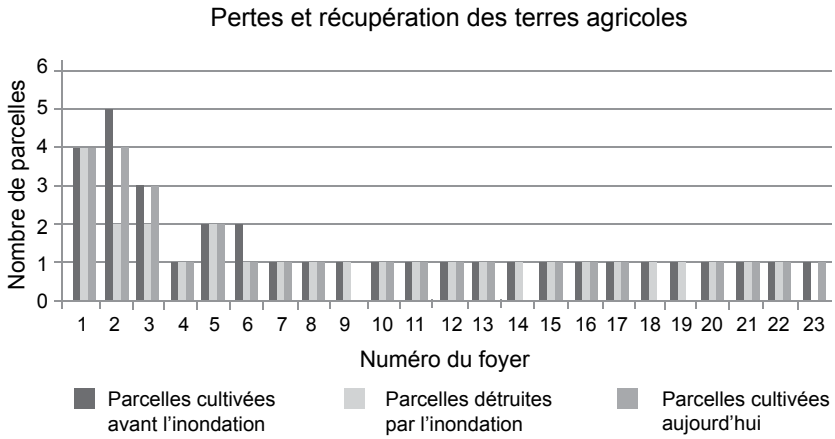

Quelques chiffres intéressants peuvent être dérivés de ces données :

- 22 foyers sur 23 foyers interrogés ont signalé des pertes (96 %)
- 19 sur 23 une perte totale (83 %)
- 16 foyers ont déclaré s'être totalement relevés (70 %)
- 6 foyers ont déclaré s'être relevés de manière partielle ou pas du tout (26 %)

Le tableau ci-dessous compare le niveau d'endettement avant la tempête avec le niveau d'endettement par la suite.

Argent possédé à T_{-1}	Argent possédé à T_{+1}	Argent possédé à T_{+2}
Moyenne		
80 312	300 225	210 442
Écart-type		
5 325	35 000	8 893
Changement de la moyenne en pourcentage par rapport à T_{-1}		
–	274%	162%

Le tableau montre, en moyenne, que les niveaux d'endettement ont augmenté après les inondations. La moyenne du niveau d'endettement après les inondations a augmenté, passant de 80 312 à 300 225 (soit une augmentation de 274 % – en d'autres termes, les niveaux d'endettement ont plus que triplé après les inondations). Au moment de l'enquête, les niveaux d'endettement ont été réduits à 210 442, ce qui montre un relèvement partiel – même s'ils restaient beaucoup plus élevés que les niveaux d'endettement à T–1.

Les statistiques d'écart-type fournissent également des informations. À T–1, l'écart-type est relativement plus bas qu'à T+1 ou T+2. Cela veut dire qu'à T+1 et T+2 moins de foyers sont proches de la valeur moyenne (la dispersion est plus élevée). En d'autres termes, il y a une plus grande différence entre les niveaux d'endettement des différents foyers. Cela peut peut-être s'expliquer par le fait que certains foyers ont été davantage touchés par les inondations que d'autres (et ont donc dû s'endetter davantage).

Notez qu'avec ces statistiques descriptives, il n'est pas possible de déterminer la causalité – nous ne pouvons être sûrs que ce sont les inondations qui ont provoqué des changements dans les niveaux ou les différences d'endettement. Toutefois, associées à d'autres sources d'information, elles contribuent à apporter des preuves de l'impact et du relèvement.

ÉTAPE 8

ANALYSE PRÉLIMINAIRE DES DONNÉES QUALITATIVES

Les tâches requises pour l'analyse préliminaire des données qualitatives sont constituées de vérifications de données suivies par un processus de codage et de rassemblement. Le codage est la principale méthode pour organiser les données qualitatives obtenues par le biais de différentes sources d'entretien, afin de réaliser une analyse détaillée.

Cette section explique comment :

- **procéder à la vérification des données qualitatives ;**
- **coder les documents d'entretien ;**
- **rassembler les informations au sujet des thèmes codés.**

8.1 Vérification des données qualitatives

Avant de commencer à analyser les notes ou les transcriptions issues des entretiens semi-dirigés (et des notes issues de n'importe quel exercice de groupe), il est important de réaliser les vérifications de données suivantes :

- Vérifier l'étiquetage des documents pour s'assurer que les foyers peuvent être identifiés (et que les données qualitatives peuvent être recoupées avec les données quantitatives issues des mêmes foyers).
- Vérifier que le format des documents est cohérent.
- Parcourir rapidement les entretiens pour prendre connaissance au préalable de leur contenu (prenez note de tout thème important émergeant, se trouvant en dehors des thèmes de questions originaux).
- Parcourir les données d'entretiens à la recherche d'ambiguïtés ou d'incohérences flagrantes (par exemple des déclarations contradictoires effectuées par la même personne) qui pourraient nécessiter de rendre visite à nouveau à la personne interrogée pour obtenir des éclaircissements.

Il est possible que les incohérences proviennent d'erreurs dans la prise de note ou dans la traduction, mais elles proviennent également souvent des réponses données par les

personnes (il s'agit d'une des raisons pour lesquelles les enquêteurs doivent être prêts à poser des questions et à approfondir un peu les réponses données par les personnes au cours des entretiens semi-dirigés).

8.2 Codage

Le codage vise à faire émerger des thèmes clés au sein des preuves qualitatives et à les structurer pour l'analyse. Fondamentalement, il implique d'étiqueter certaines sections du texte (pouvant aller d'une simple phrase à un paragraphe entier) pour qu'elles correspondent à un des thèmes d'un ensemble de thèmes. Les mêmes codes de thème sont appliqués à toutes les sources documentaires.

Le codage peut être réalisé soit manuellement sur des versions imprimées des documents d'entretien, soit via l'utilisation d'un logiciel d'analyse qualitative (comme Opencode ou le plus spécialisé NVivo). L'utilisation de logiciels est d'une grande aide pour rassembler les éléments codés, mais elle nécessite toujours l'insertion à l'écran des codes dans les documents et, à moins que les réponses soient particulièrement longues et détaillées ou que le nombre d'entretiens soit élevé, elle peut ne pas être rentable.

Nous recommandons deux étapes ou niveaux de codage.

Le premier niveau de codage doit s'appuyer sur les thèmes de question originaux utilisés dans les entretiens, ainsi que sur toute perspective supplémentaire au sujet de thèmes importants tirée de la lecture préliminaire des documents d'entretien.

En ce qui concerne la conception des outils, nous ne fournissons pas de méthode prête à l'emploi pour le codage des sujets, car elle doit être conçue spécifiquement pour s'adapter au cas en cours d'évaluation. Toutefois, voici un exemple de codes de premier niveau possibles :

- **« Événement »** [ce qui s'est passé, la nature de la catastrophe]
- **« Impact immédiat »** [dans les 72 heures]
- **« Impact en cours »** [à plus long terme]
- **« Réaction »** [stratégies ou actions pour survivre pendant l'événement – la réponse immédiate]
- **« Réponse »** [preuve des actions et des stratégies pour se relever après l'événement – la réponse en cours]
- **« Intervention »** [assistance et interventions reçues de la part d'autres personnes de la communauté, du gouvernement ou d'organismes extérieurs]
- **« GRC »** [activités destinées à réduire le risque et à se préparer à des catastrophes, notamment la fourniture d'informations]
- **« Autres tensions »** [autres chocs, défis et changements majeurs].

La tâche consiste alors à parcourir les documents en codant les sections de texte qui font référence à ces grands thèmes. La même partie du document peut avoir plusieurs sections codées qui se chevauchent, mais il n'est pas nécessaire de coder toutes les parties des ressources d'entretien si certaines sections ne sont pas utiles pour l'analyse.

Même si les sujets codés sont susceptibles de correspondre globalement aux questions posées, ne vous limitez pas à coder simplement les réponses aux questions correspondantes – recherchez des informations pertinentes pour chaque sujet dans l'ensemble du document.

Le codage de deuxième niveau examine plus en détail des sous-thèmes au sein de cette structure globale. Celui-ci est basé sur une relecture des transcriptions et sur une liste des sous-thèmes pertinents pouvant être appliqués aux sections codées.

Les sous-thèmes peuvent être basés sur différentes catégories intéressantes (par exemple, les types d'impact, les types d'activité, les secteurs d'intervention), ainsi que sur différents aspects d'une question (par exemple, les raisons citées pour une action ou la manière dont l'efficacité est perçue).

En général, nous recommandons que les sous-thèmes incluent des références à des secteurs spécifiques – comme le logement, les activités économiques, la santé et l'hygiène, et la sécurité alimentaire (codés en relation avec l'impact, le relèvement et l'intervention). Nous recommandons cela, car l'analyse Contribution au changement décrite dans ce guide est organisée principalement sur la base de secteurs (voir étapes 9 à 11)

Voici un exemple de codage de deuxième niveau pouvant être appliqué aux sections codées avec **« Réponse »** :

- **« Travail »** [emploi]
- **« Agriculture »** [cultures, bétail]
- **« Abri »** [logement, biens physiques]
- **« Santé »** [santé, hygiène, nutrition, stress]
- **« Aliments »** [sécurité alimentaire]
- **« Autres »**
- **« Efficace »** [stratégie perçue comme efficace]
- **« Inefficace »** [stratégie perçue comme inefficace]
- **« Obstacles »** [obstacles au relèvement].

Le code pour un segment de texte peut par exemple être identifié par **« Réponse – Santé »**.

Le codage de deuxième niveau peut disposer de niveaux supplémentaires de complexité si nécessaire. Par exemple, un schéma de codage pour **« Intervention »** peut combiner le type d'aide et le nom des organisations. Un segment du texte serait alors identifié par **« Intervention – Logement – ONG1 »**. Toutefois, il est recommandé de ne pas employer plus de trois niveaux dans le schéma de codage.

Une fois qu'un schéma de codage de deuxième niveau a été conçu, le codeur doit parcourir les sources à nouveau pour coder ce deuxième niveau, et noter toute citation illustrative issue des transcriptions des entretiens, afin de les inclure éventuellement dans le rapport.

À ce stade, il est utile qu'un deuxième analyste parcoure l'ensemble des documents vierges en y appliquant le même schéma de codage, afin de pouvoir s'assurer que le codage a été appliqué aux données de manière complète et appropriée.

8.3 Rassemblement

La dernière étape de l'analyse préliminaire consiste à combiner et à comparer les informations entre les différentes sources au sujet de chaque thème codé.

Le rassemblement peut être fait simplement en lisant et en comparant les sections communément codées dans les différents documents et à faire émerger des résultats clés. Toutefois, lorsque le nombre de documents d'entretien est important, il peut être difficile de procéder sans déplacer toutes les sections codées dans un nouveau document. Dans ce cas, les logiciels d'analyse qualitative sont particulièrement utiles, car ils permettent de présenter très rapidement les sections rassemblées.

Rassembler les informations sous les mêmes codes pour différentes sources de données qualitatives permet à l'analyste d'examiner les déclarations et les perspectives qui sont répétées dans les entretiens, ainsi que celles qui révèlent des différences en matière d'expérience ou de point de vue. Les points généralisables tout comme ceux spécifiques à un répondant seront utiles lors de l'analyse complète (étape 9).

Lectures complémentaires

Au sujet de l'analyse qualitative

Gibson, W.J. et Brown, A. (2009) *Working with Qualitative Data*, Londres : Sage Publications.

Miles, M.B., Huberman, A.M. et Saldaña, J. (2013) *Qualitative Data Analysis: A Methods Sourcebook*, 3e éd., Thousand Oaks, CA : Sage Publications. Shaw, I.F. (1999) *Qualitative Evaluation*, Londres : Sage Publications.

ÉTAPE 9

DÉVELOPPEMENT D'UNE DESCRIPTION DES PREUVES ET DU CHANGEMENT

Suite à l'analyse préliminaire des données, l'étape suivante consiste à produire deux importantes sections écrites, faisant office de principaux éléments du rapport d'évaluation (étape 11) :

- une présentation détaillée des résultats, combinant les résultats issus des données quantitatives et qualitatives ;
- une section analytique couvrant une série de thèmes pertinents, chacun d'eux s'appuyant sur les preuves quantitatives et qualitatives du relèvement et sur le rôle des interventions.

Ce travail détaillé offrira des preuves et une analyse sur lesquelles baser des conclusions au sujet de la contribution au changement lors de l'étape suivante (étape 10). Il nécessite de bonnes compétences pour intégrer des résultats de méthodes mixtes et faire émerger des points clés d'analyse sous forme écrite. Il est préférable que cette tâche soit réalisée par des membres expérimentés ayant déjà effectué ce type d'analyse.

L'étape 9 fournit des conseils sur la manière de :

- **décider d'une structure pour la section résultats du rapport ;**
- **compiler et intégrer les résultats à partir des données quantitatives et qualitatives ;**
- **se baser sur les résultats pour analyser le relèvement et l'intervention.**

9.1 Structure de la section résultats

Elle constitue la présentation principale des preuves. Elle doit être structurée d'une manière logique, afin qu'il y ait une distinction claire entre les preuves au sujet des impacts, des trajectoires des moyens de subsistance, et des interventions (même si des liens peuvent être établis entre eux).

La structure peut varier en fonction du contexte de l'évaluation, mais en général, nous recommandons la base suivante pour organiser les preuves :

- le contexte local (notamment les problèmes qui ne sont pas en lien avec la catastrophe) ;
- l'expérience spécifique de la catastrophe (avec un exposé sommaire des types d'impact sur la communauté et ses membres – considérez que les impacts des catastrophes sur la vie des personnes peuvent se dévoiler à différents moments, certains pouvant être vécus immédiatement et d'autres à plus long terme) ;
- les changements en matière de moyens de subsistance des foyers de T_{-1} (avant la catastrophe) jusqu'à T_{+1} (peu après) et T_{+2} (période de relèvement) – cette partie doit s'intéresser à différents aspects de la vie et des moyens de subsistance des personnes, en se basant principalement sur les ensembles de données quantitatives, mais en renforçant ces observations avec des références et des citations issues des données qualitatives ;
- les schémas d'intervention – là encore, en se basant idéalement sur les données qualitatives et quantitatives.

Dans les cas où la collecte de données a été effectuée dans un petit nombre de sites distincts, il peut être utile de les présenter en tant qu'études de cas séparées, avec la même structure répétée pour chaque site. Pour les situations où l'expérience de l'impact et de l'intervention est beaucoup moins différentiée entre les sites, il peut être possible ou préférable (par exemple, s'il existe de nombreux échantillons en grappe) de rédiger une explication combinant les données issues des différents sites.

9.2 Compilation de la section résultats

En prenant les preuves quantitatives en premier lieu, les tableaux, les statistiques, les graphiques et leur explication, doivent être structurés au sein de la section résultats comme il convient, et être accompagnés d'un texte expliquant et mettant en évidence ce qui est illustré. À ce stade, attendez-vous à être sélectif – une grande quantité de données est susceptible d'être disponible grâce aux enquêtes, et toutes ne peuvent ou ne doivent être incluses. Il est important que le rapport ne comporte pas trop de tableaux complexes. En revanche, il est essentiel d'inclure ceux qui présentent les points les plus pertinents et qui nous permettent la meilleure compréhension. Les résultats issus d'autres tableaux peuvent être présentés sous forme de résumé.

Ces derniers doivent alors être combinés aux informations qualitatives issues des thèmes et sous-thèmes rassemblés. Là encore, il n'est pas nécessaire d'inclure tout ce qui a été rassemblé à l'étape 8. Si les informations n'apportent rien de pertinent, elles peuvent être omises. Toutefois, il est important de présenter les preuves de la manière la plus neutre possible, notamment les perspectives divergentes et les déclarations contradictoires entre les sources. Il est utile de faire référence au nombre de personnes ayant exprimé la même opinion ou une opinion similaire. Les citations tirées des entretiens peuvent être utilisées pour illustrer les arguments développés par les personnes (mais elles doivent rester anonymes – voir étape 11).

Ensemble, les sources d'informations quantitatives et qualitatives doivent former un compte-rendu intégré des changements et des actions depuis la catastrophe. Quelques exemples sont fournis à la fin de cette section et montrent comment les extraits d'un compte rendu intégré peuvent être présentés.

9.3 Section analytique

La compilation des preuves dans la section résultats fournit donc une base pour la section analytique, qui rassemble et discute des implications des résultats dans les sites. Cette section met en évidence les preuves et les points pertinents de l'impact et du processus de relèvement et examine de manière critique le rôle qu'a joué l'intervention.

L'approche recommandée est d'organiser la section analytique par « secteurs » d'impact et d'intervention. Avec cette approche, il est plus facile de tirer des conclusions au sujet de la contribution au changement dans la prochaine étape (étape 10). Le choix précis des secteurs dépend là encore de la portée et du point de mire de l'évaluation, mais, *par exemple*, pour un contexte dans lequel les dégâts aux logements et aux cultures constituent la préoccupation sectorielle la plus importante, les en-têtes thématiques pourraient être :

- logement ;
- cultures ;
- autres impacts économiques ;
- autres impacts (par exemple, santé, WASH, éducation) ;
- facteurs transversaux.

Sous chaque en-tête sectoriel (dans ce cas les quatre premiers), les impacts de la catastrophe, les schémas de relèvement et le rôle de l'intervention pertinent pour ce secteur seraient abordés. Cette partie doit inclure toute preuve de différenciation sociale ou de problème d'équité dans le relèvement suite à l'impact et dans la réception d'assistance (notamment en termes de sexe, d'âge ou d'autres dimensions au sein du foyer). Elle doit également inclure toute preuve d'activités de réduction de la pauvreté ou des risques de catastrophe (c'est-à-dire allant au-delà du relèvement à la situation précédente).

Sous l'en-tête « facteurs transversaux », les facteurs plus larges ayant affecté le relèvement ou façonné l'intervention seraient abordés, par exemple :

- autres dangers ou crises ;
- changements politiques, sociaux et environnementaux ;
- aspects de gouvernance et prises de décision ;
- toute conséquence involontaire de l'intervention.

La qualité de cette section analytique est essentielle pour développer et étayer des conclusions au sujet de la contribution au changement (étape 10). Même si elle

implique une interprétation à partir de résultats, il est vital que cette interprétation soit effectuée de manière rigoureuse et équilibrée. *En principe, les considérations soulevées dans la section analytique doivent être triangulées à partir de plusieurs sources.* Il s'agit d'une vérification importante pour contribuer à maximiser la validité de l'analyse.

Quelques exemples sont fournis à la fin de cette section et montrent comment les extraits d'une section analytique doivent être présentés.

Exemples de compilation des résultats

Changements

… La destruction des rizières et, dans certains cas, des semences de l'année prochaine qui étaient stockées, s'est fait pleinement sentir en termes de perte de capital et d'augmentation de l'endettement. Les dégâts aux rizières se sont traduits par une perte d'emploi et donc de revenus personnels, car l'inondation a fait disparaître les opportunités de travail rémunéré dans les champs des autres. Peu de foyers disposaient d'économies ou d'un capital sur lesquels s'appuyer pour compenser ces pertes.

L'effet de la catastrophe nous a mis dans une situation très difficile. Je ne suis pas un chef de famille qui a des revenus réguliers ou qui peut gagner de l'argent de différentes façons. Je suis un ouvrier agricole et un chef de famille qui gagne de l'argent pour vivre au jour le jour. Je n'ai pas d'argent à la banque. À cause des dernières inondations, il m'a fallu dépenser le peu d'argent que j'avais économisé pour l'avenir.

(homme de 37 ans, chef de famille) …

… Le graphique suivant offre un aperçu des changements en matière de participation au marché du travail.

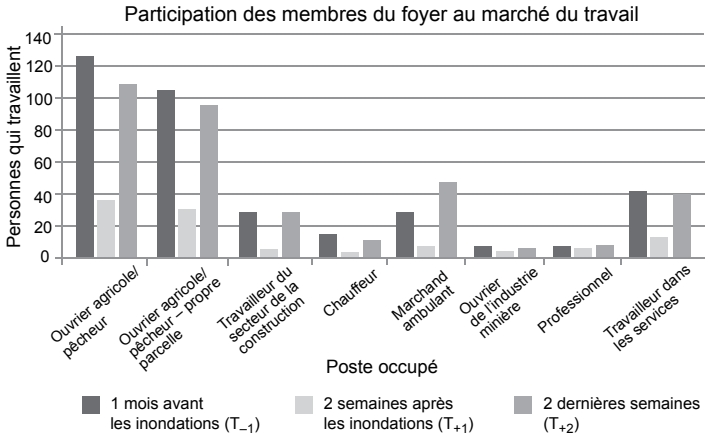

Le graphique suggère qu'aucun changement majeur dans les types de travail n'a eu lieu suite aux inondations. La majorité des personnes étaient sans travail pendant la période se situant immédiatement après les inondations, mais elles ont essayé de retrouver leur emploi d'origine. Au moment de l'enquête, les chiffres des personnes travaillant en tant qu'ouvrier agricole et sur leurs propres parcelles agricoles ont été respectivement restaurés à 89 et 94 % de leur niveau avant l'inondation. Le changement le plus spectaculaire a été le nombre de marchands ambulants (une augmentation de 65 %). Les informateurs clés locaux ont indiqué que cela était lié aux interventions pour promouvoir les cultures maraîchères ...

Intervention

… L'assistance aux moyens de subsistance dans le village a surtout pris la forme d'intrants agricoles et de bétail, avec 67 % des répondants indiquant avoir reçu une assistance de cette nature. [L'organisation A] a fourni deux chèvres à 40 familles, des poules à 15 familles et du bétail à une seule famille. Toutefois, plusieurs personnes se sont plaintes que les chèvres et les poules étaient malades ou non vaccinées, et que plusieurs d'entre elles étaient mortes. [L'organisation B] a fourni des graines, et certaines personnes ont également reçu de l'engrais dans le cadre du même régime. La quantité de graines fournie a été signalée comme insuffisante pour permettre aux bénéficiaires de se relever à leur niveau précédent. Les répondants à l'enquête qui ont reçu des graines ont estimé que ces graines compensaient 25 à 60 % (36 % en moyenne) de leurs terres originales.

Les graines données par [l'organisation B] ne sont pas suffisantes pour restaurer notre culture de riz à son niveau antérieur. Nous avons dû dépenser de l'argent pour acquérir plus de plants de riz et pour d'autres travaux agricoles. Nous n'avons fait aucun profit pendant l'inondation, ni même pendant la récolte qui a suivi.

(homme de 39 ans, chef de famille)

J'ai obtenu une compensation de 20 000 roupies pour la culture des rizières et six boisseaux de plants de riz. Ce n'est pas suffisant pour récupérer au moins mon investissement. J'ai dépensé près de 100 000 roupies pour la culture des rizières, notamment pour l'engrais et le travail agricole salarié.

(homme de 55 ans, chef de famille)

[L'organisation B] a fourni des plants de riz et une compensation monétaire aux riziculteurs à hauteur d'environ 2 boisseaux par acre, mais uniquement à ceux inscrits dans le Registre des rizières (contenant les titres de propriété sur les terres). Par conséquent, de nombreux foyers touchés n'ont pas pu recevoir d'assistance, car les titres étaient au nom d'autres personnes de la famille, par exemple : *nous n'avons rien reçu en matière d'assistance agricole …*

Exemples de texte analytique

Logement

… Les maisons en briques terminées ont été perçues comme une source considérable de relèvement et d'amélioration du bien-être général, et même les maisons incomplètes ont été considérées comme positives d'une certaine façon. Au moment de l'enquête, les maisons financées par [l'organisation C] dans le village A étaient terminées. Le fait d'obtenir une nouvelle maison en briques, équipée de toilettes et d'un réservoir d'eau a été considéré comme améliorant de manière significative la qualité de vie des bénéficiaires.

Dans les villages B et C, les maisons financées par [l'organisation D] ont employé des maçons locaux, ce qui a fourni de l'emploi, ainsi que des logements. Toutefois, au moment de l'enquête, la plupart des maisons n'étaient pas terminées, et on nous a généralement indiqué que la cause était le manque de fonds (la fourniture de fonds par logement représentait 20 % de celle fournie par [l'organisation C]). À ce stade du relèvement, il est difficile d'établir si les maisons à moitié construites auront un impact positif ou négatif dans l'ensemble à long terme. À l'heure actuelle, les répondants sont dans leur majorité mécontents de la fourniture de l'aide qui a laissé les maisons incomplètes, mais s'ils arrivent à les terminer eux-mêmes d'ici une année, ils pourront penser que l'aide a constitué un avantage dans son ensemble.

Les personnes n'ayant pas reçu d'assistance pour le logement, car elles n'avaient pas d'enfants en bas âge ou car leur maison était relativement peu endommagée, ont très souvent déclaré que la distribution de l'aide n'était pas équitable. Il existe un ressentiment et un sens d'iniquité sous-jacents dans le niveau d'assistance reçue par certains foyers dans le cadre de l'intervention menée par [l'organisation C] …

Autres impacts économiques

… Presque tous les répondants ont ressenti la perte de revenus liée à la destruction des cultures, comme une augmentation de leur endettement. Bien que la plupart des foyers disposent d'actifs et de capitaux, ces derniers ne se trouvent pas, la plupart du temps, sous la forme de liquidités. La plupart des foyers vivent dans un cycle de dettes, dans lequel les bijoux sont mis en gage au début de chaque saison pour l'achat de graines et d'autres intrants. Avec la perte de la récolte, les foyers étaient incapables de récupérer les biens mis en gage, car le profit tiré de la récolte était la seule source monétaire avec laquelle racheter les biens. La perte des cultures s'est par conséquent traduite par une perte potentielle globale des capitaux et biens, et la suppression de la stratégie principale d'investissement productif. L'impact à long terme des inondations sur les moyens de subsistance est donc constaté non seulement en termes de perte d'investissement pour cette année, mais également en termes de disparition de la capacité d'investissement futur. La disponibilité de l'argent était un besoin important en matière de moyens de subsistance après l'inondation négligée par les interventions post-catastrophe.

Même si le nombre de foyers interrogés ayant besoin d'un prêt n'a pas évolué de manière significative, la valeur moyenne d'argent dû a considérablement augmenté après les inondations et, dans de nombreux cas, les niveaux d'endettement sont restés plus élevés qu'auparavant (jusqu'à 3 fois plus dans le village A). Même si l'endettement pour les foyers individuels est lié à de nombreux facteurs autres que les impacts de l'inondation, les comparaisons de la moyenne et des modes pour les niveaux de dettes entre T–1 et T+2 suggèrent que les dettes liées à la nourriture continuent à constituer un impact significatif sur les moyens de subsistance dans les communautés, une observation fortement étayée par les entretiens avec les foyers …

ÉTAPE 10

CONCLUSIONS : CONTRIBUTION AU CHANGEMENT

Le produit final désiré de l'analyse est une conclusion au sujet de la contribution au changement émanant d'une intervention post-catastrophe. Cette section doit faire office de conclusion au rapport, rassemblant les idées provenant des analyses thématiques précédentes.

Tout en fournissant une discussion écrite, elle peut inclure un ensemble de déclarations robustes mais interprétatives au sujet de la contribution – évaluant de manière qualitative la mesure dans laquelle les actions de l'intervention ont fait une différence.

Cette étape explique comment :

- **tirer des conclusions au sujet des niveaux de relèvement et des raisons pour lesquelles ces niveaux de changement ont été atteints dans chaque secteur clé ;**
- **générer un ensemble de « déclarations de contribution » pour chaque secteur clé ;**
- **évoquer la contribution au changement en termes généraux, notamment les facteurs généraux qui ont façonné l'efficacité de l'intervention.**

10.1 Conclusions sectorielles

En s'appuyant sur les preuves et l'analyse présentées à l'étape 9, la première étape recommandée dans cette partie finale de l'évaluation consiste à rédiger de brèves conclusions au sujet du relèvement pour chaque secteur clé. Dans la plupart des cas, le nombre des secteurs pour lesquels cette étape sera réalisée sera limité aux secteurs principaux, identifiés comme étant particulièrement importants dans le contexte de l'évaluation (voir 9.3 « Section analytique »).

Chacune de ces conclusions sectorielles doit utiliser les preuves précédentes pour :

- résumer le niveau de relèvement – la mesure dans laquelle les biens et les besoins des personnes, ainsi que leur accès aux services liés à ce secteur, ont été restaurés ou améliorés depuis la catastrophe.

- expliquer ce qui a entraîné ce niveau (ou ce manque) de progrès, en notant l'importance relative des propres actions des personnes, des activités basées sur la communauté et des interventions externes.

L'objectif ici est de tirer des conclusions solides au sujet du progrès du relèvement (en comparaison avec ce qui est nécessaire), et de voir comment la contribution des interventions à ce qui a été réalisé peut être comparée aux efforts des personnes et des communautés elles-mêmes.

Bien entendu, en réalité, il est probable que les expériences en matière de relèvement et d'intervention soient variées, à la fois au sein et entre les communautés échantillonnées pour l'évaluation. Même si le texte doit ici viser à formuler des observations générales dans la mesure du possible, il peut également être important de souligner les différences majeures en matière d'expérience lorsqu'elles existent.

10.2 Déclarations de contribution

Afin d'offrir des moyens plus simples de formuler des conclusions au sujet de la contribution au changement, nous présentons ici une méthode via laquelle formuler des déclarations de contribution au changement. Ces déclarations peuvent être appliquées à chacun des secteurs clés, et présentées aux côtés du texte produit dans la section 10.1 « Conclusions sectorielles ». (Dans certains cas, il peut être faisable de générer ces déclarations au sujet du relèvement en général – c'est-à-dire dans tous les aspects de la vie d'une personne – mais il est plus difficile de fournir une méthode simple pour cela, en partie car cela nécessite une base sur laquelle pondérer l'importance relative des différents secteurs.)

Comme décrit dans la partie 1, la finalité des déclarations de contribution consiste à interpréter la contribution *positive* de l'intervention dans la mise en place du relèvement *nécessaire*. Il s'agit de ce que nous nommons la « contribution au changement ».

Une déclaration de contribution est par conséquent basée sur :

A : le niveau de relèvement atteint par rapport à ce qui est requis ;

B : la contribution au relèvement réalisée par l'intervention ;

C : la combinaison de A et de B pour révéler la contribution au changement.

Pour chaque **A**, **B** et **C,** la tâche consiste à décider quelle catégorie (de « faible » à « élevé ») s'applique au secteur. Notez que les méthodes pour dériver une catégorie pour **B**, et pour combiner **A** et **B** afin de créer une catégorie pour **C**, sont des processus légèrement complexes. Toutefois, une série de tableaux et de graphiques sont fournis à la fin de cette section pour guider le lecteur dans ces processus.

Pour l'étape **A** et l'étape **B**, la méthode implique d'assigner l'une des trois catégories suivantes : faible, moyen ou élevé. Pour l'étape **C**, deux catégories intermédiaires sont fournies afin de pouvoir générer une gamme plus large de résultats de contribution au changement.

Le produit de ces trois étapes est une série de **déclarations de contribution** complémentaires qui s'appliquent à chacun des secteurs clés. Trois exemples d'ensembles de déclarations de contribution sont présentés dans l'encadré 25.

Encadré 25 Exemples d'ensembles de déclarations de contribution

Niveau de relèvement atteint – FAIBLE
Contribution au relèvement réalisée par l'intervention – MOYENNE
Contribution au changement – MOYENNE – FAIBLE

Niveau de relèvement atteint – MOYEN
Contribution au relèvement réalisée par l'intervention – ÉLEVÉE
Contribution au changement – MOYENNE – ÉLEVÉE

Niveau de relèvement atteint – ÉLEVÉ
Contribution au relèvement réalisée par l'intervention – FAIBLE
Contribution au changement – FAIBLE

Les déclarations de contribution au changement sont, en effet, une manière schématique d'interpréter les résultats de l'évaluation en termes simples. Toutefois, cela ne veut pas dire que cette méthode peut être abordée avec désinvolture. Les déclarations de contribution doivent être solidement basées sur les preuves présentées dans le rapport à la section « description thématique » (étape 9) et résumées dans la conclusion (voir 10.1 « Conclusions sectorielles »).

10.3 Conclusions générales

Il est important que la conclusion ne se termine pas par les déclarations de contribution sectorielles. Il est recommandé que la partie finale de la conclusion essaie de formuler des conclusions plus générales au sujet du progrès du relèvement dans la population et des facteurs qui ont façonné ce progrès. Les méthodes de collecte de données utilisées dans l'approche Contribution au changement sont conçues pour récolter des informations intéressantes, qui ne se limitent pas seulement aux niveaux et aux causes du relèvement dans des secteurs spécifiques.

La discussion fournie doit :

- passer en revue les différents schémas de relèvement, et l'importance relative des propres actions des personnes et des activités basées sur la communauté dans ce relèvement, par rapport aux interventions externes ;

- examiner les raisons principales pour lesquelles le changement a ou n'a pas été atteint ;
- mettre en évidence tout facteur économique, social, culturel, politique ou environnemental supplémentaire ayant façonné l'efficacité des interventions pour amener le relèvement ;
- identifier toute conséquence négative ou tout impact involontaire des interventions (en effet, ces derniers peuvent être considérés comme des contributions au changement négatif) ;
- identifier si les interventions elles-mêmes ont soulevé des questions d'équité dans la distribution sociale de l'assistance ;
- identifier si les interventions ont créé ou affecté (de manière positive ou négative) des problèmes d'équité ou de relations de pouvoir au sein des communautés ou au sein des foyers (par exemple, en fonction du genre ou de l'âge).

Certaines de ces questions plus larges peuvent également faire l'objet d'une enquête approfondie par le biais de types d'évaluation parallèles (voir partie 1).

Comment générer des déclarations de contribution au changement

Étape A : Niveau de relèvement atteint

Assignez une catégorie (élevée, moyenne ou faible) au secteur.

	Élevé	Moyen	Faible
Étape A : niveau de relèvement atteint **SECTEUR** .... **ÉLEVÉ ?** **MOYEN ?** **FAIBLE ?**	**Les impacts de la catastrophe en cours n'ont pas l'air d'affecter aujourd'hui la plupart des foyers touchés.** Les aspects pertinents des moyens de subsistance et du bien-être des foyers touchés ont été presque restaurés, entièrement restaurés, ou améliorés.	**Certains des impacts de la catastrophe en cours affectent toujours la plupart des foyers touchés.** Même si un certain niveau de relèvement a été constaté, les aspects pertinents des moyens de subsistance et du bien-être montrent toujours clairement des signes d'impact.	**Les impacts de la catastrophe en cours affectent toujours sérieusement la plupart des foyers touchés.** Il n'y a peu ou pas de relèvement en ce qui concerne les aspects pertinents des moyens de subsistance et du bien-être des foyers touchés.

Remarque 1 : « **la plupart** » ici signifie au moins 2/3 des foyers.
Remarque 2 : « **foyers touchés** » fait référence aux foyers ayant subi des pertes ou des interruptions *dans le secteur auquel nous nous intéressons.*
Remarque 3 : « **aspects pertinents** » fait référence au secteur auquel nous nous intéressons (par exemple, la récolte des cultures, les revenus issus du secteur agricole).

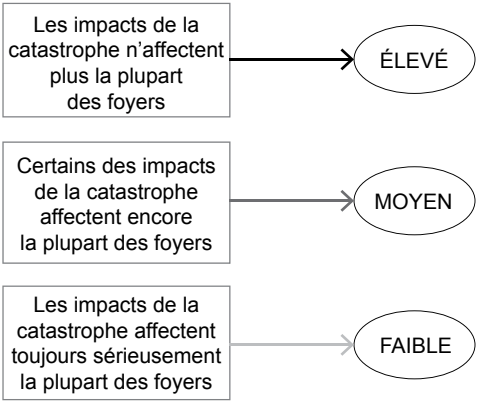

Étape B : Contribution au relèvement réalisé

Assignez une catégorie (élevée, moyenne ou faible) au secteur.

	Élevée	**Moyenne**	**Faible**
Étape B : Contribution au relèvement réalisé **SECTEUR** .... **ÉLEVÉE ?** **MOYENNE ?** **FAIBLE ?**	**L'intervention semble avoir eu un effet majeur sur tout changement positif vécu dans ce secteur.** La plupart (2/3 ou plus) des foyers touchés par la catastrophe dans la communauté ont bénéficié de l'intervention. ET Elle est considérée comme positive par la plupart des foyers. OU* Il existe une perception générale et/ou des preuves que l'intervention a eu un effet majeur dans l'apparition du changement. OU* Il est peu probable que le changement ait pu être atteint sans cette intervention.	**L'intervention semble avoir contribué considérablement à tout changement positif vécu dans ce secteur.** Une proportion considérable (1 à 2/3) des foyers touchés par la catastrophe dans la communauté a bénéficié de l'intervention. ET Elle est considérée comme ayant apporté au moins quelques avantages. OU* Il existe une perception générale et/ou des preuves que l'intervention a eu au moins un effet mineur dans l'apparition du changement.	**Il est peu probable que l'intervention ait eu un effet positif dans ce secteur.** Une petite proportion (moins d'1/3) des foyers touchés par la catastrophe dans la communauté a bénéficié de l'intervention. OU* Il existe une perception générale et/ou des preuves que l'intervention n'a pas été efficace dans l'apparition du changement. OU* Il est probable que le changement aurait pu être atteint avec ou sans l'intervention.

Remarque 4 : ici, nous nous concentrons sur « l'effet positif », car l'intervention peut également entraîner des conséquences négatives (voir 10.3 « Conclusions générales »).
Remarque 5 : *nous incluons des méthodes alternatives pour assigner la catégorie de contribution au relèvement réalisé, afin d'élargir le type de preuves pouvant être utilisées pour effectuer ce jugement. En cas d'ambigüité, l'équipe doit décider de la déclaration alternative présente dans les différentes colonnes, qui correspond le mieux à la preuve.

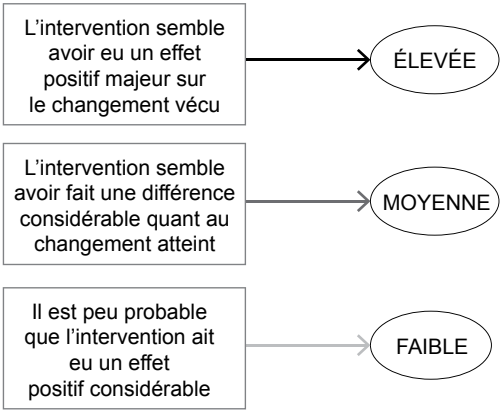

Étape C : Contribution au changement

Combinez les étapes A et B pour réaliser l'étape C, comme illustré ci-dessous.

Étape C : Contribution au changement SECTEUR .... **ÉLEVÉE ? MOYENNE–ÉLEVÉE ? MOYENNE ? MOYENNE–FAIBLE ? FAIBLE ?**	**Combinaison de :** A élevé + B élevée	**Combinaison de :** A moyen + B élevée	**Combinaison de :** A élevé + B moyenne OU A moyen + B moyenne	**Combinaison de :** A faible + B élevée OU A faible + B moyenne	**Combinaison de :** A élevé + B faible OU A moyen + B faible OU A faible + B faible

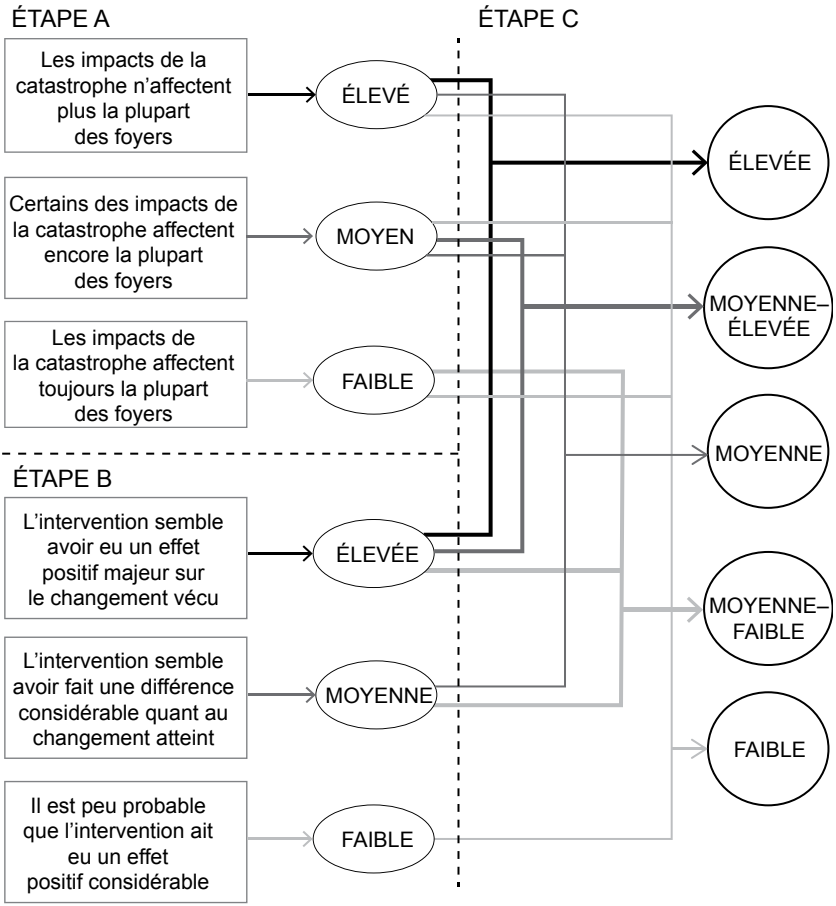
ÉTAPE A
ÉTAPE C
Les impacts de la catastrophe n'affectent plus la plupart des foyers
Certains des impacts de la catastrophe affectent encore la plupart des foyers
Les impacts de la catastrophe affectent toujours la plupart des foyers
ÉLEVÉ
MOYEN
FAIBLE
ÉTAPE B
L'intervention semble avoir eu un effet positif majeur sur le changement vécu
L'intervention semble avoir fait une différence considérable quant au changement atteint
Il est peu probable que l'intervention ait eu un effet positif considérable
ÉLEVÉE
MOYENNE
FAIBLE
ÉLEVÉE
MOYENNE–ÉLEVÉE
MOYENNE
MOYENNE–FAIBLE
FAIBLE

ÉTAPE 11

FINALISATION ET UTILISATION DU RAPPORT

La dernière étape est la compilation d'un rapport. Pour les organisations, le rapport est une ressource leur permettant de juger de l'efficacité des interventions externes. En nous basant sur les deux sections précédentes (étape 9 et étape 10), nous suggérons que le contenu typique d'un rapport d'évaluation de contribution au changement soit le suivant :

- Introduction : décrit brièvement la catastrophe, le but de l'évaluation et ses objectifs ;
- Méthodes : expose les idées se cachant derrière l'approche et les méthodes de collecte et d'analyse des données ;
- Résultats : présente les preuves (comme suggéré dans la section 9.2 « Compilation de la section résultats ») ;
- Analyse : discute des résultats (comme suggéré dans la section 9.3 « Section analytique » ;
- Conclusions : expose les conclusions sur la contribution au changement par secteur (en faisant le lien entre 10.1 « Conclusions sectorielles » et 10.2 « Déclarations de contribution ») et dans son ensemble (10.3 « Conclusions générales »).

Le rapport s'appuie sur une interprétation et des opinions formulées sur la base d'éléments de preuve relativement complexes. Pour que les conclusions soient crédibles, ce processus doit être transparent. Il est par conséquent important de s'assurer que la présentation des preuves dans la section résultats du rapport est adéquate, aisément compréhensible et présentée de manière cohérente. Les sources d'informations (sources de données) pour les différentes preuves présentées doivent être claires pour le lecteur.

Toutefois, il est également important que les résultats du travail soient rendus anonymes. Cela veut dire que les noms des personnes ayant contribué aux informations et aux perspectives de l'évaluation ne doivent pas apparaître dans le rapport d'évaluation ou tout autre produit. Cela veut également dire que des termes neutres doivent être utilisés pour faire référence au rôle des informateurs clés, afin que les personnes ne puissent être identifiées par l'intitulé de leur poste.

Comme discuté dans la partie 1, l'approche Contribution au changement permet d'obtenir des éléments d'appréciation importants, mais il s'agit uniquement d'une forme d'évaluation. D'autres approches sont susceptibles d'être nécessaires pour se concentrer sur les opérations et les livrables. Même si des questions sexospécifiques et d'équité peuvent être révélées par le biais de l'analyse présentée ici, une évaluation complète de ces dimensions doit peut-être faire l'objet d'un type d'évaluation plus ciblé.

Le rapport final présente les résultats de Contribution au changement dans le contexte d'une intervention spécifique, mais sa valeur peut être plus large que cela. Lorsqu'elle est intégrée à une analyse minutieuse et réfléchie, l'évaluation offre l'opportunité d'en apprendre davantage au sujet de l'efficacité et de l'importance relative des pratiques d'intervention pour amener des changements positifs dans la vie des personnes touchées par une catastrophe.

ANNEXES

http://dx.doi.org/10.3362/9781780448336.004

ANNEXE 1

Glossaire

Ce glossaire fournit des explications de termes utilisés dans ce guide. Il a été adapté de plusieurs sources terminologiques, notamment le *Glossaire des principaux termes relatifs à l'évaluation et la gestion axée sur les résultats* de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (www.oecd.org/dac/2754804.pdf) et de la « terminologie pour la prévention des risques de catastrophe » (www.unisdr.org/we/inform/terminology) de la stratégie internationale de prévention des catastrophes (UNISDR).

Analyse multivariée Procédures statistiques pour l'analyse des données impliquant plus d'un type de mesure ou d'observation. Ce terme peut également désigner la procédure dans laquelle plus d'une variable dépendante est analysée en même temps que d'autres variables.

Attribution Confirmation d'une relation causale entre les changements observés et une intervention spécifique.

Bénéficiaires Individus, groupes ou organisations, ciblés ou non, bénéficiant directement ou indirectement de l'intervention.

Biais Effet qui ébranle la représentativité d'un résultat statistique en le déformant systématiquement, à distinguer de l'erreur aléatoire qui peut déformer dans certaines occasions, mais qui s'équilibre en moyenne.

Cadre d'échantillonnage Liste des unités d'échantillonnage utilisées dans la sélection d'un échantillon.

Catastrophe Rupture grave du fonctionnement d'une communauté ou d'une société impliquant d'importantes pertes et impacts humains, matériels, économiques ou environnementaux que la communauté ou la société affectée ne peut surmonter avec ses seules ressources.

Codage (enquêtes) Assignation d'un système de codes (généralement sous la forme de lettres et de chiffres) pour chaque catégorie de chaque variable d'une enquête.

Codage (qualitatif) Système permettant d'étiqueter des sections d'un texte en fonction d'un ensemble de thèmes, appliqués dans toutes les sources de données qualitatives, afin que les informations concernant le même thème puissent être comparée et rassemblées.

Collecte des données rétrospectives Collecte de données se rapportant à un ou plusieurs points dans le temps.

Contribution Mesure dans laquelle il est possible de dire qu'une intervention extérieure a contribué aux changements observés.

Données de base Données collectées au début d'une intervention afin de pouvoir les comparer aux données collectées à la fin de l'intervention, dans le but de mesurer les changements qui se sont ou non produits.

Données finales Données collectées à la fin d'une intervention et comparées aux données de base.

Durabilité Évaluer si les bénéfices d'une activité sont susceptibles de persister après l'arrêt du financement de la part des bailleurs de fonds.

Efficacité Mesure dans laquelle une activité d'assistance a atteint ses objectifs.

Efficience Mesure dans laquelle une activité d'assistance utilise les ressources les moins coûteuses possible afin d'atteindre les résultats désirés.

Échantillonnage Processus consistant à sélectionner un certain nombre de cas parmi l'ensemble des cas d'un groupe ou d'une population en particulier.

Échantillonnage aléatoire Technique d'échantillonnage dans laquelle une unité d'échantillonnage sélectionnée (par exemple, un foyer) est choisie de manière entièrement aléatoire dans la population d'échantillonnage.

Échantillonnage en grappes Lorsque l'unité d'échantillonnage de base dans la population réside dans des groupes ou des grappes, par exemple des foyers dans des villages, l'échantillonnage est parfois réalisé en sélectionnant un échantillon de grappes et en observant les membres au sein de chaque grappe sélectionnée.

Échantillonnage stratifié Conception d'échantillonnage dans laquelle la population est divisée en sous-groupes ou strates, au sein desquels un échantillonnage est réalisé.

Évaluation Collecte systématique de données lors de la planification et de la mise en œuvre du projet, afin de concevoir, surveiller et évaluer de manière critique son efficacité, son impact, sa reproductibilité et/ou la pertinence de ses objectifs.

Fiabilité Cohérence et crédibilité des informations sur la base desquelles se fondent l'évaluation et les jugements qui en découlent. La fiabilité fait référence à la qualité des techniques, procédures et analyses utilisées pour collecter et interpréter les données.

Groupe de contrôle Groupe de sujets ressemblant de près au groupe recevant l'intervention, et servant ainsi de groupe de comparaison à l'heure d'évaluer l'effet de l'intervention.

Impact Changements positifs et négatifs produits par une intervention, directement ou indirectement, intentionnellement ou non.

Indicateur Facteur ou variable, de nature quantitative ou qualitative, qui constitue un moyen simple et fiable de mesurer et d'informer des changements liés à l'intervention ou d'aider à apprécier la performance d'un acteur du développement.

Intervalle de confiance Connu également sous le nom de « marge d'erreur », il s'agit d'une plage de valeur estimée, exprimée généralement par le biais d'une valeur +/-. Par exemple, pour un intervalle de confiance de +/–4, si 47 % de l'échantillon choisit une réponse, on admet que si on posait la même question à l'ensemble de la population, entre 43 % (47 – 4) et 51 % (47 + 4) des personnes auraient donné la même réponse.

Méthodes qualitatives Collecte et analyse des données qui se concentrent sur l'obtention d'informations détaillées, à partir de perspectives et d'expériences.

Méthodes quantitatives Collecte et analyse des données qui se concentrent sur la fréquence des réponses à des questions, à l'aide de statistiques.

Niveau de confiance Le niveau de confiance est exprimé sous forme de pourcentage (90 %, 95 % ou 99 %) et représente la fréquence à laquelle le vrai pourcentage de la population avec la même réponse se situe dans l'intervalle de confiance.

Pertinence Mesure dans laquelle l'activité d'assistance est adaptée aux priorités et aux politiques des groupes ciblés, des bénéficiaires et des bailleurs de fonds.

Produit Produit des activités pouvant être directement attribué à l'intervention – comme la fourniture de services de santé ou la distribution d'outils agricoles.

Réalisations Ce que l'intervention est susceptible d'avoir réalisé ou ce qu'elle a réalisé à court et à moyen terme, exprimé en termes de changement.

Réduction des risques de catastrophe Concept et pratique de la réduction des risques de catastrophe grâce à des efforts pour analyser et gérer leurs causes.

Relèvement Restauration et amélioration le cas échéant des installations, des moyens de subsistance et des conditions de vie des personnes touchées par des catastrophes.

Statistiques déductives Techniques statistiques permettant de réaliser des déductions et des conclusions en matière de caractéristiques d'une population à partir d'un échantillon de cette population.

Statistiques descriptives Procédures statistiques utilisées pour décrire les caractéristiques d'un ensemble de données.

Suivi Processus continu de collecte et d'analyse des informations à comparer aux activités planifiées, afin de mesurer le progrès et de corriger ou régler tout problème susceptible d'empêcher la réalisation des résultats.

Taille de l'échantillon Nombre d'unités d'échantillonnage à inclure dans l'échantillon.

Triangulation Utilisation de plusieurs sources ou types d'évaluation ou de plusieurs types d'analyse, pour vérifier et confirmer une évaluation.

Validité Mesure dans laquelle les stratégies et les instruments de collecte de données mesurent ce qu'ils sont censés mesurer.

Variable Une quantité ou une qualité qui peut changer et peut être mesurée.

ANNEXE 2

Références et ressources supplémentaires

Suivi et évaluation

Bakewell, O., Adams, J. et Pratt, B. (2004) *Sharpening the Development Process: A Practical Guide to Monitoring and Evaluation*, Oxford : INTRAC.

Bamberger, M., Rugh, J. et Mabry, L. (2012) *RealWorld Evaluation: Working under Budget, Time, Data, and Political Constraints*, 2de éd., Thousand Oaks, CA : Sage Publications.

Buttenheim, A. (2009) *Impact Evaluation in the Post-disaster Setting: A Conceptual Discussion in the Context of the 2005 Pakistan Earthquake*, Document de travail 5 de l'International Initiative for Impact Evaluation, Washington, DC : International Initiative for Impact Evaluation.

Cosgrave, J., Ramalingam, B. et Beck, T. (2009) *Real-time Evaluations of Humanitarian Action: An ALNAP Guide*, Version pilote, Londres : ALNAP. <www.alnap.org/pool/files/rteguide.pdf> [consulté le 17 juillet 2013].

Gosling, L. et Edwards, M. (2003) *Toolkits: A Practical Guide to Planning, Monitoring, Evaluation and Impact Assessment*, manuels de développement de Save the Children, Londres : Save the Children UK.

Mazurana, D., Benelli, P., Gupta, H. et Walker, P. (2011) *Sex and Age Matter: Improving Humanitarian Response in Emergencies*, Somerville, Massachusetts : Centre international Feinstein, Université Tufts. <http://sites.tufts.edu/feinstein/2011/sex-and-age-matter> [consulté le 17 juillet 2013].

Stufflebeam, D.L. (2004) « Evaluation design checklist » dans la liste de contrôle d'évaluation du Evaluation Center [site Web] <www.wmich.edu/evalctr/checklists/> [consulté le 17 juillet 2013].

Évaluation participative

Fetterman, D.M. (2000) *Foundations of Empowerment Evaluation*, Thousand Oaks, CA : Sage Publications.

Feuerstein, M.-T. (1986) *Partners in Evaluation: Evaluating Development and Community Programmes with Participants*, Londres : Macmillan.

Mebrahtu, E. (2004) *Putting Policy into Practice: Participatory Monitoring and Evaluation in Ethiopia*, Oxford : INTRAC.

Mesure de l'impact

Catley, A., Burns, J., Abebe, D. et Suji, O. (2008) *Participatory Impact Assessment: A Guide for Practitioners*, Somerville, MA : Centre international Feinstein, Université Tufts. <www.preventionweb.net/english/professional/publications/v.php?id=9679> [consulté le 17 juillet 2013].

Gertler, P.J., Martinez, S., Premand, P., Rawlings, L.B. et Vermeersch, C.M.J. (2010) *Impact Evaluation in Practice*, Washington, DC Banque mondiale. <http://documents. worldbank.org/curated/en/2011/01/13871146/impact-evaluation-practice> [consulté le 17 juillet 2013].

O'Flynn, M. (2010) *Impact Assessment: Understanding and Assessing our Contributions to Change*, Document 7 sur le suivi et l'évaluation, Oxford : INTRAC. <www.intrac.org/data/files/resources/695/ Impact-Assessment-Understanding-and-Assessing-our-Contributions-to-Change.pdf> [consulté le 17 juillet 2013].

Proudlock, K., Ramalingam, B. et Sandison, P. (2009) « Improving humanitarian impact assessment: bridging theory and practice », dans ALNAP, *8th Review of Humanitarian Action: Performance, Impact and Innovation*, Londres : ALNAP. <www.alnap.org/pool/files/8rhach2.pdf> [consulté le 17 juillet 2013].

Roche, C. (1999) *Impact Assessment for Development Agencies: Learning to Value Change*, Oxford : Oxfam Publishing.

Scoones, I. (1998) *Sustainable Rural Livelihoods: A Framework for Analysis*, document de travail 72 de l'IDS, Brighton : Institute of Development Studies (Institut des études sur le développement).

Stern, E., Stame, N., Mayne, J., Forss, K., Davies, R. et Befani, B. (2012) *Broadening the Range of Designs and Methods for Impact Evaluations: Report of a Study Commissioned by the Department for International Development*, Document de travail 38, Londres : DFID. <www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/ file/67427/design-method-impact-eval.pdf> [consulté le 17 juillet 2013].

Collecte des données générales

Bamberger, M., Rao, V. et Woolcock, M. (2010) *Using Mixed Methods in Monitoring and Evaluation: Experiences from International Development*, Document de travail en matière de recherche de politiques 5245, Washington DC : Banque mondiale.

Herlihy, J., Jobson, L. et Turner, S. (2012) « Just tell us what happened to you: autobiographical memory and seeking asylum , *Applied Cognitive Psychology* 26 : 661–76. <http://dx.doi.org/10.1002/acp.2852>.

Mertens, D.M. et Wilson, A.T. (2012) *Program Evaluation Theory and Practice: A Comprehensive Guide*, New York, NY : Guilford Press.

Robson, C. (2011) *Real World Research*, 3e éd., Chichester : John Wiley & Sons.

Collecte des données quantitatives

Blair, J., Czaja, R.F. et Blair, E.A. (2013) *Designing Surveys: A Guide to Decisions and Procedures*, 3e éd., Thousand Oaks, CA : Sage Publications.

Iarossi, G. (2006) *The Power of Survey Design: A User's Guide for Managing Surveys, Interpreting Results, and Influencing Respondents*, Washington, DC : Banque mondiale.

Osborne, J.W. (2008) *Best Practices in Quantitative Methods*, Thousand Oaks, CA : Sage Publications.

Collecte des données qualitatives

Bamberger, M., Rugh, J. et Mabry, L. (2012) « Qualitative evaluation approaches », chapitre 13 de *RealWorld Evaluation: Working under Budget, Time, Data, and Political Constraints*, 2de éd., Thousand Oaks, CA : Sage Publications.

Gibson, W.J. et Brown, A. (2009) *Working with Qualitative Data*, Londres : Sage Publications, pages 84 à 126.

Krueger, R.A. et Casey, M.A. (2008) *Focus Groups: A Practical Guide for Applied Research*, 4e éd., Thousand Oaks, CA : Sage Publications.
Patton, M.Q. (2002a) *Qualitative Evaluation and Research Methods*, 3e éd., Thousand Oaks, CA : Sage Publications, pages 207 à 339.
Patton, M.Q. (2002b) « Qualitative evaluation checklist » dans la liste de contrôle d'évaluation du Evaluation Center [site Web] <www.wmich.edu/evalctr/checklists/> [consulté le 17 juillet 2013].

Échantillonnage

Bamberger, M., Rugh, J. et Mabry, L. (2012) « Échantillonnage », chapitre 15 de *RealWorld Evaluation: Working under Budget, Time, Data, and Political Constraints*, 2de éd., Thousand Oaks, CA : Sage Publications.
Henry, G.T. (1990) *Practical Sampling*, Thousand Oaks, CA: Sage Publications.
Levy, P.S. et Lemeshow, S. (1999) *Sampling of Populations: Methods and Applications*, 3e éd., New York, NY : John Wiley & Sons, Wiley-Interscience Publications.
National Audit Office (2001) *A Practical Guide to Sampling*, Londres : NAO. <www.nao.org. uk/publications/0001/sampling_guide.aspx> [consulté le 17 juillet 2013].

Éthique et évaluation des risques

Bamberger, M., Rugh, J. et Mabry, L. (2012) « Ensuring competent and ethical practice in the conduct of the evaluation', chapitre 9 de *RealWorld Evaluation: Working under Budget, Time, Data, and Political Constraints*, 2de éd., Thousand Oaks, CA : Sage Publications.
Bickley, S. (2010) *Safety First: A Safety and Security Handbook for Aid Workers*, Londres : Save the Children UK. <www.eisf.eu/resources/library/SafetyFirst2010.pdf> [consulté le 17 juillet 2013].
Ellsberg, M. et Heise, L. (2005) *Researching Violence against Women: A Practical Guide for Researchers and Activists*, Washington, DC : Organisation mondiale de la santé, Programme de technologie appropriée pour la santé (PATH). <www.path.org/publications/files/GBV_rvaw_complete.pdf> [consulté le 17 juillet 2013].
Roche, C. (2010) « The seeming simplicity of measurement » dans Horton, K. et Roche, C. (eds) *Ethical Questions and International NGOs*, Library of Ethics and Applied Philosophy Volume 23, Dordrecht : Springer, pages 119 à 146.

Travail avec les enfants

Save the Children (2005) *Practice Standards in Children's Participation*, Londres : International Save the Children Alliance, <www.savethechildren.org.uk/resources/online-library/practice-standards-children%E2%80%99s-participation> [consulté le 17 juillet 2013].
UNICEF (2002) *Participation des enfants à la recherche, au suivi, et à l'évaluation (S&E) – Déontologie et responsabilités des directeurs de programme*, Notes techniques d'évaluation n°1, New York, NY : UNICEF. <www.unicef.org/evaluation/files/TechNote1_Ethics.pdf> [consulté le 17 juillet 2013].

Analyse statistique

Blaikie, N. (2003) *Analyzing Quantitative Data: From Description to Explanation*, Londres : Sage Publications.

Deaton, A. (1997) *The Analysis of Household Surveys: A Microeconometric Approach to Development Policy*, Washington, DC, et Baltimore, MD : Banque mondiale et Johns Hopkins University Press.

Osborne, J.W. (2013) *Best Practices in Data Cleaning: A Complete Guide to Everything You Need to Do Before and After Collecting Your Data*, Thousand Oaks, CA : Sage Publications.

Rowntree, D. (1991) *Statistics Without Tears: An Introduction for Non-mathematicians*, Londres : Penguin Books.

Taylor-Powell, E. (1996) *Analyzing Quantitative Data*, Madison, Wisconsin : université du Wisconsin Cooperative Extension Publications. <http://learningstore.uwex.edu/assets/pdfs/g3658–6. pdf> [consulté le 17 juillet 2013].

Analyse qualitative

Gibson, W.J. et Brown, A. (2009) *Working with Qualitative Data*, Londres : Sage Publications.

Miles, M.B., Huberman, A.M. et Saldaña, J. (2013) *Qualitative Data Analysis: A Methods Sourcebook*, 3e éd., Thousand Oaks, CA : Sage Publications.

Riley, J. (1996) *Getting the Most from Your Data: A Handbook of Practical Ideas on How to Analyse Qualitative Data*, Bristol : Technical and Educational Services. Shaw, I.F. (1999) *Qualitative Evaluation*, Londres : Sage Publications.

Appareils électroniques

Gibson, J. et McKenzie, D. (2007) « Using global positioning systems in household surveys for better economics and better policy », *World Bank Research Observer* 22(2) : 217–41. <http://elibrary.worldbank.org/content/article/1564–6971–22–2–217–241> [consulté le 17 juillet 2013].

Tomlinson, M., Solomon, W., Singh, Y., Doherty, T., Chopra, M., Ijumba, P., Tsai, A.C. et Jackson, D. (2009) « The use of mobile phones as a data collection tool: a report from a household survey in South Africa », *BMC Medical Informatics and Decision Making* 9 : 51. <http://dx.doi.org/10.1186%2F1472–6947–9–51>.

ANNEXE 3

Travailler avec des personnes déplacées

L'approche Contribution au changement présentée dans ce guide est orientée vers l'évaluation du relèvement des personnes in situ dans leur propre communauté, principalement par le biais de la restauration et/ou de l'amélioration de leurs biens et opportunités en matière de moyens de subsistance. Elle n'est pas principalement ciblée sur les expériences des personnes vivant dans des camps de déplacés, dans lesquels la situation de l'intervention est généralement assez différente (car axée sur la satisfaction des besoins de base d'une population fortement tributaire de l'aide).

Toutefois, la réalité de nombreuses situations de catastrophe est que les personnes sont déplacées de leur foyer ou du site de leur foyer pendant des périodes variables – qu'elles se réfugient dans d'autres foyers, dans des abris publics ou dans des camps temporaires. Il est par conséquent important de réfléchir à comment et dans quels cas l'approche pourrait être modifiée pour être utilisée avec des populations déplacées. Nous pouvons considérer trois options :

- Situations dans lesquelles certaines ou toutes les personnes sont évacuées, mais reviennent rapidement sur le lieu de leur foyer (c'est-à-dire, qu'elles sont déplacées uniquement pour une courte période d'urgence, par exemple moins de 4 semaines). Dans ce cas, l'approche Contribution au changement peut être mise en œuvre de manière normale, car toute intervention lors du déplacement se trouverait toujours dans le cadre de l'aide humanitaire. T_{+1} est spécifié comme le moment où la majorité des personnes se trouvent in situ.
- Situations dans lesquelles la plupart des personnes ont été déplacées de manière prolongée avant leur retour (car la zone du foyer et/ ou le logement sont au départ inadaptés au retour, par exemple lorsque les personnes sont déplacées pour plus de 4 semaines). Ici, il est nécessaire d'ajouter une étape supplémentaire à l'approche Contribution au changement, car nous pouvons estimer que l'intervention lors du déplacement s'est transformée en relèvement initial et afin d'évaluer la contribution des interventions in situ, nous aurons besoin de connaître les circonstances du retour des personnes. Dans ce cas, la collecte de données à T_{+2} aura lieu au moment du retour (y compris les données rétrospectives pour T_{-1} et T_{+1}), et une collecte supplémentaire de données aura lieu quelques mois plus tard, c'est-à-dire à T_{+3}. (Même si le changement entre T_{-1}, T_{+2} et T_{+3} constitue le changement le plus intéressant, nous devons tout de même connaître l'état des impacts à T_{+1} afin de comprendre ce qui s'est passé.)
- Situations dans lesquelles les personnes restent à très long terme dans des camps de déplacés et ne sont pas encore rentrées. Ici, une phase de relèvement est susceptible de pouvoir être observée. Toutefois, le rôle des interventions risque d'être si élevé dans ces circonstances, qu'une approche de Contribution au changement a peu de chances d'être justifiée. Nous suggérons donc de capturer les résultats à l'aide de formes d'évaluation plus conventionnelles, basées sur les performances.

ANNEXE 4

Se concentrer sur les bénéficiaires de l'intervention

L'approche Contribution au changement présentée dans ce guide a été conçue pour évaluer le relèvement et la contribution dans différentes communautés et populations touchées par une catastrophe. Toutefois, il est également possible de concentrer son attention plus directement sur les bénéficiaires des interventions spécifiques.

Pour la majorité des étapes de collecte et d'analyse des données, cela ne nécessite que de légères modifications. Une stratégie spécifique d'échantillonnage de foyers devra être conçue pour cibler les bénéficiaires de l'intervention. Des listes de bénéficiaires peuvent alors être utilisées pour établir le cadre de l'échantillonnage. Une autre simplification légère concerne la manière dont les déclarations de Contribution au changement sont dérivées. Dans ce cas, le tableau pour l'étape B sera le suivant.

Étape B : Contribution au relèvement réalisé

	Élevée	**Moyenne**	**Faible**
Étape B : Contribution au relèvement réalisé **SECTEUR** .... **ÉLEVÉE ?** **MOYENNE ?** **FAIBLE ?**	**L'intervention semble avoir eu un effet majeur sur tout changement positif vécu dans ce secteur.** L'intervention a répondu aux attentes de la plupart (deux tiers ou plus) des bénéficiaires, et ces derniers la considèrent comme positive. OU Il existe une perception générale et/ou des preuves que l'intervention a eu un effet majeur dans l'apparition du changement. OU Il est peu probable que le changement ait pu être atteint sans cette intervention.	**L'intervention semble avoir contribué considérablement à tout changement positif vécu dans ce secteur.** L'intervention n'a pas répondu entièrement aux attentes de la plupart (deux tiers ou plus) des bénéficiaires, mais ces derniers considèrent qu'elle a apporté des bénéfices positifs. OU Il existe une perception générale et/ ou des preuves que l'intervention a eu un effet clair, mais limité dans l'apparition du changement.	**Il est peu probable que l'intervention ait eu un effet positif dans ce secteur.** L'intervention n'a pas répondu entièrement aux attentes de la plupart (deux tiers ou plus) des bénéficiaires, et ces derniers ne considèrent pas qu'elle a amené des bénéfices positifs. OU Il existe une perception générale et/ou des preuves que l'intervention n'a pas été efficace dans l'apparition du changement. OU Il est probable que le changement aurait pu être atteint avec ou sans l'intervention.

Organisations impliquées

School of International Development de l'université d'East Anglia

La School of International Development (DEV), fondée en 1973, est reconnue dans le monde entier pour son excellence en matière de recherche. DEV applique les sciences des ressources naturelles et les sciences sociales à l'étude du changement économique, social et environnemental dans les pays en développement. Les compétences, l'expérience et les intérêts des 30 membres de la faculté de l'école, couvrent à la fois les sciences sociales et les sciences naturelles : économie, sociologie, genre et politiques, changements environnementaux, pêche, science des sols et agronomie. Depuis sa fondation, l'école s'est consacrée à l'étude interdisciplinaire du développement et possède aujourd'hui de solides antécédents en matière de recherche appliquée aux catastrophes et au développement.

Oxfam

Oxfam est une confédération internationale de 17 organisations qui, dans le cadre d'un mouvement mondial pour le changement, travaillent en réseau dans 94 pays à la construction d'un avenir libéré de l'injustice qu'est la pauvreté. Spécialisée dans les travaux, les campagnes et la collaboration dans le domaine humanitaire et du développement, la confédération est un leader mondial dans les activités de santé publique d'urgence et se concentre principalement sur la fourniture d'alternatives à l'aide alimentaire. Pour de plus amples informations, veuillez contacter les différents affiliés ou visiter le site d'Oxfam International (secrétariat de la confédération) sur www.oxfam.org.

Renforcement des capacités d'intervention d'urgence

Le projet Emergency Capacity Building (Renforcement des capacités d'intervention d'urgence ou ECB) est un effort collaboratif mené par 6 organismes : CARE International, Catholic Relief Services, Mercy Corps, Oxfam, Save the Children, et World Vision International. En travaillant avec des partenaires, ces organismes se concentrent sur le développement d'initiatives conjointes pour s'attaquer à des questions en lien avec le développement du personnel national, la réduction des risques de catastrophe, la redevabilité envers les personnes touchées par une catastrophe et la mesure de l'impact. Le projet ECB vise à améliorer la vitesse, la qualité et l'efficacité de la communauté humanitaire pour sauver des vies, améliorer le bien-être et protéger les droits des personnes se trouvant en situation d'urgence.

CONTRIBUTION AU CHANGEMENT

Alors que le nombre de personnes touchées par des catastrophes augmente, il en va de même pour les attentes placées dans les organisations humanitaires par les bailleurs de fonds, le public et les populations touchées. Les organisations doivent à présent fournir des preuves de l'impact de leurs interventions, mais l'application de méthodes d'évaluation conventionnelles peut poser problème. Comment pouvons-nous évaluer la façon dont notre intervention change la donne ? Confiner certaines communautés touchées par une catastrophe dans des groupes de contrôle est-il conforme à l'éthique ? Quel est le degré de faisabilité d'une collecte de données de base parmi les personnes souffrant d'un traumatisme récent ?

Ce guide fournit des méthodes fiables et pratiques pour identifier la contribution d'une organisation à l'heure de changer la vie des personnes lors de la phase de relèvement suivant une catastrophe.

Il présente 11 étapes qui accompagnent les évaluateurs dans la conception de méthodes quantitatives et qualitatives, la collecte de données sur le terrain et le développement d'une description des preuves et du changement. L'approche *Contribution au changement* encourage à reconnaître les efforts de la communauté même, ainsi que l'impact des autres acteurs tels que le gouvernement ou les groupes communautaires.

Le guide *Contribution au changement* est destiné aux responsables humanitaires et au personnel de terrain, ainsi qu'aux chercheurs spécialisés dans l'aide humanitaire et le développement international.

Roger Few est chercheur à l'université d'East Anglia.
Daniel McAvoy est maître de conférences à l'université d'East Anglia.
Marcela Tarazona est consultante en chef à Oxford Policy Management.
Vivien Margaret Walden est la conseillère d'Oxfam GB en matière de suivi, d'évaluation et d'apprentissage humanitaires.

« Pour les praticiens de l'évaluation, ce livre est une ressource extrêmement utile. »
Scott Green, chef du service d'évaluation,
Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA)

« Ce guide clair et concis est une méthode utile et pratique à ajouter à notre collection d'outils en matière d'évaluation. »
Anne Castleton, directrice de la Réduction des risques de catastrophe, Interventions stratégiques et urgences mondiales, Mercy Corps

PRACTICAL ACTION Publishing

DEV INTERNATIONAL DEVELOPMENT University of East Anglia

UKaid from the British people

ISBN 978-1-85339-834-6